

Elles ont été libérées à Isangi par les mercenaires blancs

Trois religieuses canadiennes battues et violées au Congo

LEOPOLDVILLE (PA) — Des rebelles congolais ont violé et battu à mort une religieuse catholique américaine et ont battu et violé trois religieuses canadiennes au cours d'une orgie de meurtre et de barbarie à Isangi, à l'ouest de Stanleyville, ancienne capitale des rebelles.

Les rapports parvenus à Leopoldville indiquent que la religieuse américaine se nommait Anna Dionacuo, de Long Island, N.Y. Elle avait pris le nom de Sœur Marie-Antoinette en religion. Elle a été battue à mort par les rebelles le mois dernier et son corps a été jeté dans le fleuve Congo avec ceux d'une religieuse belge, Sœur Christiane Guillaume, et du

Père Ammerlaan, un prêtre hollandais. Ces trois missionnaires catholiques ont été tués à Isangi, ville située environ 120 milles au nord de Stanleyville. Les trois religieuses canadiennes, membres de la Congrégation des Filles de la Sagesse, ont été libérées par une colonne dirigée par le major

Michael Hoare, un Sud-Africain qui commande les mercenaires blancs au service du gouvernement congolais. Ces hommes ont capturé Isangi, jeudi, dans une opération menée à la fois par terre et par voie fluviale, depuis Stanleyville.

Canadiennes torturées
Les trois religieuses canadiennes

sont: Sœur Marie-Gaston (Donna Bedard), de Notre-Dame-de-la-Paix, comté de Pannetier; Sœur Thérèse de Marie (Marie-Claire Carrière), d'Edmundston, N.B.; et Sœur Yvonne du Bon-Pasteur (Jeanette Vézina), de Montréal.

Elles ont raconté au major Hoare comment elles ont été

battues, violées et obligées de danser nues avec des prêtres catholiques — également — nus pour amuser les rebelles.

Les Canadiennes ont également précisé que Sœur Marie-Antoinette a été tuée le 19 novembre, alors que le gouvernement insurégé dominait encore à Stanleyville. Elle fut battue

à mort devant elles, au pied du monument de feu l'abbé Lumumba, le premier chef du gouvernement congolais, lui-même assassiné au Katanga.

Des milliers de Congolais ont été tués dans des sacrifices humains accomplis au nord des monuments de Lumumba dans la zone contrôlée par les rebelles.

Les d'après les récits de témoins oculaires. Sœur Marie-Antoinette a succombé aux coups de carabines, de bâtons et de machettes, ont dit les religieuses canadiennes. Elle était la 17e victime américaine des rebelles. Deux Canadiens ont également été tués par les insurgés congolais.

Pour mettre un terme au débat sur le drapeau

Le règlement de clôture sera appliqué lundi aux Communes



UN MORTIER de fabrication domestique a été découvert par des policiers de New York à quelque distance des Nations unies. Un obus a éclaté à moins de

100 pieds de l'édifice de verre de l'ONU pendant que Che Guevara, de Cuba, y prononçait un discours.

M. McIlraith affirme que le gouvernement n'a pas d'autre alternative que celle-là

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil privé et leader du gouvernement aux Communes a indiqué hier que le gouvernement avait l'intention d'appliquer lundi le règlement de clôture afin de mettre fin au débat sur le drapeau.

M. George McIlraith a déclaré que le gouvernement n'avait d'autre solution que celle-là puisque le chef de l'opposition M. John Diefenbaker, "a rejeté avec mépris" l'invitation du premier ministre Pearson de prendre une décision sur la question.

Le ministre a ajouté que la motion de clôture sera introduite à la Chambre des députés lundi. Si le premier ministre, ni le chef de l'opposition n'étaient en Chambre quand le leader du gouvernement a fait cette annonce vendredi, qui a été accueillie par des applaudissements du côté des libéraux et par des murmures de mécontentement du côté des conservateurs.

Si la motion est adoptée en Chambre, selon certains spécialistes de procédure parlementaire le débat pourra se poursuivre jusqu'à mardi matin, à une heure, sur le rapport du comité du drapeau et l'amendement de M. William Thomas, PC-Middlesex-Ouest, demandant que le Red Ensign soit reconnu comme drapeau officiel du Canada.

Défi

Les députés qui voudront parler, au cours de ce débat, auront 20 minutes chacun pour le faire, jusqu'à la clôture. Aucun débat n'a lieu sur la motion de clôture elle-même. Quand la clôture est appliquée, le vote doit se prendre immédiatement d'abord sur l'amendement conservateur, puis sur l'adoption du rapport du comité recommandant un drapeau rouge et blanc à feuille d'érable unique, pour le Canada.

M. McIlraith a fait cette annonce immédiatement après que le leader progressiste-conservateur, M. Gordon Churchill, PC - Winnipeg - Sud - Centre eut appuyé l'amendement de son parti en faveur du Red Ensign.

La Chambre consacrait hier sa dixième journée consécutive au débat sur le drapeau.

En matinée, le premier ministre, dans un long exposé, avait fait allusion à la motion de clôture, mais avait émis l'espoir que le gouvernement ne serait pas obligé d'y recourir.

La dernière fois que la clôture a été appliquée, ce fut en 1956, lors du débat sur le pipeline. Les conservateurs s'y étaient alors farouchement opposés et s'en étaient servis à souhait lors de la campagne électorale de 1957 qui devait leur être favorable.

Après le discours de M. Pearson, le chef de l'opposition a presque mis le gouvernement au défi d'imposer la clôture. "Je n'y avais pas songé", a dit M. Diefenbaker. Qu'ils le fassent. Mais la population canadienne s'en souviendra, elle n'oubliera pas que le gouvernement a décidé de museler le Parlement en utilisant ce moyen parce qu'il n'a pas réussi à le convaincre."

Pipe-line

En 1956, le gouvernement libéral avait appliqué le règlement de clôture. Au cours des élections fédérales qui ont suivi, le gouvernement de M. Louis St-Laurent avait été défait et un gouvernement minoritaire dirigé par M. Diefenbaker avait pris le pouvoir. La décision d'appliquer le règlement de clôture a été prise, apparemment, au cours d'une réunion du cabinet, à 2 heures, hier après-midi, juste avant l'ouverture de la séance de vendredi après-midi alors que M. Diefenbaker terminait ses remarques.

(Voir Le règlement page 9)

Il était temps de faire preuve de sens commun - Me Balcer

M. Léon Balcer a déclaré, hier soir, qu'il était convaincu, avant même d'avoir formulé sa requête en Chambre, que le gouvernement fédéral accèderait à sa suggestion d'imposer le règlement de clôture pour mettre fin au débat sur le drapeau.

Le député de Trois-Rivières aux Communes a dit qu'il était très heureux de la décision prise par l'administration Pearson, hier après-midi. "Je suis un député canadien français du Québec, dit-il, je sais qu'au Québec, 97 pour cent de la population désire un drapeau canadien. C'est une excellente chose pour l'unité nationale. Je suis aussi un parlementaire respectueux de la procédure parlementaire et je ne peux pas assister à un abus des libertés parlementaires sans réagir. Nous avons atteint une période où il est temps de faire preuve d'un peu de sens commun. C'est pour cela que j'ai demandé au gouvernement de prendre sa responsabilité et d'imposer le règlement de clôture."

se, en 1956, alors qu'avec les autres membres de l'opposition du temps, il s'était élevé vigoureusement contre l'application d'une mesure analogue pour mettre fin au débat du pipeline.

Selon lui, le gouvernement libéral de 1956 imposait le baillo à l'opposition pour l'empêcher de parler d'un scandale qui ébranlait toute la population canadienne. Dans le cas présent, dit-il, on ne peut pas parler de baillo. Le débat du drapeau dure depuis quatre mois. Ça tourne au ridicule: la population veut une décision et j'ai demandé qu'on la prenne. Le (Voir Il était page 9)

L'explosion d'un obus de mortier souligne le discours de Guevara aux Nations unies

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — L'explosion d'un obus à quelque distance de l'immeuble des Nations unies, et une tentative manquée de pénétration en masse de manifestants anticapitalistes, ont marqué, hier, l'intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU de M. Ernesto Che Guevara, ministre de l'Économie.



Gladys Perez

explosion assez forte — mais qui ne devait pourtant pas troubler les auditeurs de Che Guevara — faisait vibrer les fenêtres du siège de l'organisation internationale. Elle venait de l'East River, presque en face de la 43e Rue, à trois pâtées de maison du palais de verre.

L'explosion a été provoquée — indique la police new-yorkaise — par un obus tiré par un mortier muni d'un système de mise à feu à retardement. Cette explosion s'est produite dans l'East River — à environ 100 pieds du point de rivage où se dresse le palais de verre. Elle n'a fait aucun dégât matériel, mais les vitres de l'immeuble ont été fortement ébranlées.

Le mortier a été découvert quelque deux heures après l'explosion sur le terrain de l'usine "The Adams Metal Corp.", dans le quartier de Queens, situé non loin de l'immeuble des Nations unies, sur la côte de Long Island, de l'autre côté de l'East River. Il s'agit d'un engin de fortune fabriqué avec un tube de 10 centimètres de diamètre, monté sur une poutrelle de la voie ferrée intérieure de l'usine. Il était équipé d'un système d'horlogerie permettant une mise à feu à retardement et recouvert d'un drapeau cubain. L'inspecteur de police William Riley — qui a donné ces renseignements — a précisé que la police avait été avertie de la présence du mortier.

deux heures environ après l'explosion, par un ouvrier de l'usine qui en avait remarqué la présence.

Manifestants dispersés

Par ailleurs, et presque simultanément, trois groupes d'exilés cubains qui manifestaient pacifiquement depuis un moment devant l'immeuble de l'ONU, où Che Guevara dénon-



Che Guevara

çait l'impérialisme américain, ont tenté d'y pénétrer de force. Plus de deux cents policiers et détectives gardaient l'immeuble en prévision d'incidents de ce genre. Les agents, renforcés par la police montée, dispersèrent les manifestants. Deux policiers furent légèrement blessés. (Voir L'explosion page 9)

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	19
Carnet mondain	12
Cinéma	5-10-11
Circulation maritime	19
Classes	17-18
Convocations	17
Courrier de Mamie	12
Courrier - Travail	12
De l'image ou son	11
Editoriaux	4
Finance	8
Littérature	16
Mariages	19
Météo	19
Mots croisés	19
Nécrologie	19
Polichinelle	2
Radio - TV	10
Régional	20
Shaw, et G.M.	5-6-7
Son de cloche	4
Sports	14-15

DÉCÈS

Bessette,	M. Odilon
Lord,	Mme Gérard
Page,	Mme Georges
Paradis,	M. Jean
Prentice,	M. John
St-Antoine,	M. Louis
Villemure,	M. Alfred
(Voir Nécrologie page 19)	

Commission Parent: Un enseignement du français réformé et amélioré dans les écoles du Québec ne suffirait pas, selon la commission Parent, à assurer le français parlé dans la province contre l'anglicisme.

Le gouvernement du Québec, affirme la commission, doit adopter des mesures très fermes pour protéger le français non seulement dans les écoles et universités, mais dans toute la vie publique.

Lire page 2

La Presse: Dans un communiqué rendu public, hier soir, la Fédération des Travailleurs du Québec se réjouit de l'accord survenu entre le quotidien La Presse et ses journalistes, et espère que cette entente facilitera le règlement du conflit qui subsiste encore entre La Presse et ses typographes. Les journalistes ont posé comme condition à leur acceptation d'un règlement, la reprise du travail.

Lire page 9

M. Johnson à l'issue du caucus

C'est au sein des autres partis qu'il y a dissension

MONT-GABRIEL (pep) — M. Daniel Johnson a soutenu, à l'issue du caucus de l'Union nationale, que c'est au sein des autres partis qu'il y a dissension, alors qu'on en cherche au sein de celui qu'il dirige.

Après avoir donné à entendre que l'opposition présenterait, au début de la prochaine session, une motion demandant de lever l'exclusion prononcée contre Me Yves Gahies, député de Trois-Rivières, le chef de l'Union nationale a énuméré des divisions qui se sont produites chez certains groupes politiques et a affirmé que de tous les partis, c'est dans l'Union nationale qu'il y a le plus d'harmonie.

Le député de Bagot a noté que le NPD a été ébranlé à l'échelon fédéral par un divorce entre MM. Douglas et Argue. À l'échelon provincial, il y a aussi eu scission qui a donné lieu à la formation du PSQ. Le Crédit social s'est divisé en deux groupes: les Caouettistes et les Thomsonistes. Les mécontents au sein du RIN ont donné naissance au PRQ et au Rassemblement national. "Il y a dissension même dans le cabinet Lesage", a dit encore M. Johnson. Les réglemens de la chambre trouvent leur origine à une période où c'étaient les gentilshommes qui étaient députés et il ne fallait pas que le peuple soit trop facilement renseigné. Dans cet esprit, dès qu'il y a une accusation, il faut une victime. Si ce n'est pas l'accusé qui est la victime, c'est l'accusateur.

Débats plus courts

Le chef de l'UN a dit que la réunion à huis clos avait principalement pour but de préparer le travail de la prochaine session, d'examiner le problème des élections, complémentaires et de préparer la (Voir C'est page 9)

M. Jean Lesage en deuil de son père

QUEBEC (PC) — M. Xavier Lesage, père de M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, a succombé hier soir à une crise cardiaque, à son domicile de Québec.

Il était âgé de 81 ans et six mois.

Il laisse pour pleurer sa petite épouse, née Cecile Côté, ses fils, Jean, Henri et Alexandre, tous trois de Québec, Louis, d'Ottawa, et ses filles, Mmes Marie - Louis Lavigne, Marguerite, Jacques Avard, Lucille et Luc Valérie Thérèse, toutes trois de Québec.

Le premier ministre n'a pu arriver à temps au chevet de son père.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures, en l'église des Saints - Martyrs - Canadiens, à Québec.

La famille de M. Lesage demande de ne pas envoyer de fleurs, mais suggère plutôt des offrandes de messe ou des dons à des œuvres de charité.

L'école de demain sera une école-atelier affirme le rapport de la Commission Parent

par Paul-Emile PLOUFFE

L'école de demain, l'école nouvelle, sera une école-atelier où voisineront des salles où l'on travaille le fer et les moteurs et des classes où se donne le cours d'analyse littéraire, d'espagnol et d'histoire de l'art. Le costume de gymnase fera partie de l'équipement de l'enfant tout autant que le dictionnaire français.

C'est ce que préconise la Commission royale d'enquête sur l'enseignement en proposant des programmes d'études et des services éducatifs radicalement transformés, dans la troisième partie de son rapport présentée au gouvernement, hier. Son rapport comporte 210 recommandations précises. La Commission Parent veut que dans l'école nouvelle, certains élèves soient déjà sérieusement en train de s'initier au métier ou à l'occupation technique au moyen desquels ils gagneront leur vie, dans un an ou deux. On n'aura pas la une école de brocage ni une école médiocre et insuffisante du point de vue intellectuel, affaiblissant les commissaires. Ce sera une école proche de la

vie, habituant déjà l'élève au contact avec les réalités concrètes.

Un système collant au réel

"Seul un système scolaire collant ainsi solidement au réel peut éviter à la province le énorme gaspillage intellectuel qui condamne actuellement des milliers d'adolescents au chômage, des occupations où ils ne donnent pas leur mesure, à l'insatisfaction et à l'amertume," dit le rapport.

Maîtres et parents devront s'aider, les uns les autres pour contribuer à l'adaptation harmonieuse de l'enfant aux réformes scolaires proposées. On considère que les enfants et adolescents de la province ont grand besoin d'éducation physique et que ce doit être une matière obligatoire. De même, la formation artistique paraît nécessaire à tous. Et la formation technique et ménagère fera des jeunes gens et des jeunes filles de demain des êtres plus débrouillards, capables de se servir de leurs dix doigts, capables les uns et les autres de faire des réparations courantes d'électricité ou d'ap-

pareils ménagers, capables aussi, les uns les autres, d'établir un budget familial ou de donner le bain du bébé.

L'éducation cinématographique prend aussi une importance nouvelle.

Le cours élémentaire

Les cours élémentaire, dont les objectifs sont restés à peu (Voir L'école page 9)

Le Sourire du Petit Déjeuner

Les gens heureux sont ceux qui font quelque chose, qui créent ou qui produisent quelque chose.

W.R. Inge

Gracieuseté

CRÉMERIE - TROIS-RIVIÈRES

FR 4-6268 - LE 1-8961

Le service qui ne fait pas attendre

Le rapport Parent

L'enseignement de la religion a donné lieu à des excès

QUEBEC (PC) — La religion dans l'enseignement a donné lieu à des excès, a-t-on dit au Québec à des excès, dit le rapport Parent. L'enseignement de la religion a donné lieu à des excès, dit le rapport Parent. L'enseignement de la religion a donné lieu à des excès, dit le rapport Parent.

Mais on devra aussi, ajoute le rapport, "cesser d'appuyer cet enseignement, comme on l'a fait longtemps dans trop d'établissements catholiques, sur la participation obligatoire et régulière des élèves aux cérémonies du culte et à de nombreux exercices religieux".

La commission note à cet égard "qu'une des malades d'une partie de notre système d'enseignement a sans doute été de gaver l'enfant d'enseignement religieux théorique, de remplir la relation quasi exclusive avec la religion; la conséquence en est que la désaffection religieuse a pu entraîner un abandon des critères moraux, ou bien que l'allergie à des morales enseignées maladroitement a pu entraîner une profonde désaffection religieuse".

A ce sujet le rapport déclare: "Dans les écoles catholiques du Québec, la morale a toujours été enseignée en relation quasi exclusive avec la religion; la conséquence en est que la désaffection religieuse a pu entraîner un abandon des critères moraux, ou bien que l'allergie à des morales enseignées maladroitement a pu entraîner une profonde désaffection religieuse".

Cameras KODAK Instamatic



Venez voir les nouvelles cameras Instamatic! Des cartouches de film Kodak pour dispositifs en couleurs, instantanés en couleurs et noirs et blancs sont également disponibles.

Georges Héroux

1262, Notre-Dame
Trois-Rivières
FR. 5-7303

OO vous trouverez les meilleures marques d'appareils photographiques, avec explications et garanties adéquates.

TIRAGE SERVICE RAPID TAXI

GAGNANT DU \$25.00
NO. 28701

GAGNANTS DES \$5.00

2900 Nérée Beauchemin
2260 1ère Avenue
1703 Boul. Normand
2396 Pelletier
1914 Baillargeon
3515 De Courval
700 Ste-Julie
1453 Notre-Dame
1408 Hart

25 TAXIS POUR UN SERVICE MEILLEUR
COURTOIS ET RAPIDE

SERVICE RAPID TAXI

"Toujours de l'avant, avec le service"

FR 4-2433 ou FR 4-3511

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
MERCI POUR VOTRE ENCOURAGEMENT



Voyez les fameuses automobiles Datsun économiques, spacieuses et confortables.

CHEZ RAYMOND AUTOMOBILES

STATION DE SERVICE SHELL
Achat et vente d'automobiles. — Pièces usagées de toutes marques.
BOUL. EST, LOUISEVILLE, CA. 8-4957

C'est un secret polichinelle

Pendant la période des fêtes, les activités se multiplient à la Jeune Chambre de Trois-Rivières. Au dîner mixte de ce soir, au Château de Blois, elle recevra la chorale des Gais Pions qui dirige M. André Bellefeuille. Le groupe interprétera des airs de Noël et d'autres chants de son répertoire. A la même occasion, des certificats d'intégration seront remis à tous les nouveaux membres. Les enfants des membres pourront, par ailleurs, s'en donner à cœur joie le 20 décembre. Ils recevront la visite du Père Noël et ses cadeaux traditionnels.

Dans un établissement de la rue Des Forges, un "client" s'empiffrait de chocolat. "Mais vous mangez tous mes profits!" de clamer la tenancière dans un cri de désespoir. Et une dame qui venait d'entrer d'ajouter: "Sans compter qu'il se remplit de calories!" Pendant tout ce temps, notre homme ne put dire un mot pour sa défense: il avait la bouche pleine. Morale: avant d'acheter une boîte de chocolat, vérifiez bien s'il n'en manque pas une rangée sur le dessus de la boîte. Si oui, allez vous plaindre au "client" dégustateur.

En réponse aux questions qui lui sont venues de divers milieux, le Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec tient à mettre le public en garde contre l'usage d'alcools frelatés. De tels alcools attaquent le nerf optique et provoquent une perte de la vue. Ils affectent aussi les cellules

du cerveau, amenant à plus ou moins brève échéance un affaiblissement de la mémoire et des facultés de concentration. Notons encore que les alcools frelatés occasionnent des troubles graves de l'appareil digestif, tels que des indigestions aigües, des gastrites, des entérites, etc.

Une association pour venir en aide à l'Eglise a été formée et autorisée à Shawinigan. Le groupe, qui portera le nom de "La Garde paroissiale Christ-Roi de Shawinigan Inc.", comprendra MM. Roger Rousseau, Rameau Corbeil, Lucien Desjardins, Jean-Marie Jalbert, Bertrand Therrien, Raymond Gélinas, Gérard Lamy, Roland Filion, Jean-Marie Trépanier, Roger Héroux et Marcel Rousseau. Tous résident à Shawinigan. Le montant limite accordé à la corporation est de \$50,000 et le siège social sera à Shawinigan, district judiciaire de St-Maurice.

Pendant plus de 75 ans

M. John Prentice fut témoin actif de la vie trifluvienne

Avec le décès de M. John Prentice, disparaît un vieux Trifluvien de 87 ans, qui pendant de longues années a l'emploi du Pacifique Canadien et en même temps membre du comité de direction de la St-Andrew's United Church of Canada, dont l'église est située à l'angle des rues Radisson et Hart.

M. Prentice est né en 1877, et l'église St-Andrew's existe à Trois-Rivières depuis 1844. Il fut ordonné comme "Elder" de l'église St-Andrew's le 6 janvier 1918, en même temps que M. William G. E. Aird, de la Wabasso Cotton.

NOUVEAU...



Estudiante
AU SERVICE DES
ETUDIANTS
FILTRE ET NATURE

Dans notre annonce de jeudi, il aurait fallu lire:

PORTES
11 1/2"
DÉPAISSEUR
—
Poignée-poussoir
\$4995
Installation si désirée.

CAP ALUMINIUM PRODUCTION ENR.

770, Des Prairies, Cap
FR. 4-8366

Enseigner et l'allemand et l'espagnol

L'enseignement de l'espagnol et de l'allemand comme langues modernes, outre le français et l'anglais, est suggéré comme avantageux par la Commission Parent dans le troisième volume de son rapport au ministre de l'Éducation.

Les commissaires représentent que tout enfant du Québec doit d'abord étudier comme langue seconde le français ou l'anglais. Il doit ensuite rester tout à fait libre de son choix entre le grec et le latin ou entre ces langues et l'une des langues modernes enseignées dans l'école secondaire.

Une grande école secondaire doit assurer l'enseignement d'au moins deux langues modernes outre le français et l'anglais; si elle n'en offre que deux, il semblerait avantageux que ce soient l'espagnol et l'allemand, l'un parce qu'il est la langue de vingt pays d'Amérique et une des langues officielles de l'ONU, l'autre parce qu'il a la même importance que l'anglais et le français dans le domaine des sciences physiques et humaines.

DES LA 8e ANNÉE
On pourrait dès la 8e année étudier une autre langue moderne et cela, durant au moins trois ans, avec possibilité de le faire jusqu'à la fin de la 11e année. On pourrait ajouter une autre langue ancienne ou moderne, en 10e ou en 11e année. L'apprentissage des langues anciennes ne devrait pas commencer avant la 9e ou la 10e année du moins pour les élèves qui veulent étudier une autre langue moderne que l'anglais ou le français, en tant que langues secondes. Tout élève serait tenu d'étudier outre sa langue maternelle et le français ou l'anglais, une autre langue, sous forme de cours (Voir Enseigner page 19)

Tout faire pour protéger le français

La Commission Parent fait un impératif de protéger le français non seulement dans les écoles et universités, mais dans toute la vie publique, dans le troisième volume de son rapport qui traite spécialement des programmes d'études et des services éducatifs.

Les commissaires préconisent un sérieux enseignement de l'anglais comme langue seconde pour les francophones et du français comme langue seconde pour les anglophones, afin de rependre le bilinguisme chez tous les Québécois.

"On doit accorder la priorité au français si l'on est anglophone et à l'anglais si l'on est francophone", lit-on dans le rapport.

Menacé de disparition

"L'école aura beau faire, le français sera sans cesse menacé d'effritement et de disparition au Québec, si l'enseignement qu'on en donne ne s'appuie pas sur de solides et profondes motivations socio-économiques. On a dit avec raison qu'une langue qu'on ne parle qu'à cinq heures du soir est déjà une langue morte."

Le ministère de l'Éducation n'est pas le seul en cause ici.

Le gouvernement du Québec tout entier doit, tout en veillant à ne pas isoler le Québec en un ghetto, adopter des mesures très fermes pour protéger le français non seulement dans les écoles et universités, mais dans toute la vie publique.

Le français nécessaire

"C'est particulièrement urgent à Montréal. L'administration provinciale et les services publics, la vie industrielle et commerciale, l'affichage doivent témoigner de ce respect de la langue de la majorité québécoise; il y a la une question de justice et d'honneur."

Aucun écolier ne prendra le français au sérieux à l'école si, à Montréal particulièrement, les ouvriers, administrateurs et hommes d'affaires sont obligés de parler anglais dans leur travail quotidien ou pour obtenir une promotion. Dans le Québec, une excellente connaissance du français devrait être tout aussi nécessaire pour réussir en affaires. Cette motivation socio-économique doit être le point d'appui de la réforme que nous proposons pour l'enseignement de la langue maternelle de la majorité."

Direction intelligente

Les commissaires représentent que l'importance primordiale de l'enseignement du français dans la province de Québec nécessite une direction ferme, dynamique et intelligente de cet enseignement; un organisateur devrait appuyer son action, ses recherches et ses initiatives sur un comité consultatif composé de spécialistes des facultés universitaires, de praticiens de cet enseignement aux niveaux préscolaire, élémentaire, secondaire et au niveau des instituts. Cette direction devrait travailler en liaison étroite avec l'Office de la langue française du ministère des Affaires culturelles.

L'enseignement de l'anglais comme langue maternelle devra aussi être placé sous la direction d'un organisateur compétent et dynamique qui devra collaborer avec la direction du français, faire des expériences conjointes, échanger des méthodes.

Barrière à abolir

Au chapitre de l'enseignement de la langue seconde, la Commission note qu'il est assez paradoxal que dans un pays bilingue, le français et l'anglais soient enseignés beaucoup mieux que dans des pays unilingues pour lesquels elles sont des langues étrangères.

Un paradoxe du système scolaire québécois résulte du cloisonnement de ce système en deux secteurs. Les Canadiens français étant en majorité catholiques et les protestants étant presque toujours anglophones, on en est réduit à faire enseigner en général le français par des anglophones et dans les écoles protestantes et l'anglais par des francophones dans les écoles catholiques. La conséquence en est que la langue seconde est généralement mal enseignée par des gens qui la connaissent et la parlent mal, ce qui aboutit à un bilinguisme de mauvaise qualité et de façade. Il est urgent d'abolir cette barrière qui empêche, dans un pays bilingue, d'utiliser des protestants de langue anglaise pour enseigner l'anglais dans les écoles catholiques de langue française et des catholiques de langue française pour enseigner le français dans les écoles protestantes de langue anglaise. Il est urgent aussi de préparer des Canadiens français à bien enseigner l'anglais et des Canadiens anglais à bien enseigner le français.

De bonnes méthodes

L'enseignement de la langue

seconde, dans le Québec, doit être bien donnée ou n'être pas donnée du tout. Il doit avoir une certaine visée culturelle de façon à dépasser le niveau pragmatique dont on s'est contenté jusqu'ici d'ailleurs de façon très insatisfaisante puisqu'on ne donnait même pas aux élèves la connaissance de la langue parlée.

On ne doit pas enseigner le français et l'anglais par la traduction et le manuel, comme on le faisait traditionnellement.

La primauté de la langue parlée, de sa phonétique, l'apprentissage des structures de la langue avant l'enrichissement du vocabulaire, tels doivent être les fondements de l'enseignement de la langue seconde au Québec. Les écoles devront posséder l'équipement audio-visuel requis.

L'enseignant par ailleurs devra non seulement bien connaître la langue qu'il enseigne et être diplômé dans cette langue, qu'il s'agisse de la langue de sa langue maternelle ou de sa langue seconde, mais il devra aussi connaître la didactique de la langue seconde, ainsi que les divers aspects du bilinguisme au Québec.

Liberté de décision

On devrait laisser aux parents une certaine liberté de décision et offrir un système assez souple pour qu'on puisse, mais uniquement si on a le personnel spécialisé, compétent, faire commencer l'étude de l'anglais en 2e ou 3e année du cours élémentaire pour certains, en le continuant ensuite à raison d'une dizaine de minutes par jour seulement pour entretenir et fortifier les mécanismes acquis; les autres commenceraient l'anglais en 5e année, selon le régime actuel, à raison de trente ou quarante-cinq minutes par jour.

On pourrait faire servir à cette initiation à l'anglais certains camps d'été ou des récréations où l'enfant jouerait avec des camarades anglophones ou encore des heures supplémentaires le samedi ou un quart d'heure supplémentaire quotidien, le matin.

JACQUES-R. DIAMOND, D.C.

CLINIQUE CHIROPRATIQUE

LAQUERRE & DIAMOND

1617, Royale, Trois-Rivières FR. 4-3101

Invitation à la population de Trois-Rivières et des environs

Nous vous invitons cordialement à VISITER NOS SERRES

DIMANCHE, LE 13 DECEMBRE de 10 hres a.m. à 5 hres p.m.

Nos fleurs revêtent un charme particulier en cette saison de Noël. Elles ne sont que beauté et parfum.

Nos fleuristes vous accueilleront avec cordialité et vous donneront toutes les explications désirées sur la culture des plantes qui vous charment davantage.

Aux amateurs de photographies et de couleurs, nous lançons une invitation particulière.

ORICULTURE

H. G. Gauthier Inc.

Boul. Royal - Trois-Rivières

Trois semaines après la première tempête

Le problème du déneigement reste entier

Accusé de facultés affaiblies au volant

M. Hilarion Caron est acquitté honorablement

Le juge Maurice Langlois a acquitté, hier matin, un entrepreneur-briqueur de St-Maurice, en rendant jugement sur une accusation de facultés affaiblies au volant.

Lors du procès, sept témoins de la Couronne avaient déclaré tour à tour que l'accusé, M. Hilarion Caron était en état d'ébriété lorsqu'il perdit la maîtrise de son automobile qui alla s'immobiliser dans un fossé.

Or, son honneur le juge Maurice Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, a trouvé plus vraisemblable la version des témoins de la défense, habilement représentée par Me Pierre Houde.

Lors du procès, ces derniers avaient témoigné que Chasson était normal lorsqu'il a quitté le Club Nautique de Louiseville. De plus, il fut prouvé

que l'accusé avait consommé seulement deux verres de cognac et deux verres de bière au cours de la soirée.

Le témoignage qui devait toutefois donner le plus de poids dans la décision du président du tribunal fut sans doute celui du Dr Marcel Gervais.

Le médecin avait expliqué pour le bénéfice de la Cour que l'automobiliste avait possiblement subi un traumatisme crânien lors de l'embarcadere de son véhicule.

Toujours selon le Dr Gervais, le traumatisme a pu provoquer l'inconscience de M. Caron un certain temps, ce qui expliquerait son attitude bizarre à l'arrivée des policiers. Sentant l'alcool dégager par l'haléine du blessé, les agents-patrouilleurs avaient alors cru que l'accusé était en état d'ébriété avancé.

Cadeau de Noël du maire Dufresne

Le stationnement gratuit dans les parcs de la ville

S.H. le maire Gérard Dufresne veut offrir un cadeau de Noël à la population qui se rendra magasiner durant la période des Fêtes en rendant gratuit le stationnement dans les parcs de la ville. Il annonçait, hier, après-midi qu'il proposera au conseil, lors de la séance de lundi, que le stationnement soit gratuit sur les terrains de stationnement de la ville, durant la période allant du 15 décembre 1964 au 7 février 1965.

Me Dufresne déclarait que cette suggestion a pour but d'améliorer la circulation dans les centres commerciaux de la ville en permettant aux automobilistes de stationner leurs véhicules gratuitement dans les parcs municipaux. Il espère qu'en agissant ainsi, les autori-

tés municipales aideront le commerce local en garantissant à Trois-Rivières le public consommateur.

Cette initiative sera vraisemblablement bien accueillie par les marchands de notre ville qui, lors d'une récente rencontre avec le conseil, avaient réclamé une expérience particulière au parc de stationnement du Marché à Foix où les parcomètres seraient remplacés par des préposés collecteurs.

Les marchands avaient également souligné que la difficulté de stationner écartait de notre ville un certain pourcentage de consommateurs qui préfèrent se rendre dans des centres en périphérie de la ville, surtout au cours de cette période de grand achalandage que sont les Fêtes.



LE NAVIRE SUISSE Silvaplana a été saisi, hier, dans le port de Trois-Rivières à la demande de l'autorité de la Voie maritime du St-Laurent, qui réclame \$13,218 de droits de passage impayés. C'est M. Roger Bourgeois, huissier, qui a signifié le bref de sommation émis par la Cour de l'Echiquier. On voit ici le navire à l'ancre dans le port.

A la demande de l'autorité de la Voie maritime

Le navire Silvaplana saisi

Le navire suisse M.V. Silvaplana a été saisi dans le port de Trois-Rivières, hier.

M. Roger Bourgeois, huissier de notre ville, a signifié au capitaine du navire un mandat d'arrêt "in rem" et un bref de sommation émis par la Cour de l'Echiquier à la demande de l'autorité de la Voie maritime du St-Laurent. Celle-ci réclame \$13,218 de droits de passage impayés.

Le bâtiment était accosté au quai No 11 et prenait un chargement d'amiante lorsque le fonctionnaire de la Cour de l'Echiquier a opéré la saisie.

M. Bourgeois a ensuite signifié à M. Marcel Beaumier, de l'Office des Signaux, à la Pointe aux Ormes, que le bâtiment était sous la garde de la Cour

et qu'il devait retenir les pilotes jusqu'à nouvel avis.

Le navire devait quitter Trois-Rivières ce matin. Il est toujours possible qu'une main levée ait été accordée au cours de la nuit, après entente entre les propriétaires du bateau et l'autorité de la Voie maritime.

Ce serait la deuxième fois qu'un incident de ce genre se produit dans le port trifluvien. L'autre remonterait à cinq ans.

Une garantie

Au moment de mettre sous presse, M. Bourgeois nous communique que l'agent du navire Silvaplana a donné à l'autorité de la Voie maritime du St-Laurent une garantie suffisante pour qu'elle consente à libérer le bâtiment.

Un pilote pourra donc monter à bord ce matin et l'acheminer vers sa destination à l'heure prévue.

Les écoles normales et la formation du personnel enseignant

Les universités peuvent-elles faire mieux?

La Fédération des Ecoles Normales du Québec réunie en Assemblée générale à l'Ecole Normale, Maurice Duplessis, consacre deux jours à l'étude du rapport Parent en ce qui concerne les exigences de ce rapport pour la formation des maîtres.

A l'issue de la première journée d'étude, M. Louis-Philippe Boisseau, principal de l'Ecole Normale Ville-Marie et président de la fédération déclarait qu'il était encore prématuré pour prédire le sens des résolutions qui seront adoptées par les quelque 230 membres présents.

Gigantesque arbre de Noël, rue Des Forges

A la suggestion de son honneur le maire Gérard Dufresne, de Trois-Rivières, la compagnie Maurice Pollack, de Québec, propriétaire de l'emplacement du vieux marché aux denrées, rue des Forges, a érigé en front de la rue des Forges, un gigantesque arbre de Noël d'une cinquantaine de pieds de hauteur, qui sera illuminé, dès la fin de semaine.

M. I.C. Pollack, co-propriétaire de Maurice Pollack & Cie, s'est rendu à la demande du premier magistrat de Trois-Rivières.

On sait que la Compagnie d'Électricité Shawinigan a refusé d'accorder sa permission au sujet de l'installation des décorations lumineuses au-dessus de ses lignes électriques, dans le centre commercial.

Afin de créer une certaine atmosphère dans la zone commerciale du Carré des Forges et aussi afin de préparer de bonnes relations avec le public acheteur de Trois-Rivières, la compagnie Pollack offre à la population trifluvienne un magnifique arbre de Noël qui sera le signe avant-coureur des projets envisagés par les frères Pollack dans le centre commercial.

Le thème de cette troisième assemblée générale de cette jeune fédération dont la naissance ne remonte qu'au mois de juin 1964, pose en fait quatre questions. Comme document de travail, chaque participant a reçu un extrait du rapport Parent, lequel extrait contient tout ce qui touche la formation des maîtres. "C'est en somme le portrait du maître futur, tel que dessiné par le rapport Parent, précise M. Boisseau."

En face de ce portrait, la Fédération des Ecoles Normales se demande: peut-on créer ce maître avec les moyens dont nous disposons? Sinon, pourrions-nous le créer moyennant certaines modifications? Lesquelles? Ces modifications mises en place, les universités peuvent-elles faire mieux que les Ecoles Normales?

Des statistiques encourageantes

Il y a quelques mois, la Fédération des Ecoles Normales

confiait à l'un de ses membres le soin de compiler des statistiques sur les diplômés détenus par les éducateurs des écoles normales. Hier, M. l'abbé Georges Auger, principal de l'école Normale de Nicolet communiquait à ses confrères les résultats de son enquête, résultat très encourageant.

Son relevé qui tient compte du personnel de 83 écoles normales de la province, soit 1,375 éducateurs, révèle que ces derniers détiennent 73 doctorats, 399 licences en pédagogie, 312 autres licences universitaires, 93 diplômes équivalents à une licence, 142 maîtrises diverses, 407 baccalauréats en pédagogie, 721 baccalauréats en Arts, 199 autres baccalauréats et 875 brevets "A" ou brevets supérieurs.

Des cadres agrandis

Au cours de cette première journée, l'assemblée générale

a pris l'importante décision de modifier sa constitution afin de compter comme membres de plein droit les assistants-principaux, les directeurs d'études, les directeurs des étudiants, les directeurs de la pratique de l'enseignement. Lors de sa création, la fédération se limitait aux principaux d'écoles normales.

Semaine d'information

M. Boisseau, président de la fédération a lancé un appel aux éducateurs des écoles normales afin qu'ils approfondissent au plus tôt la teneur du rapport Parent afin d'être en mesure de répondre adéquatement aux desirs du sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay de tenir une semaine d'information sur le rapport auprès des normaliens et normaliennes.

Clôture, cet après-midi

Aujourd'hui, les quatre comités compléteront l'étude des questions qui leur sont soumises afin d'être en mesure de présenter leurs résolutions cet après-midi.



LA FÉDÉRATION des Ecoles normales du Québec tient présentement sa troisième assemblée générale à l'Ecole normale Duplessis. Sur cette photo, dans l'ordre habituel, M. J.-Wilfrid Caron, directeur

général du Service des Ecoles normales, M. Louis-Philippe Boisseau, président de la fédération, et l'abbé Louis Massicotte, principal de l'Ecole normale Duplessis.

Le conseil ne demeure pas inactif, déclare le maire

Par Pierre L. DESAULNIERS

Trois semaines après la première tempête, le conseil n'a pas encore décidé comment sera solutionné le problème du déneigement, puisqu'officiellement, il n'a pas encore fixé son choix entre la municipalisation et l'entreprise privée. Par contre, il a fait l'acquisition de machinerie et demande des soumissions qui seront ouvertes lundi.

La population qui n'a pas été sans constater la lenteur avec laquelle on a procédé à l'enlèvement de la neige de la dernière tempête, s'interroge sur les raisons qui retiennent la décision du conseil.

Interrogé, hier après-midi, S. H. le maire Gérard Dufresne répondait simplement qu'une décision sera vraisemblablement prise et que toutes les raisons seront divulguées au moment de la décision.

Il soulignait cependant que le conseil n'était pas demeuré inactif pour autant puisqu'il a déjà décidé de l'achat de trois tracteurs Bombardiers et de trois camions, qu'il fixera lundi son choix en ce qui concerne l'achat des tracteurs chargeurs et qu'il ouvrira les soumissions pour les deux petites soufflées. Il ajoutait que lundi, le conseil Roger Lord en vacances depuis trois semaines sera de retour à la table du conseil.

LA CHANCE

Entre-temps, dans les milieux municipaux responsables du déneigement, on souhaite que les hasards du temps n'affligent pas la ville d'une tempête. On mise sur la chance. En effet, dans un rapport lu au conseil, mercredi, l'ingénieur en charge du déneigement, M. Paul-P. Boissvert rappelait à nos édiles la carence d'équipement municipal pour faire face adéquatement à une tempête; qu'à la suite de la première tempête, l'organisation du déneigement a rencontré quelques difficultés à ajuster dans certains secteurs.

Il souligne cependant que malgré toutes les lacunes, les employés municipaux ont tout mis en œuvre pour s'en tirer le mieux possible, d'autant plus qu'on aurait eu quelques embarras à obtenir l'équipement de l'entreprise privée.

MUNICIPALISATION

Bien que le conseil n'ait pas encore définitivement décidé la municipalisation du déneigement, les ingénieurs ont pris les devants en préparant un cahier des fonctions et de l'équipement. Ce cahier a été remis à chaque contremaître de quartier et autres responsables du déneigement. Le fait fut déclaré au conseil lorsque l'échevin Gaston Vallières déclara que l'organisation du déneigement lui rappelait la "Tour de Babel".

Ce cahier décrit notamment l'équipement de la ville qui peut compter sur cinq niveaux: six soufflées de différents formats, deux sautoires, dix camions équipables de charnières, huit chargeurs, huit "Terratracs" et onze "Bombardiers".

La location d'équipement à l'entreprise privée a justement fait l'objet d'un débat à la séance de mercredi. Le conseil a voté à l'unanimité l'achat de l'équipement de la ville qui peut compter sur cinq niveaux: six soufflées de différents formats, deux sautoires, dix camions équipables de charnières, huit chargeurs, huit "Terratracs" et onze "Bombardiers".

La location d'équipement à l'entreprise privée a justement fait l'objet d'un débat à la séance de mercredi. Le conseil a voté à l'unanimité l'achat de l'équipement de la ville qui peut compter sur cinq niveaux: six soufflées de différents formats, deux sautoires, dix camions équipables de charnières, huit chargeurs, huit "Terratracs" et onze "Bombardiers".

Avons donc la patience d'attendre à lundi et souhaitons que la ville ne soit pas ensablée sous une tempête.

Réal Boyte est acquitté

"La Couronne n'a pas prouvé hors de tout doute le délit"

Réal Boyte, de Montréal, accusé d'avoir encaissé un faux chèque de la Russ Engineering en décembre 1963 à la taverne La Victoire, de Trois-Rivières, a été acquitté, hier matin, par son honneur le juge Maurice Langlois, en Cour des Sessions de la Paix.

Le président du tribunal a déclaré que la Couronne n'avait pas prouvé hors de tout doute raisonnable la culpabilité de l'accusé. Une cause semblable, impliquant le même individu, a dû être également renvoyée car le témoignage d'un principal témoin était encore plus imprécis que dans le premier cas.

La Sûreté municipale de Trois-Rivières soupçonnait notamment Boyte d'être l'un des huit individus en habit de travail qui avait monnayé un faux chèque de la Russ Engineering, à la taverne La Victoire.

CADEAU IDEAL pour l'automobiliste.

Couvre-sièges d'auto.
• Pneu de véla \$7500
• Mouton 100% \$3500
• "CLOUT" \$2795
• Fourrure de \$1395
• Nylon.

MAURICE THOMPSON & FILS LEE
1850, Lavolette
FR. 5-4937

GRANDE RAFLE DE DINDES

Bâtisse Industrielle
Terrain de l'Exposition
SAMEDI SOIR
ET
DIMANCHE
toute la journée
Organisée par l'Association
Trifluvienne Avicole

GRAND WHIST

ce soir à 8 hres
au CENTRE LANDRY
Organisé par
LES MEMBRES
DU TIERS-ORDRE
de la paroisse
St-François d'Assise
Nombreux cadeaux.
Prix de présence.

EN PRIMEUR "LES SULTANS"

du Canal 7 de Sherbrooke.
GRANDE DANSE
ce soir à 8 hres
à l'Ecole Secondaire
L'ASSOMPTION
rue Montplaisir
Cap-de-la-Madeleine.
Admission: \$1.00
Vestiaire inclus.

SOIREE BAZAR

au profit de la
Paroisse Notre-Dame
CE SOIR 8 HRES
GROS LOT
ENTREE GRATUITE
— EN PLUS —
RAFFE DE DINDES

GRAND WHIST

Dimanche soir, à 8 hres,
à la salle des Chevaliers
de Colomb, 740, rue Radisson.
Nombreux prix de valeur.
Entrée \$0.35
Apportez vos cartes.
BIENVENUE A TOUS

HOTEL ST-MAURICE

Diner des Fêtes
Père Noël
cadeaux
Enfants: 1/2 prix.
RESERVATION:
FR. 4-6231
Buffet Musical
tous les dimanches.
HOTEL ST-MAURICE

La réforme scolaire atteint le cœur du système

Le troisième volume du rapport de la Commission Parent paraîtra encore plus révolutionnaire que le précédent, qui cependant apportait des changements formidables dans l'organisation scolaire au Québec. Mais, alors que la trame précédente de cette étude portait sur les structures, un aspect en somme extérieur à l'enseignement proprement dit, celle-ci pénètre profondément à l'intérieur du problème, transforme les méthodes et les programmes.

Avec ces nouvelles modifications, le Québec s'adapte vraiment aux conditions du XXI^e siècle, il forge un instrument de travail qui donnera son plein rendement au cours du XXI^e siècle. Au premier plan des bouleversements prévus on trouve l'invasion en masse des procédés audio-visuels et la fin du règne exclusif de l'imprimé dans l'éducation. On aura donc recours au disque, au magnétophone et au cinéma. L'écran servira comme technique mais aussi comme discipline artistique.

En effet, les langues mortes, le latin et le grec, perdront de leur importance tandis que les langues vivantes, surtout l'espagnol et l'allemand, deviendront matières courantes que les élèves pourront étudier au lieu des langues anciennes. L'anglais deviendra obligatoire chez les Canadiens français et le français chez les Anglo-Canadiens du Québec. Mais l'enseignement de cette langue seconde devra se faire de façon que les étudiants puissent la maîtriser afin de s'exprimer facilement dans les deux langues officielles du pays.

Le rapport note même qu'aux yeux des commissaires le terme : langue seconde ne rend pas leur pensée. On en vient à préconiser un enseignement total où il n'y aurait pas de langue seconde mais deux langues nationales. On peut se demander si le Québec ne va pas trop loin. Ne risque-t-on pas d'accélérer par la dangereuse puissance de toutes les techniques modernes le processus d'anglicisation déjà fort avancé?

Sans doute, l'enseignement perfectionné de l'anglais s'accompagnera d'une formation française plus efficace et plus poussée. Mais si l'adoption du bilinguisme intégral suggérée par la Commission Parent ne dépasse pas les limites du Québec, l'usage de l'anglais dans les rapports entre francophones et anglophones ne risque-t-il pas de s'intensifier pour devenir finalement exclusif? La bonne volonté est une excellente chose, mais quand elle n'apparaît que d'un côté chez deux interlocuteurs elle ris-

que d'engendrer un déséquilibre.

Cette conception des deux langues sur un plan égal dans le Québec semble une audace inutile et fort suspecte. Les éducateurs devront l'étudier à fond avant de l'appliquer. Le texte de la Commission fait mieux comprendre ce qu'elle entend par le nouvel humanisme dont elle a fait état dans le volume précédent. On peut dire que, tout en étant moins livresque, il deviendra aussi moins littéraire. On fera disparaître dans une certaine mesure le latin et le grec et aussi certaines autres matières qui s'identifient avec ce que l'on désigne comme les humanités.

A travers ces pages se profile une institution nouvelle, "école-atelier où voisineront des salles où l'on travaille le fer et les moteurs et des classes où se donne le cours d'analyse littéraire, d'espagnol et d'histoire de l'art; le costume de gymnase fera partie de l'équipement de l'enfant tout autant que le dictionnaire français." On enseignera la musique, l'art cinématographique et les arts plastiques. Le cinéma deviendra évidemment un procédé d'enseignement très utilisé. La langue maternelle, la langue seconde et les autres langues vivantes s'acquerront dans les laboratoires où toutes les ressources de la technique seront mises à profit. L'éducation physique sera obligatoire à toutes les années du cours et l'enseignement des mathématiques sera tellement modernisé qu'on aura l'impression d'introduire au programme une nouvelle matière. Enfin, la Commission Parent ne se désintéresse pas de la menace d'anglicisation qui pèse sur Montréal. Le problème du respect de "la langue de la majorité québécoise" est "particulièrement urgent" dans la vie industrielle et commerciale de Montréal. Les commissaires recommandent des "mesures très fermes", par exemple que "la Législature du Québec soit invitée à promulguer des lois et règlements pour faire reconnaître et respecter partout le français dans les documents administratifs, la publicité et l'affichage, dans les services publics, l'hôtellerie, le commerce et l'industrie." Cet objectif aurait pu être atteint avec une certaine bonne volonté. Mais puisque celle-ci fait totalement défaut dans certains milieux d'affaires, le gouvernement doit prendre la chose en main et frapper dur, au besoin jusqu'à l'établissement des entreprises conduites par des fanatiques. Le temps n'est plus où les Canadiens français pouvaient endurer d'être traités comme des étrangers chez eux.

Le repos dominical, c'est chose sacrée!

La Commission royale d'enquête, présidée par le juge Richard Alléou, sur la nécessité de permettre le travail du dimanche dans les grandes papeteries et grandes fabriques de pâtes à papier, reçoit présentement des mémoires ou des représentations de la part des grandes industries intéressées, des syndicats de travailleurs du papier ou de tout autre organisme, ou simple citoyen, qui ont quelque chose à dire sur cette brûlante question.

Il va de soi, que pour nous, Mauriciens, dont la vie économique, industrielle et sociale, est intimement liée à la fabrication du papier à journal ou autres sortes de papier, les exposés de points de vue favorables ou défavorables au travail du dimanche nous intéressent directement. D'autant plus que nos grandes usines et les centrales syndicales de Trois-Rivières et de la Mauricie viennent à leur tour de déposer des mémoires devant la Commission Alléou.

Deux grandes idées, tout à fait à l'opposé l'une de l'autre, ressortent des mémoires et des représentations soumises par des gens de chez nous.

En premier lieu, il y a l'opinion de ceux qui croient encore au repos dominical, à l'observance du jour du Seigneur, et ils sont légions les partisans de ce précepte de notre religion. On trouve le même précepte, ou l'équivalent, dans d'autres religions : chez le peuple juif, le jour du Sabbat; au sein des dénominations chrétiennes, mais non catholiques, le précepte du repos dominical est religieusement respecté.

En France, où la religion n'a rien à voir avec l'état, ou la religion ne peut s'immiscer dans les affaires gouvernementales, une loi, celle du 13 juillet 1906, décrète le repos hebdomadaire, c.à.d. le repos dominical. De façon générale, ce repos hebdomadaire doit être accordé, et l'est en fait, entre minuit le samedi et minuit le dimanche.

Evidemment, comme partout ailleurs, quand l'intérêt public est en cause, quand il s'agit de services publics et communautaires, ce repos hebdomadaire peut être accordé durant une autre période de la semaine, puisqu'il est impossible d'éviter dans ces cas le travail du dimanche, mais de façon intermittente seulement.

Allons en France, en Europe, un peu partout dans le monde, et nous verrons jusqu'à quel point les hommes et les femmes et les enfants tiennent à ce congé hebdomadaire, le dimanche. Ce n'est pas, pour la très grande ma-

jorité des Parisiens ou des Français par obligation d'aller à la messe et de prier Dieu, mais c'est par goût et besoin de se détendre, de rompre avec la routine de la semaine, d'aller flâner sur les quais, à la campagne, au chalet, dans les clubs sportifs, dans les cinémas, au théâtre, au concert, ou tout simplement pour se reposer dans le calme du foyer ou de son jardin.

La grande industrie du papier, à laquelle les Trifluviens et les Mauriciens doivent tant de bien-être, de confort, de prospérité, d'un niveau de vie bien au-dessus de la moyenne dans d'autres régions et la province, invoque depuis plusieurs années déjà des raisons de concurrence économique et de survie industrielle et économique, pour obtenir le privilège de travailler le dimanche, c'est-à-dire de produire le dimanche, de produire sur une base de sept jours par semaine.

Depuis son implantation à Trois-Rivières et en Mauricie, l'industrie des pâtes et du papier a fait travailler son personnel le dimanche, pas pour un travail de production, mais pour l'entretien et la réparation des machines, de sorte qu'à partir de minuit le dimanche soir, la production puisse reprendre de façon normale.

Certes les arguments invoqués par la grande industrie sont impressionnants, mais pourquoi faut-il que dans une province d'expression française et de foi catholique, en très forte majorité, cette industrie n'ait pas trouvé d'autres moyens, d'autres formules, de livrer une concurrence efficace à son homonyme des États-Unis, des autres provinces anglo-canadiennes et à très forte majorité de foi protestante, que d'imposer à ses ouvriers du travail de production le jour du repos dominical. Tout travailleur, quel qu'il soit, intellectuel, collet blanc, manuel ou simple "journalier", a besoin du dimanche, le plus souvent possible, pour récupérer ses forces, se détendre et s'il est chrétien pour remplir ses devoirs religieux.

Il nous semble que les spécialistes de cette puissante et prospère industrie, les chercheurs, les techniciens, les sociologues etc., pourraient découvrir des méthodes de production rapides et économiques, en vue d'assurer la vente du produit à des prix capables de faire face à la concurrence.

Mais attendons le rapport de la Commission d'enquête pour tirer nos propres conclusions.

La Bible vous parle: De même que celui qui vous a appelés est saint, devenez saints, vous aussi, dans toute votre conduite. (1 Pierre 1, 15)

Ce qu'on dit: Nous sommes en conflit, en différend

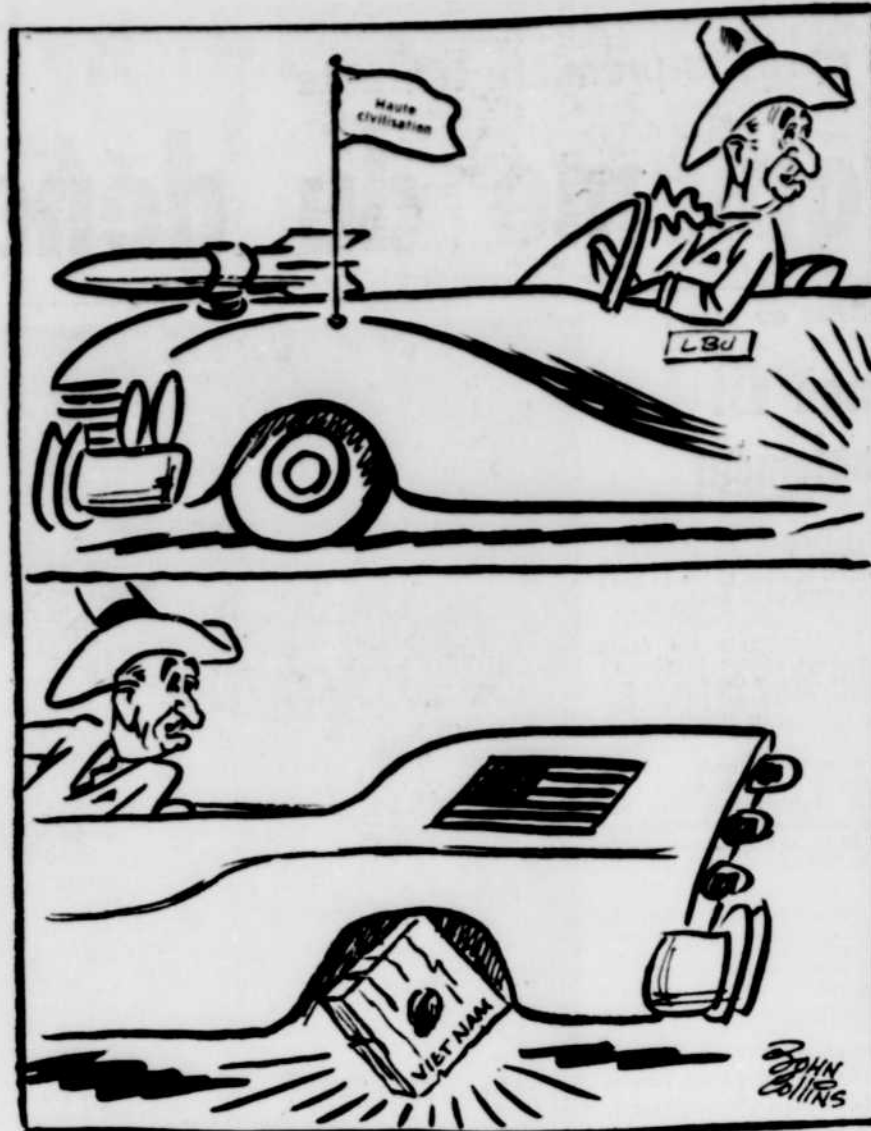
Ce qu'on doit dire: Je n'ai pas payé mes dus (dus)

Le nouvelliste
Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC.
FONDE LE 30 OCTOBRE 1910 - TELEPHONE 374-2301

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France-Presse, Service de photo fac-similé Presse Canadienne, Presse Associée.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des données y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Une roue qui ne tourne pas rond

Conclusions du rapport Parent (III)

Organisation et esprit de l'enseignement des programmes

(193) Nous recommandons que la proportion de l'horaire, dans l'ensemble des études, qui sera consacrée: a) aux arts et aux disciplines de l'expression, b) aux sciences de la nature et de l'homme, c) aux disciplines de synthèse et au développement global de l'élève, soit déterminée par le service d'orientation en fonction des aptitudes et des goûts de l'enfant et de la carrière vers laquelle il se dirige.

(194) Nous recommandons que le tuteur ou le groupe de tuteurs ait pour fonction de s'assurer de la qualité du travail de chacun des élèves dont il a la responsabilité, d'aider chacun dans les difficultés qu'il pourrait rencontrer.

(195) Nous recommandons que soit favorisée la collaboration entre parents et maîtres en vue d'un progrès harmonieux du système scolaire, de l'organisation d'activités favorables au bien-être et au développement de l'enfant, d'échanges fructueux de points de vue et d'enseignements tout particulièrement en ce qui concerne l'orientation scolaire et professionnelle de l'enfant.

La langue maternelle

(196) Nous recommandons que le ministère de l'Éducation accorde une priorité à l'enseignement de la langue maternelle et prenne les mesures nécessaires pour assurer la formation, le recrutement et le perfectionnement des enseignants chargés de cette matière.

(197) Nous recommandons que le personnel enseignant de tous les niveaux ne soit admis à exercer la profession d'enseignant qu'après avoir subi un examen écrit et oral de langue maternelle.

(198) Nous recommandons que les enseignants du niveau pré-scolaire et du niveau élémentaire soient formés au dépistage des difficultés d'apprentissage de la lecture et des divers défauts de langage et puissent orienter les enfants atteints de ces handicaps vers les services correctifs appropriés.

(199) Nous recommandons que les facultés des sciences de l'éducation et les facultés de lettres, en collaboration avec la direction de l'enseignement de la langue maternelle au ministère de l'Éducation, fassent des recherches sur les méthodes d'apprentissage de la lecture.

(200) Nous recommandons que l'enseignement de la langue maternelle accorde une grande importance à la langue parlée, que les écoles soient dotées de l'équipement requis et que les enseignants soient initiés à l'utilisation la plus efficace possible de cet équipement.

(201) Nous recommandons que les élèves du niveau élémentaire aient à lire un minimum de 15 albums ou volumes par année; que les élèves du niveau secondaire aient à lire un minimum de 30 volumes par année choisis par eux dans une liste de cent ou deux cents volumes.

(202) Nous recommandons que l'on organise des colloques, cours de fins de semaines, cours d'été, service d'information sur l'enseignement de la langue maternelle.

(203) Nous recommandons que le ministère de l'Éducation annonce que, à partir d'une date précise déterminée par lui, l'enseignement de la langue maternelle au niveau secondaire sera confié à des licenciés en cette matière.

(204) Nous recommandons que dans chaque région, un organisateur de l'enseignement de la langue maternelle bien qualifié ait juridiction sur cet enseignement dans les éco-

les élémentaires et droit de regard sur la qualité de la langue utilisée dans les autres enseignements.

(205) Nous recommandons que tous les manuels utilisés dans les écoles de la province soient examinés par un comité général des manuels composé de linguistes, de spécialistes dans les arts plastiques et les arts graphiques et de critiques littéraires.

(206) Nous recommandons que l'on fasse au plus tôt un examen des manuels de français actuellement en usage dans les écoles, afin de ne conserver que ceux dont la qualité est satisfaisante, et afin de remplacer les autres, pour le moment, par de bons manuels de France ou d'ailleurs, et que l'on organise un cours pour recruter de bons auteurs de manuels.

(207) Nous recommandons que des méthodes pour l'enseignement de la phonétique, pour la lutte contre l'anglicisme, soient étudiées et expérimentées par des groupes de spécialistes nommés à cet effet.

(208) Nous recommandons que le mode de présentation de la littérature canadienne aux élèves des divers niveaux fasse l'objet de recherches et d'études.

(209) Nous recommandons qu'un organisateur de l'enseignement du français soit nommé, avec un mandat de trois ans, au ministère de l'Éducation, qu'il soit autorisé à s'en-tourer d'un comité consultatif et à travailler en collaboration avec l'Office de la langue française du ministère des Affaires culturelles.

(210) Nous recommandons qu'un organisateur de l'enseignement de l'anglais soit nommé par le ministère de l'Éducation pour un mandat de trois ans et qu'il soit autorisé à s'en-tourer d'un comité consultatif.

(211) Nous recommandons que la législature du Québec soit invitée à promulguer des lois et règlements pour faire reconnaître et respecter partout le français dans les documents administratifs, la publicité et l'affichage, dans les services publics, l'hôtellerie, le commerce et l'industrie.

Langues étrangères anciennes et modernes

(212) Nous recommandons qu'on prévienne, dans chaque école secondaire, un système d'options assurant un choix vraiment libre entre l'étude du grec, celle du latin et celle d'au moins deux langues vivantes à partir de la fin de l'anglais et qu'aucun élève ne soit tenu d'étudier le grec ou le latin.

(213) Nous recommandons que les universités organisent ou développent un département et un centre de recherches consacrés à la didactique des langues vivantes et des langues anciennes.

(214) Nous recommandons qu'on autorise, comme cours-options en langues vivantes, des cours-options en espagnol, en allemand, en italien, en russe, en hébreu, en arabe, en chinois ou en japonais, ou en toute autre langue dont une

l'anglais comme langue seconde et un organisateur de l'enseignement du français comme langue seconde, chacun d'eux étant assisté d'un comité consultatif compétent.

La formation musicale

(221) Nous recommandons que les programmes d'éducation musicale pour tous comportent au moins une période par semaine, au niveau élémentaire et durant les deux premières années du secondaire.

(222) Nous recommandons que l'on offre, durant les trois dernières années du cours secondaire, un cours-option ordinaire en musique, de deux périodes par semaine, et un cours-option concentré, de quatre périodes, celui-ci conduisant à un certificat après la 11^e année.

(223) Nous recommandons que l'on intensifie, par cours d'été, et dans les villes, par cours du soir et de fin de semaine, pour les enseignants de l'élémentaire, l'initiation aux méthodes Ward, Orff-Bergre Martenot ou à toute autre méthode reconnue par l'UNESCO et par les congrès internationaux.

(224) Nous recommandons que l'on exige, le plus tôt possible, que l'enseignement musical au niveau secondaire soit donné par des licenciés, ou par des titulaires du brevet d'aptitude pédagogique du Conservatoire.

(225) Nous recommandons que l'on favorise, par des bourses, le recrutement et la formation du personnel enseignant nécessaire pour l'enseignement de la musique.

(226) Nous recommandons que les cours-options en musique soient offerts uniquement dans les institutions bien équipées en personnel, en salles de musique et en instruments.

(227) Nous recommandons que l'on confie la responsabilité de l'enseignement musical, jusqu'à la 11^e année, à un organisateur provincial de l'enseignement de la musique, au ministère de l'Éducation, que le mandat sera de trois ans, renouvelable.

(228) Nous recommandons que l'organisateur provincial de l'enseignement musical soit assisté par un comité consultatif composé d'un nombre égal de spécialistes de l'enseignement supérieur, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement élémentaire.

(229) Nous recommandons que le Conservatoire de musique de la province soit rattaché au ministère de l'Éducation.

Les arts plastiques

(230) Nous recommandons que les programmes d'études comportent au moins une période obligatoire par semaine de formation aux arts plastiques, au niveau élémentaire et au niveau secondaire.

(231) Nous recommandons que l'on offre, durant les trois dernières années du cours secondaire et au niveau de l'institut, un cours-option ordinaire de deux périodes par semaine en arts plastiques, et un cours-option intensif de quatre périodes par semaine.

(232) Nous recommandons que l'enseignement des arts plastiques au niveau secondaire soit donné par des enseignants qualifiés et dûment diplômés.

(233) Nous recommandons qu'aucune école secondaire ne soit autorisée à offrir l'enseignement des arts plastiques si elle n'a pas le personnel compétent, et si elle ne possède pas des ateliers convenablement équipés.

(234) Nous recommandons que les cours-options en arts plastiques et au besoin, l'enseignement des arts plastiques dans les deux premières années du secondaire, soient concentrés pour le moment dans quelques écoles et instituts bien équipés en personnel enseignant et en ateliers.

(235) Nous recommandons que le ministère favorise l'expansion dans les écoles de Beaux-Arts, de la section qui prépare le personnel enseignant.

(236) Nous recommandons que, dans les écoles, soient

(Voir Conclusions page 19)

MAURICE ST-LOUIS C.A.

COMPTABLE AGREE

1240 Rue ROYALE (édifice Caisse Populaire)

TROIS-RIVIERES

FR. 5-7786

FILMS

SERVICE COMPLET DE FINITION EN 8 HEURES

50%	ROUL. DE 8	POSES 3 1/2 x 5	35¢
SUR ROULEAU BLANC & NOIR	ROUL. DE 12	POSES 3 1/2 x 3 1/2	60¢
	ROUL. DE 20	POSES 3 1/2 x 4 1/2	1 00
IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢			

ROUL. DE 8	POSES 3 1/2 x 5	3 00	30% SUR ROULEAU KODACOLOR
ROUL. DE 12	POSES 3 1/2 x 3 1/2	4 00	
IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢			

EKTACHROME 120-620-127 ou 135 (20 POSES) 115

Avec 35. A ces prix, ajoutez 5¢ pour le poste et 4 ou 6¢ pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie ou argent rem. Envoi par la poste.

PHOTO POSTE INC.

CASE POSTALE 1153, QUEBEC, P.Q.



LE GROUPE D'ARTISTES qui exposent chez Ritha Gingras entourent le potier Nicolas Brodbeck; debout, à gauche, Marcel Juneau, ferronnier d'art, Mlle Fer-

nande Marin, tisserande, Stanley Cosgrove, peintre, Mme Ritha Gingras, muraliste sculpteur, Yves Sylvestre, émailleur, et Bernard Chaudron, joaillier.

Comme conséquence d'un accident routier

Les jurés tiennent Michel Duchesneau responsable du décès de Mme F. Drolet

GRAND MÈRE — "Mme Fabien Drolet est décédée des conséquences d'un accident de la circulation causé par M. Michel Duchesneau, de 910, de la 4e Avenue à Grand Mère, dans la conduite dangereuse de sa motocyclette". Tel est le verdict rendu par les jurés lors de l'enquête du coroner tenue à la morgue officielle Pellerin et Frère de Grand Mère. L'enquête a été présidée par le coroner du comté de Lavolette, le Dr André Poisson de Grand Mère.

La couronne a immédiatement porté une accusation de négligence criminelle dans la mise en opération d'une motocyclette contre Michel Duchesneau. Ce dernier a pu reprendre sa liberté moyennant un cautionnement de \$200 par personne solvable. Il comparaitra jeudi prochain en cour des Sessions de la Paix à Grand Mère pour répondre à cette accusation.

Cette enquête a été tenue à la suite de l'accident survenu le 8 juillet dernier, dans le rang sud du Lac à la Tortue, dans les limites de Hérouxville. L'enquête a été ouverte deux jours plus tard et le fils de la victime, M. Jean-Maurice Drolet, un agent de la Sûreté provinciale, avait alors identifié le corps de sa mère.

À la reprise de l'enquête, il a déclaré qu'il circulait sur le chemin de ceinture du Lac à la Tortue en direction d'Hérouxville. Il était alors vers 3 h 15 de l'après-midi, par une journée ensoleillée, et la chaussée était sèche.

Il voyageait en compagnie de sa mère dans sa voiture et avant de prendre une courbe prononcée, il a vu venir une motocyclette qui circulait à gauche. Elle était alors presque rendue sur sa voiture, et il n'a pu faire aucune manœuvre pour éviter la collision.

Selon M. Drolet, la moto filait à environ 65 milles à l'heure tandis que son automobile roulait à environ 25 milles à l'heure. À l'endroit où s'est produite la collision, il y a une double ligne blanche continue. Immédiatement après la collision, il a aperçu sa mère effondrée dans sa voiture. Il ne croyait pas qu'elle était blessée mais avec l'aide d'un individu, il l'a transportée dans un chalet afin d'avoir recours à un médecin.

Des photographies ont été prises sur les lieux et M. Char-

les Marcotte, après les avoir identifiées, les a produites comme exhibits.

M. Gaëtan Gauthier a déclaré avoir eu connaissance de l'accident. Il était sur le bord de la route et il a vu venir la motocyclette à sa droite. Selon le témoin, il roulait à environ 30 ou 40 milles à l'heure. Quant à la voiture, elle roulait en même direction que lui et elle était sur le point de le dépasser.

Il a précisé que l'auto était à sa droite et qu'après la collision, elle n'a pas été déplacée. Quant à la moto, elle est allée s'immobiliser à sa droite par rapport à sa direction. Il s'est aussi rendu à la voiture pour aider au transport de Mme Drolet dans un chalet.

Il a vu des traces de freinage sur la chaussée sur une courte longueur. Il a également remarqué des débris sur la chaussée provenant de la moto et de la voiture.

Le motocycliste, M. Michel Duchesneau, a déclaré ne rien se souvenir. Il a subi une fracture du crâne dans cet accident et c'est la cause de sa perte de mémoire. Il a déclaré ne rien se souvenir des événements qui se sont passés trois mois avant l'accident.

L'agent Henri Laroche, du bureau de Shawinigan de la Sûreté provinciale, a fait les constatations de l'accident. Il a affirmé que les véhicules n'ont pas été déplacés avant la prise des photographies. Quant à la chaussée, elle a une largeur de 20 pieds à cet endroit. Il a relevé deux traces de freinage d'une longueur d'environ cinq pieds.

Les jurés, MM. Philippe Le-

francois, Napoleon Côté, Oscar Dubé, Emile Lacroix et Jean Trussart ont délibéré environ 10 minutes avant de faire connaître leur verdict. Les témoins ont été interrogés par Me Marcel Crête de Grand Mère, procureur de la couronne.

PALACE
GRAND MÈRE

JUSQU'À SAMEDI
Un film d'aventures
"LE CORSAIRE DE LA REINE"
Avec: Rod Taylor et Keith Michell.
2e Film:
Un film de guerre.
"10 HOMMES POUR L'ENFER"
Avec: Richard Conte.

PALACE
GRAND MÈRE

DIMANCHE
LUNDI - MARDI

1er FILM — Un film d'aventures en couleurs

"LE BOUCANIER DES ILES"

avec: Richard Harrison.

2e FILM — Un excellent film d'horreur

"LA FEMME NUE ET SATAN"

avec

Michel Simon et Maria Stadler

NATIONAL
GRAND MÈRE

SAMEDI
ET DIMANCHE

1er FILM

"LA FILLE DE HAMBURG"

avec Daniel Gelin et Ildegarde Neff

2e FILM en couleurs

"LE SECRET D'ARTAGNAN"

avec George Nader et Maria Noël

A la Galerie La Salle

Un artisanat canadien abondant et varié

par Renée Lacoursière

La nouvelle Galerie d'artisanat de Mme Ritha Gingras a été inaugurée officiellement jeudi soir. Plusieurs artisans se sont réunis et y exposent leurs œuvres jusqu'à dimanche soir. Par la suite, la salle de montre restera ouverte tous les jours.

Chacun des artistes a travaillé de ses propres mains, a voulu donner vie à un objet avec tout son talent, sa patience et sa touche personnelle. L'art y est présenté sous plusieurs formes et tous apportent à leur étalage un talent aux multiples facettes.

Nicolas Brodbeck est ce cé-

ramiste potier qui travaille toujours. Il réalise aussi facilement que nous parlons. Un tour de roue et l'idée d'un vase, d'une potiche ou d'un bichet lui est venue. Ses formes sont habituellement simples, quelquefois un peu plus osées. Un sens exquis de proportion. Tout en cuisant, il peint un gobelet, choisit plus de couleurs éteintes et joue avec les pots de peinture. Brodbeck est aussi exclusif: il ne se répète pas continuellement.

La ferronnerie est l'art de Maurice Juneau. Son masque de loup au museau bien patiné ou ces plumes gigantesques du coq sont taillées avec mesure et harmonie. J'ai admiré ces crucifix modernes faits de vieux clous. Et Juneau produit des tisonniers, chandeliers, statuettes...

Stanley Cosgrove représente la peinture. Il apporte avec lui un art consommé, un goût raffiné et une palette bien colorée. C'est d'abord un portrait de femme composé d'une physionomie expressive, puis c'est toute la richesse et l'opulence d'une forêt d'automne aux coloris sombres.

Le métier a tissé longtemps pour terminer ce tapis. Mais l'œuvre la plus admirable de Mlle Fernande Marin est une nappe de lin au patron compliqué par des brins soulèves. Le coin de la tisserande est bien garni de la courte-pointe, du tablier tissé, des serviettes et napperons.

Les joailliers ont leur étalage. Bernard Chaudron est fondeur, émailleur aussi. On y rencontre les toujours populaires breloques, les croix de bois, mais aussi la chaîne délicate qui retient un pendentif d'argent fondu. Les anneaux, les bagues sont adorables. Cette fois, pas trop d'excentricité, mais Chaudron possède cet art de se renouveler. Micheline de Passillé et Yves Sylvestre exposent leurs bijoux sculptés. Avec eux, c'est encore de la variété et du bon goût. Le gobelet de fer ou de cuivre plaqué argent feront les délices de plusieurs. J'ai particulièrement aimé cette plaque de bois verni avec des silhouettes peintes et repeintes pour se superposer. Très joli.

Enfin reste la propriétaire,

Ritha Gingras. Son titre est muraliste et sculpteur. Plusieurs plaquettes sont produites avec du bois, taillé puis superposé. Elle choisit des vieilles sages, des scènes de la nature. Ce chemin de choix est magnifique. Il est composé d'essences de bois exotiques employés à leur état naturel et découpés, puis recollés pour former cette figure du Christ empreinte de tristesse. Ritha Gingras peint aussi à ses heures et réalise des tableaux fort intéressants.

Voilà un sommaire de ce que j'ai vu à la Galerie La Salle. Je vous en dirais long, mais vous laissez le soin et la fantaisie de tirer vos propres commentaires après une visite chez Ritha Gingras.

Lors de la convention libérale de dimanche

Un troisième homme fait part de son intention d'être candidat

SHAWINIGAN — C'est dimanche que les membres de l'Association libérale du comté de St-Maurice choisiront le candidat officiel de leur parti en vue des élections complémentaires du 18 janvier prochain. Au cours de la soirée d'hier, un troisième candidat a fait part de son intention de briguer les suffrages lors de cette convention. Il s'agit de M. Marcel Lorange, du 203, de la 2e Rue à Shawinigan. Il fera donc la lutte au Dr Clive Liddle et au notaire Jean-Guy Trepier, à moins qu'il se retire avant dimanche.

M. Lorange a déclaré qu'il était de son devoir de se présenter à cause des pressions qui lui ont été faites. "Je dois me présenter candidat en ma qualité de franc libéral et aussi parce que je me suis occupé de politique depuis 1952 et plus activement depuis 1956 comme orateur lors des campagnes électorales", de dire M. Lorange.

Il se rendra à Québec aujourd'hui mais il est possible qu'il retire sa candidature avant la convention à la suite de ce voyage. Il a poursuivi en disant: "Je crois sincèrement que pour être avocat, notaire ou médecin, il faut avoir un bon jugement, mais la providence en a donné à d'autres personnes qui n'exercent pas ces professions. Pour ma part, je suis commis voyageur et je crois sincèrement avoir un bon jugement."

Il a continué en soulignant qu'il est de ceux qui ont travaillé à l'émancipation de l'idée libérale en 1956 "ne craignant pas d'être traité de (Voir Un troisième page 7)

Examen **VUE**
de la
Dr A. SANSFACON
successeur du Dr J.A. Crête
551, 3e Rue (1er étage)
GRAND MÈRE
LE. 8-9201

AVIS
C.N.
LAC-A-LA-TORTUE
(Licencié à l'année)

ORCHESTRE
"LES THREE STARS"

SAMEDI SOIR
(Poule aux œufs d'or)

DIMANCHE
(Danse continue)

CLUB CHAUFFE POUR VOTRE CONFORT

GRATIS-DINDES

Nous ferons tirer au sort gratuitement de beaux gros dinde.

SAMEDI SOIR
DIMANCHE APRÈS-MIDI
DIMANCHE SOIR

Comme prix de présence.

Bonne Chance à tous.

Meilleurs Voeux
de la Saison



La direction de la compagnie "Inspiration Ltée" en union avec les festivités marquant le début du Nouvel An, désire présenter à la population du Grand Shawinigan et des environs, ses vœux les plus sincères.

Puisse la Nouvelle Année réaliser vos desirs les plus chers.

Inspiration Ltée

HOTEL DE VILLE SUITE 201
SHAWINIGAN

LE: 7-7265

DES CANDIDATS SAUVETEURS SE REVEILLENT A SHAWINIGAN-SUD

Des candidats fantômes découverts par l'exsecrétaire P. Emile Hamel surgissent dans tous les quartiers pour l'aider à préparer son retour à l'Hôtel de Ville. Ces candidats rêvent de la CONDUITE D'EAU, DU CHANGEMENT DE NOM, et d'un GRAND SHAWINIGAN. Tous ces projets sont sous considération ou en voie de solution.

CONDUITE D'EAU DANS LA RIVIERE ST-MAURICE:

Debutée en 1961 sous l'administration de l'ex-maire Philippe Demers et complétée le 1er août 1962 sous LE MEME TERME; elle doit être enlevée et réinstallée parce qu'installée d'une façon non-conforme aux plans et devis. Ce travail de réinstallation est actuellement en marche et sera terminé au printemps 1965. L'ex-maire Demers aurait été mieux de surveiller les intérêts de la ville ainsi que son Gerant du temps M. Pierre Franche plutôt que de déployer l'ardeur actuelle en supportant comme il le fait présentement de parfaites nullités.

LE CHANGEMENT DE NOM:

Le nom désiré par les dirigeants actuels de la Ville de Shawinigan-Sud est SHAWINIGAN tout court. Tout autre changement si changement il y a, sera soumis aux propriétaires qui sont toujours consultés dans les changements majeurs. A Shawinigan-Sud, les projets majeurs sont décidés sur la place publique et non dans de petits caucuses d'amis politiques PLUS SOUCIEUX D'ASSOUIR DES RANCUNES PERSONNELLES QUE DE FAIRE PROGRESSER LA VILLE.

L'ANNEXION A SHAWINIGAN:

Cette demande a été faite. Il y a six mois, par le Conseil actuel et il attend encore la réponse de celui de Shawinigan. Ce dernier étudie présentement le problème sous tous ses angles en collaboration avec les autorités de la Province. Il a également étudié une annexion conditionnelle de Shawinigan-Sud à Shawinigan par laquelle les propriétaires de Shawinigan-Sud devraient verser à la Ville de Shawinigan la somme d'un million (\$1,000,000) en taxes additionnelles durant un certain nombre d'années. Tous ces détails ont été portés à l'attention des autorités compétentes et aucune décision engageant d'avance financièrement les contribuables de Shawinigan-Sud ne sera prise sans les consulter par voie de référendum. A Shawinigan-Sud, c'est le peuple qui décide en pleine connaissance de cause. Ceux qui critiquent présentement sont ceux-là mêmes qui ont gardé la ville dans la décadence et la stagnation depuis 15 ans.

ELECTEURS DE SHAWINIGAN-SUD
POURQUOI CHANGER POUR AVOIR PIRE ???

Publiée par l'Organisation Brune Sigmen.

Meilleurs Voeux
à tous nos clients et amis

Pour NOEL

offrez à votre petite famille un magnifique
SKI-DOO BOMBARDIER

Faites votre choix immédiatement.

EMILIEUS ROSA

VENTE — SERVICE — PIÈCES — ENTREPOSAGE
2013, DE LA MONTAGNE SHAWINIGAN LE: 9-2144

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.

"SCOOP"

Le Club Toastmaster Cascade dont le président est Jean Beauchemin, a comblé récemment les vides causés dans les rangs de son exécutif par le départ de quelques membres. M. Jean-Claude Thiffault a été nommé assistant secrétaire-trésorier et M. Gilles Houde, sergent d'armes. M. Claude Beaudoin a été nommé à la vice-présidence de l'administration.

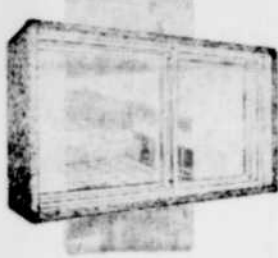
Le club est en pleine campagne de recrutement. Il invite tous les hommes de 20 ans et plus à l'un ou l'autre de ses soupers qui ont lieu chaque mercredi soir à l'hôtel Shawinigan, à venir se rendre compte sur place comment fonctionne le club Toastmaster et les

avantages qu'il peut procurer à ses membres. Disons simplement que le but des clubs Toastmaster est d'enseigner l'art oratoire à ses membres. Ils apprennent à s'exprimer en public, à se sentir à l'aise, à bien se présenter. C'est un cours très intéressant. Et aujourd'hui, c'est d'ailleurs une chose nécessaire.

Le club Richelieu Shawinigan a décidé de rajouter la moyenne d'âge de ses membres. C'est pour cette raison qu'un autre jeune membre a été admis au sein du club en la personne de M. Charles Mills. Il a été présenté par M. Jean-Guy Trepnier. M. Mills est professeur au Collège Universitaire de Shawinigan.

On vient de nous apprendre que M. Gabriel Lessard, directeur des Majorettes-Kiwans de Grand-Mère a été nommé en fin de semaine dernière, lors d'une réunion à Drummondville, président de l'Association des Corps de Majorettes de la province de Québec. Félicitations. Encore la Mauricie a l'honneur chez les Corps de Tambours et Clairons.

Docteur ROSAIRE BOUCHER
OPTOMETRISTE
Spécialiste en vision
450, 4e AVENUE
(Édifice Trépanier) GRAND-MÈRE
TEL. LE 8-5535



Voici les avantages exclusifs à la fenêtre:

Le LUCERNE

- Vue panoramique
- Double coupe-froid
- Ventilation de l'air et eau éliminée
- Sécurité maximum
- Aucun bruit
- Logement à pression
- Facile à lever
- Glissement facile sur rouleaux de aluminium nylon
- Fenêtre coulissante en aluminium
- Cadre de bois

VITRERIE SHAWINIGAN GLASS INC.
2182, LAURIER Shawinigan LE 6-5522

Le traineau du Père Noël vient d'arriver, chargé de cadeaux

ARROW
ACCESSOIRES ARROW



Nous avons en stock, une grande variété de cravates Arrow. Rayures tout soie, motifs populaires et l'étonnant Kwik Klip. Aussi grands mouchoirs Arrow.

Mouchoirs de 50¢ à \$1.95
Cravates de \$1.50 à \$2.50

Meilleurs Voeux!

Massicotte
HORLOGERIE - BIJOUTERIE

743, 5e RUE SHAWINIGAN LE 6-3504

CITE DE SHAWINIGAN DENEIGEMENT

La Cité de Shawinigan aura besoin éventuellement de camions pour le transport de la neige et de tracteurs pour le déboulage de la neige. En conséquence :

1) les propriétaires de camions sont invités à se présenter au Garage municipal, Chemin de la Fonderie, entre 8 h. a.m. et 5 h. p.m., les 14, 15 et 16 décembre 1964, afin de faire mesurer leur boîte de camion.

2) les propriétaires de tracteurs (capacité égale ou supérieure au tracteur International TD-15) sont priés de faire parvenir leur soumission indiquant la marque de tracteur, le modèle, l'année et le taux horaire au bureau du Gerant municipal, monsieur J. Buisson, à l'Hôtel de Ville, rue des Cèdres, Shawinigan, avant deux heures de l'après-midi, lundi le 14 décembre 1964.

Il est entendu que cette demande s'adresse exclusivement aux propriétaires de camions et de tracteurs résidant dans la Cité de Shawinigan.

Jean-J. Mercier,
acheteur municipal.

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER UN

MOTO-SKI MODELE 1965

à la célèbre traction sur roues de caoutchouc.

Il va sans dire que si nous faisons la vente nous faisons également le service. Demandez une démonstration.



HEBERT & FRERE ENR.

332, 4e RUE

Articles de chasse et pêche.

SHAWINIGAN

LE 6-3412

Un léger dépôt.
Jusqu'à 30 mois pour payer la balance.

OUVERT TOUS LES SOIRS

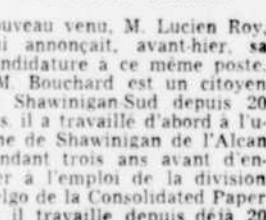
M. Jérôme Bouchard sera candidat dans le quartier no. 3

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.



M. Jérôme Bouchard

nouveau venu, M. Lucien Roy, qui annonçait, avant-hier, sa candidature à ce même poste. M. Bouchard est un citoyen de Shawinigan-Sud depuis 20 ans. Il a travaillé d'abord à l'usine de Shawinigan de l'Alcan pendant trois ans avant d'entrer à l'emploi de la division Belgo de la Consolidated Paper où il travaille depuis déjà 20 ans.

Âgé de 47 ans, M. Bouchard est marié et père de 9 enfants. Il nous déclarait qu'il est très au courant des problèmes mu-

nicipaux de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

nicipal de sa localité puisqu'il a la vue grandir avec sa famille. Il a participé à nombre d'activités de son milieu et a toujours suivi avec intérêt la politique municipale.

M. Bouchard veut donner un regain de vie à la construction domiciliaire à Shawinigan-Sud. Il nous déclarait qu'il projette de travailler ferme à l'implantation de nouvelles industries et à réaliser le programme de travaux commencés dont le but est de doter Shawinigan-Sud de services publics adéquats.

SHAWINIGAN - SUD — Un troisième candidat nous annonce, hier après-midi, son intention de briguer les suffrages comme échevin dans le quartier No. 3. Il s'agit de M. Jérôme Bouchard.

Il devra ainsi faire la lutte à l'échelon sortant, M. Georges Lacombe qui a annoncé son intention de solliciter un renouvellement de mandat et à un

A la Fraternité Notre-Dame de St-Jean-des-Piles

Deux jeunes hommes prennent l'habit

par Jean GUILBERT
ST-JEAN DES PILES — Une petite communauté de moines vient de s'installer au pays du canot, dans ce coquet et paisible village de St-Jean-des-Piles.



Pourquoi pas un miroir
comme cadeau
de Noël.

Escompte appréciable
accordé d'ici au 24 décembre.

TRERIE SHAWINIGAN GLASS INC.

2182, LAURIER SHAWINIGAN LE 6-5522

Meilleurs Voeux...



Joyeux
Noël

1964—Sincère merci à notre généreuse clientèle pour la belle collaboration apportée au cours de l'année qui s'achève.

1965—Puisse l'arrivée du Nouvel An apporter à chacun de vous joie, santé, et prospérité, et réaliser pour vous tous les vœux qui vous sont les plus chers.

H. PAUL HEBERT

Lingerie Familiale

1635, 5^e AVENUE LE 7-0354
SHAWINIGAN-SUD



Jean-Paul Buisson
propriétaire

Meilleurs Voeux...



POUR LA PERIODE DES FETES
EN TRES GRAND SPECIAL
REPAS COMPLET
POUR \$155
• SOUPE • SMALL STEAK • BREUVAGE

UN RESTAURANT UNIQUE A SHAWINIGAN
J. P. Steak House

761, 5^e RUE SHAWINIGAN LE 7-9021

qui semble accroché à la berge du magnifique St-Maurice, face aux falaises de la Pointe-à-la-Mine.

Ce sont des fils de St-François. Quatre frères, convertis que le calme, la prière et le dur labeur quotidien de la terre ont réunis sous le toit d'une bonne demeure du village, si se à deux pas de la vieille église paroissiale.

La Fraternité Notre-Dame est une fondation récente. C'est Mgr Ambroise Leblanc, un franciscain, qui fut déjà supérieur du Collège Séraphique de Trois-Rivières, qui est à l'origine de cette communauté de contemplatifs, membres du 2^e ordre de St-François.

Son installation à St-Jean-des-Piles, en pleine Mauricie date du 15 août dernier, fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. Mardi, le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, autre fête mariale, deux fils de St-François de la Fraternité N-Dame prenaient

l'habit. La cérémonie eut lieu à l'église paroissiale et fut présidée par le T. R. Père Barthélemy Héroux, franciscain, gardien du Monastère des Franciscains à Trois-Rivières.

Quelques paroissiens du village qui n'étaient pas retenus par leur travail occupèrent la nef et suivirent avec attention cette cérémonie par laquelle le jeune homme revêt l'habit religieux et abandonne ainsi son état laïque.

Le Père Héroux était assisté du curé de la paroisse, l'abbé Paul Boivin, le protecteur de cette petite communauté qui a aidé à l'établir dans sa paroisse, et le Père Lessard, franciscain, visiteur du tiers-ordre. L'ancien curé de St-Jean, l'abbé André Morin, maintenant installé à la cure de Ste-Thérèse assistait également à cette cérémonie en compagnie du curé Roland Lemire, de la paroisse Ste-Bernadette, au Cap-de-la-Madeleine. Un capucin,

de la paroisse St-Philippe dont les parents demeurent présentement au Cap-de-la-Madeleine accompagnait ces deux nouveaux fils avec l'unique autre membre de la Fraternité, le Frère Yves (Miro). Les deux nouveaux sont les frères Philippe (Lambert) et Simon (Gauthier). Tous deux sont originaires de la métropole.

Que font ces moines à St-Jean-des-Piles? Ils prient! Leur principale occupation est évidemment la récitation du bréviaire séraphique. Mais ils doivent tout de même travailler à leur subsistance. Ils se sont donc fait laboureur, menuisier, jardinier et cuisinier. Ils ont mis leurs talents à profit. Ils ont dressé un atelier de peinture et s'appliquent à réaliser de jolies toiles pour leurs clients.

Le travail sur la ferme et le jardinage leur permet de subsister. Mais ils doivent éga-



(Photo Charles Marcotte)

LE JEUNE HOMME revêt l'habit religieux. Il sera désormais frère mineur de l'Ordre de St-François. La jeune Fraternité Notre-Dame installée depuis peu à St-Jean-des-Piles, recevait deux nouveaux membres dans ses rangs, lundi dernier, en la fête de l'Immaculée-Conception. La photo ci-dessus fut prise au moment où

Simon Gauthier (à gauche), revêt la bure pour devenir Frère Simon. Le R.R. Père Barthélemy Héroux, gardien du Monastère des Franciscains de Trois-Rivières, qui présidait la cérémonie de la prise d'habit, était assisté du Père Lessard, o.f.m., visiteur du Tiers-Ordre.

VOUS AIMEZ DANSER ?

Tous dansent à leur goût
avec les réputés "TEM-
POS", gagnants du festi-
val des orchestres '64.

VENDREDI - SAMEDI

- Soirée des dames
- Table chanceuse.

Salon Français

'LES TEMPOS'

Château de la Mauricie,
coin St-Marc et Trudel.

Le Dr Clive Liddle est bien préparé pour être député

SHAWINIGAN — Le Dr Clive Liddle qui se porte candidat à la convention libérale de dimanche en vue de choisir un représentant libéral aux élections complémentaires du 18 janvier dans le comté de St-Maurice, est un homme admirablement bien préparé à cette charge.

Président actuel de la Société



Dr Clive Liddle

Canadienne de la Croix-Rouge, il est également président du bureau médical de l'hôpital Joyce Memorial. Il est directeur de la Société canadienne du Cancer, chirurgien - examinateur des Ambulanciers. St-Jean, directeur du club Rotary, membre du club de golf, membre du club St-Maurice de natation, membre honoraire du Club Nautique et médecin attitré de la Classe Internationale de Canots.

Il est de plus membre honoraire du 62^e Régiment, membre honoraire et ex-président du club de curling Legion et c'est d'ailleurs sous son terme que la Legion canadienne et le club de curling de Shawinigan se sont réunis pour former le club de curling Legion.

Il a aussi pris part à plusieurs autres mouvements charitables et à plusieurs campagnes de souscription dont spécialement comme président des campagnes du coquelicot. On l'a vu à plusieurs reprises comme dirigeant de la parade du Jour du Souvenir au Cénotaphe. Il est aussi l'instigateur de l'utilisation des vaccins Salk dans la région.

Le Dr Liddle est né à Montréal et fut élevé dans les Cantons de l'Est. Il est de descendance Irlandaise française. Il a épousé Marguerite Desmarais et il est le père d'une fille.

Le Docteur Liddle invite tous ses supporters à venir à l'école Maria - Goretti, à 1 h. 30, dimanche, ainsi que les chefs de paroisse, de la ville et des campagnes déjà rencontrés à plusieurs reprises. Il compte aussi sur le support déjà offert par les membres du cercle libéral féminin et de l'Association des Jeunes Libéraux de la ville et de la campagne. (R.)

Un troisième

(suite de la page 5)

"communiste". M. Loranger a aussi mentionné "que le passé est garant de l'avenir et depuis que le parti libéral, mon parti, a pris le pouvoir en 1960, la province se porte bien sous l'administration Jean Lesage".

M. Loranger a terminé en invitant les électeurs du comté à communiquer avec lui en fin de journée, des qu'il sera de retour de Québec et qu'il

se fera un plaisir de répondre à leurs questions.

La convention d'édification se tiendra à l'école secondaire Maria Goretti de Shawinigan-Sud et débutera à 1 h. 30.

T.V. USAGE!

Saviez-vous que vous pouvez vous procurer un téléviseur usage, remis à neuf, au complet, portant la garantie de la Centrale de l'Électronique pour aussi peu que \$35.00 INC. LE 8-3888. Grand magasin, venez chez LAFORME ÉLECTRONIQUE 689, Boulevard.

D'un commun
accord...
M. LAURENT DOYON

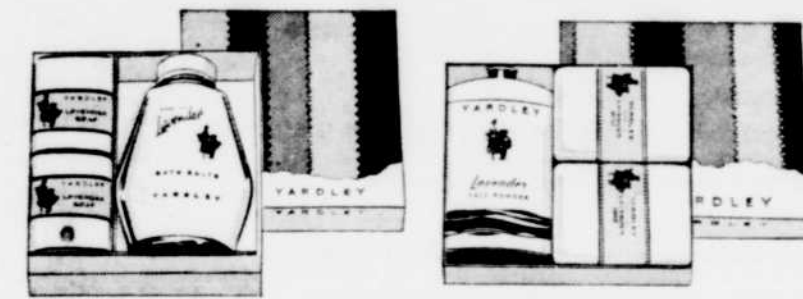


ASSORTIMENT COMPLET POUR LE
CADEAU MASCULIN. Exemple: Gilets
de laine, cravates, bas, chemises, vestons
T.V., gants, etc.

DOYON
CORRECTION MERCERIE

2452, ST-MARC SHAWINIGAN
(CENTRE DOBEL) LE 9-4541

Les petits cadeaux qui font toujours plaisir...
la lavande anglaise Yardley



2 pains de savon, saés pour le \$3.50
Bain en cristaux.

1 pain de savon, saés pour le \$4.25
Bain en cristaux, talc.



3 pains de savon \$2.75
Talc.

Poudre
de bain
\$2.75

Mulle à
la lavande
anglaise
pour le bain.
\$2.00
\$3.25

Venez voir notre choix complet
de produits Yardley.

PHARMACIE TREPANIER

668, 5^e RUE SHAWINIGAN LE 6-2596

SPEED QUEEN...

A MEILLEUR PRIX



SILENCIEUSE - ELEGANTE
PEU ENCOMBRANTE

SPEED QUEEN est munie
d'une porte avec filtreur de charpie.

• La cuve s'arrête lorsque la porte s'ouvre sous la simple pression du pied.

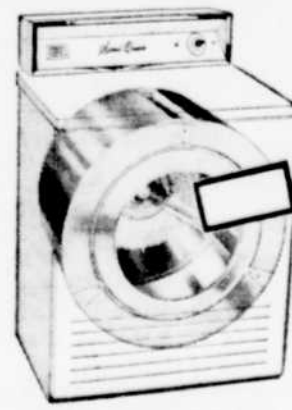
2 ANS DE GARANTIE sur toutes les pièces. 5 ANS sur le mécanisme de transmission "Fluid Drive".

C'est la machine choisie pour la maison modèle par la revue
Châtelaine, elle est la plus en vogue au Canada.

PAYEZ MOINS CHER CHEZ

BOISVERT & BOISVERT Enr.

792, 6^e AVENUE GRAND'MERE TEL. LE: 8-8131



Cuve en "STAINLESS"
GARANTIE A VIE
A L'EPREUVE
DE LA ROUILLE.

ELLE DURE
DES ANNEES
ET DES ANNEES

COMMENCEZ
A PAYER
EN JANVIER
1965

Jeunesse d'aujourd'hui



Jean-François LEBOEUF, Constance DESAULNIERS, Benoit RIVARD et Ginette

(Photo Roland Lemire)
POTHIER, dans leur fameux sous-sol.

L'absence de dialogue entre jeunes et les parents

par Renée LACOURSIÈRE

Les jeunes ne veulent pas "critiquer". Non! ils demandent simplement une mise au point. Ils s'expriment et pour une fois, qu'on les laisse parler avant de les étouffer.

Les grands ont toujours droit de parole, eux!

Ceux qui voient de mauvaise part ces discussions entre jeunes ne se rappellent plus leur vingt ans.

Oh! comme ils sont vieux, ceux-là!

Ce groupe que je viens de rencontrer, ils se sont réunis souvent dans le sous-sol, chez un copain. On vient de leur demander de cesser ces réunions. Pourquoi?

Comment avez-vous décidé d'adopter ce sous-sol?

Jean-François: Quand on se réunit, c'est parce qu'on est amis.

Tu arrives de l'école. Tu choisis un restaurant pour l'installer avec quelques copains, afin de discuter ou pour te reposer simplement.

Voilà le patron: "Vingt minutes pour prendre un café". On ne sait plus où aller. Le sous-sol a semblé une solution pour nous.

On y rencontre des camarades qui partagent les mêmes préoccupations. Nous écoutons des disques, des chansons canadiennes, parce que la radio ne nous sert que de la comédie d'en face de les renseignements.

Les arts
Constance: Quelques-uns font de la musique.
D'autres peignent.
On veut vous en faire de la peinture "A moins d'être riche, de se payer un professeur, du matériel. Ceux qui font de la poésie, c'est pour le panier. Ou voulez-vous qu'ils la montent?"

Les autres disent: "Ah! la jeunesse, ça finira par passer". Et les problèmes existants, toujours, depuis vingt, trente ans.

Personne ne les solutionne. Comme il y en aurait des revendications!

Il est facile de discuter avec eux: ils font la part des choses et comprennent assez bien les situations de leurs amis.

Mais ils veulent insister, pour qu'on les écoute une bonne fois.

Des suggestions?

La discothèque du pavillon, on pourrait l'ouvrir de nouveau, et nous laisser écouter des disques sans le bruit de la salle de judo à côté.

Un local pour peindre, où un café pour se réunir à l'occasion ou... encore...

Les autres loisirs? car il y en a.

Benoit: La danse et les sports n'intéressent pas tout le monde. Le ski plairait à tous.

GAUDET

GAUDET Réjouis-toi. Qui es-tu? Que dit-on de toi? T'en fais pas. Continue de croire à l'eau nouvelle pour toute rédemption, fût-elle en larmes voyant l'œil qui perçoit. Toi, réjouis-toi.

Va t'en quérir des sources, préviens l'épousement. S'il faut faire un détour, jamais ne perds de vue ni l'étoile que double le plein cours de l'eau vive, ni la route novée dans les nouvelles vagues.

Tout va, court et revient, et le caillou-bijou garde son air de roche. S'ils accrochent ou trebuchent, soigne tes pieds, mais va! Ce qu'on dira de toi? Ce que tu es. Cela seul compte. Réjouis-toi, GAUDET.

Françoise GAUDET-SMET

Dans l'annonce BELL & HOWELL, parue le 11 décembre il aurait fallu lire:



CANONET 1.9

LENTILLE

COMPLÈTEMENT

AUTOMATIQUE

et MANUELLE

LENTILLE 1.9

TELEMETRE COUPLE

\$9250

STUDIO ST-CYR

336, RADISSON TROIS-RIVIERES FR 4-8864

STUDIO LAPOINTE

41, ST-LAURENT LOUISEVILLE Tél.: FR 8-4111

Le centenaire de Toulouse-Lautrec

Son existence désordonnée et son humour caustique ont fait de Toulouse-Lautrec une figure légendaire. Mais ses excès n'entravaient pas son activité artistique intense: dessins, pastels, peintures, affiches, gravures. Son oeuvre s'est imposée, par ses qualités d'originalité et de puissance, comme une des plus importantes de la fin du XIXe siècle.

L'audace de son dessin fulgurant, unissant le réalisme le plus aigu, le plus cruel, à une extrême sobriété de moyens, frappe dans ses moindres croquis, aussi bien que dans ses lithographies en couleurs, art qu'il a renouvelé et poussé à son plus haut degré d'expression.

Au début, dans ses peintures, les influences de Degas, des estampes japonaises, de l'impressionnisme sont perceptibles. S'orientant ensuite vers un expressionnisme très particulier, à la fois psychologique et lyrique, Toulouse-Lautrec exécute des portraits acerbes, des scènes de cabaret, de théâtre, traitées avec une ampleur qui laisse toujours la première place au dessin.

Dans un remarquable article consacré à "l'homme et son oeuvre", l'hebdomadaire LES NOUVELLES LITTÉRAIRES retrace, année par année, ce qu'il fut de l'existence et le travail de ce descendant des comtes de Toulouse, qui resta déformé et nain, à la suite de 2 chutes, de l'âge de quatorze ans. Voici les dernières lignes de cet article...

"1901. — En juillet, Henri doit quitter Paris. Déjà gravement malade, il s'installe à Taussat, sur le bassin d'Arcachon. Bientôt sa mère le fait transporter à Malromé, château des environs de Bordeaux. Il exécute un dernier tableau représentant son cousin Tapie de Célestan passant son "Examen à la Faculté de médecine".

Il meurt après une longue agonie le 9 septembre, à l'âge de 37 ans. Son père annonce cette nouvelle au peintre sourd-muet Printheau, grand ami de Toulouse-Lautrec, en ces termes: "Henri, mon fils, le petit, comme vous l'aviez baptisé, est mort cette nuit à deux heures quinze. J'étais arrivé quatre à cinq heures avant et j'ai vu l'inoubliable spectacle horrible du meilleur cœur renversé. Je l'ai vu sans qu'il puisse me voir, tant l'œil grand ouvert ne voyait plus rien après quatre ou cinq jours de délire."

C'est toute la manière salésienne. L'anecdote, l'image, la comparaison émaille sans cesse les propos qui émanent de sa plume ou de sa bouche. Il donne lui-même la raison de sa méthode: "La Divinité est une lumière qui éclaire les ténèbres, mais ce qui est d'avantage, sa lumière est lumineuse qu'elle en est toute ténébreuse et obscure, en sorte qu'elle ne peut être regardée ni aperçue en cette vie que par des ombres et fibres".

Ce langage fleuri, tout ruisselant d'images, paraît peut-être s'il ne dispensait pas de

Dans les sentiers de la paix et de la sérénité Saint-François de Sales, docteur des quatre amours

par Hervé BIRON

Nous avons toujours au Canada conservé une affinité pour les écrivains pré-classiques. Ils parlent notre langue, du moins celle que nos pères apportèrent de France. On nous reproche non sans raison d'en être restés à cette époque. Inutile de nous en excuser. Nous n'avons pu suivre durant au moins un siècle les progrès littéraires de notre ancienne mère-patrie. Il n'est donc pas surprenant que nous ayons quelque retard à rattraper. Nous avons dû en nous procurer les ouvrages de correction de cette carence.

Les écrivains de la fin du XVIIIe siècle ont été influencés par le mouvement de la prose française de l'époque. L'un des maîtres de la prose française de l'époque, l'abbé de Saint-François de Sales, avait presque perdu la trace de la prose française de l'époque. L'abbé de Saint-François de Sales, docteur des quatre amours, nous a laissés une œuvre qui nous aide à corriger cette carence.

On peut voir dans ce texte un souvenir des multiples courants de l'époque de la fin du XVIIIe siècle. L'abbé de Saint-François de Sales, docteur des quatre amours, nous a laissés une œuvre qui nous aide à corriger cette carence.

Voilà un langage qui ne nous est pas trop étranger. Nous devons être grandement satisfaits de ce langage. L'abbé de Saint-François de Sales, docteur des quatre amours, nous a laissés une œuvre qui nous aide à corriger cette carence.

Un concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

Le concours pour le choix d'un concurrent à l'émission TOUS POUR UN aura lieu le samedi 19 décembre à 2 heures.

La FTQ se réjouit de l'entente survenue entre le quotidien "La Presse" et les syndicats de la CSN

MONTREAL (PC) — Dans un communiqué rendu public hier, la Fédération des travailleurs du Québec se réjouit de l'entente survenue entre "La Presse" et les syndicats de la CSN. Elle espère, dit M. René Mathieu, négociateur des travailleurs, que cette entente, en grevant depuis le 3 juin dernier, l'élimination de cet obstacle à un règlement global permettant la reprise prochaine du travail facilitera un règlement en faveur des types.

Le règlement

(suite de la première page) "Un drapeau imposé par un règlement de clôture, a-t-il dit, ne peut représenter qu'un pays d'origine et discréditer le gouvernement".

"Le premier ministre a dit que l'opposition n'avait pas le droit d'empêcher le Parlement de prendre des décisions, c'est vrai, a-t-il dit le chef de l'opposition, mais c'est sa responsabilité que d'empêcher de prendre de mauvaises décisions".

"Ce drapeau ne sera certainement pas de nature à favoriser l'unité nationale puisqu'il sera imposé à des millions de Canadiens qui reconnaissent le Red Ensign comme leur drapeau national".

M. Andrew Brewin NPD - Toronto - Greenwood a déclaré de son côté que "le temps du silence était venu" puisqu'il y a un temps pour chaque chose.

"Ceux qui prolongeraient le débat ne feraient que se rendre plus ridicules", a dit M. Brewin. Tout a été dit et redit. Il est temps de se taire pour que le Parlement prenne une décision".

Le chef du Ralliement des créditistes, M. René Caouette, a déclaré pour sa part que "jamais le Parlement n'aura été en mesure de voir à quel point des députés peuvent porter des oeillets et ne voir qu'un côté de la médaille ou rapetisser à la dimension de leur comité ou de leurs ambitions personnelles une question importante comme celle du drapeau".

"Il est temps que le débat prenne fin, a-t-il dit le député de Villeneuve. Même des partisans du chef de l'opposition ont soupé de cette obstruction systématique des conservateurs".

Cette condition, selon le représentant des types, assure la sauvegarde de la solidarité syndicale à "La Presse".

M. Mathieu réclame de nouveau pour les types "le droit de négocier librement, à l'abri de toute pression extérieure, une entente qui leur convienne", et plus particulièrement au chapitre de l'automatisation.

Accord sur la liberté d'expression

MONTREAL (PC) — M. Marcel Pélissier, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, dans une déclaration qu'il a faite hier, dit que "La Presse", de Montréal, et le personnel de sa salle de rédaction avaient conclu une entente relative aux conditions de liberté d'expression des journalistes.

Cette question avait été soulevée au cours des négociations en vue de la reprise de la publication du grand quotidien, qui n'a pas paru depuis le 3 juin dernier.

La nouvelle de l'entente avait été rendue publique jeudi; cette entente s'est faite entre l'administration du journal et ses journalistes, ainsi que les autres employés ap-

C'est

(Suite de la première page) réunion générale de mars qui ne sera pas reportée à plus tard.

L'opposition, a-t-il dit, a inauguré un nouveau style de parlementarisme, pendant la dernière session, en n'étant pas toujours contre. Elle a fait une critique constructive et va continuer de le faire tout en cherchant à en arriver à des débats plus courts, en partageant le travail entre les collègues.

Le député de Bagot estime qu'il faut que le Parlement règle son pas au rythme de la nation et qu'à moins de changements rapides et radicaux, à Québec et ailleurs, le système parlementaire est voué à une perte certaine de prestige dans l'opinion publique.

Sur ce point, le chef de l'opposition a représenté que le gouvernement devrait mieux préparer sa législation.

Le rapport Parent

Au sujet de l'ensemble des recommandations du rapport Parent, M. Johnson a suggéré qu'il faut bien réfléchir avant de se prononcer. Car il ne faut pas oublier qu'on travaille sur l'humain dans le domaine de l'éducation et que toute décision trop hâtive pourrait compromettre l'avenir des jeunes.

A ce sujet, il a fait remarquer que la deuxième version du bill 60 était sensiblement différente de la première "que le gouvernement avait voulu faire adopter en vitesse".

partenant à des syndicats également affiliés à la CSN.

Points saillants

La déclaration de M. Pélissier dit que les conditions de l'entente assurent la liberté d'expression des journalistes et comporte les points suivants:

L'information publiée par "La Presse" sera conforme aux faits.

L'employeur n'exercera aucune "influence idéologique" dans le domaine de l'information.

Les commentaires, analyses, chroniques ne devront pas être hostiles à l'employeur ou à son "orientation idéologique", mais rien ne les empêchera d'exprimer des points de vue qui

seront en contradiction avec l'administration du journal.

Les éditoriaux de "La Presse" devront être conformes à l'orientation du journal.

A l'extérieur du journal, et lorsqu'ils ne seront pas à son service, les journalistes auront toute liberté d'expression, sauf le cas d'hostilité envers l'employeur.

Ideologie par écrit

Pour assurer que les clauses de l'entente sur la liberté d'expression seront observées, "La Presse" est obligée de faire connaître son idéologie par écrit.

Les cas qui peuvent se produire en vertu des clauses de cette entente seront soumis à l'arbitrage.

Une indemnité d'un mois 10 au plus de salaire par année de service sera accordée à tout journaliste congédié pour hostilité publique envers l'employeur ou son orientation.

En plus de l'entente sur la liberté d'expression, l'accord conclu jeudi prévoit des rajustements de salaires.

L'administrateur du journal n'a fait aucune déclaration.

"La Presse" ne reprendra sa publication qu'après avoir conclu une entente avec les typographes, dont la grève commencée le 3 juin dernier a fait cesser la publication du journal.

L'explosion

(suite de la première page) dents ne sont pas liés.

La Cubaine de 27 ans, Gladys Perez, aurait déclaré à la police qu'elle avait voulu essayer de tuer Che Guevara.

Cependant, la façon dont elle tenta, en hurlant d'enthousiasme "Arriba", de passer les grilles des Nations unies rend sa "confession" peu vraisemblable. Elle a été inculpée de résistance à un agent dans l'exercice de ses fonctions, de désordres sur la voie publique et de port d'arme prohibée.

Il était

(suite de la première page) gouvernement a accepté et j'en suis très heureux.

M. Balcer a dit que le drapeau lui plaisait vraiment. La feuille d'érable lui donne un caractère essentiellement canadien; mais il y a aussi suffisamment de sujets à étudier aux Communes et il est temps de passer à autre chose.

IL PLAÎT A D'AUTRES

De l'avis du député de Trois-Rivières, le drapeau proposé plaît également à quelques autres conservateurs de langue anglaise autant qu'à lui-même, qu'à MM. Martineau, Rémé Paul et Groulx. Il a mentionné, par exemple, MM. Baldwin et Fairweather. Pourquoi ne se manifestent-ils pas? — On n'a pas encore pris le vote sur le drapeau, a répondu l'ancien ministre.

Le ministre d'Etat Yvon Dupuis a déclaré, à la même mission, que les incidents à caractère mystérieux dont les conservateurs se sont servis pour alimenter des débats impliquant quelques ministres québécois n'étaient que des prétextes à une campagne anticanadienne française de la part de l'opposition conservatrice.

Interrogé sur ce point, M. Balcer a commenté que le pire service que M. Dupuis puisse rendre aux ministres et députés canadiens français aux communes, c'est justement de tenter de faire croire que c'est par sentiment anti-canadien français qu'on agit des "choses louches". La meilleure façon de rendre justice aux Canadiens français, dit-il, c'est d'aller au fond de l'affaire.

LA CONSTITUTION

Abordant le sujet de la constitution canadienne, M. Balcer a expliqué qu'il veut représenter aux Communes l'opinion des Québécois et que c'est à ce titre qu'il demande une nouvelle constitution. "Je ne dis pas que nous devons mettre de côté tout ce qui est dans la constitution actuelle, dit-il, mais j'estime que nous devons la modifier afin qu'elle réponde mieux aux réalités de 1964. Je crois que mon opinion est modérée. Elle est québécoise et canadienne en même temps".

L'ancien ministre ne croit pas que M. Diefenbaker soit vraiment animé d'un esprit qui l'incite à se passer du Québec pour se gagner le reste du pays. Il croit au contraire que le chef conservateur tient à cœur les sentiments des Canadiens français.

Ses relations politiques avec M. Diefenbaker sont cordiales, sauf pour quelques sujets sur lesquels on a des divergences d'opinion. Quant à leurs relations personnelles, il s'est abstenu d'en parler. "Je ne crois pas que ça intéresse les téléspectateurs", dit-il.

M. Balcer a enfin nié qu'il ait participé à des discussions en vue de la fusion de créditistes et de conservateurs pour former un nouveau parti. — PEP.

Deux officiers de la Gendarmerie Royale jugés coupables de détournement de fonds

OTTAWA (PC) — Le surintendant René Béler et le sous-inspecteur J.-H. M. Poitras, de la Gendarmerie fédérale, ont été versés à la retraite par un arrêté ministériel.

Les deux officiers, naguère attachés au secteur de Montréal, ont subi leur procès en vertu de la loi relative à la Gendarmerie et jugés coupables de détournement de fonds.

Après qu'un conseil professionnel eut revu leur conviction, le commissaire, M. G.B. MacLellan, a recommandé qu'ils soient congédiés dans un mémoire adressé le 3 septembre dernier au ministre de la Justice, M. Fauriol.

L'arrêté ministériel mentionne que les deux policiers ont été admis à leur retraite pour motif d'efficacité. Les tenants et aboutissants de l'affaire n'ont pas été publiés.

Suivant les milieux au fait de la situation, les deux officiers ont été jugés coupables de manipulation des fonds normalement utilisés pour la rétribution des délateurs.

Il n'est pas clairement établi si l'arrêté diffère de la recommandation du commissaire. Un simple renvoi affecterait leurs droits à la pension.

Le surintendant Béler faisait partie de la Gendarmerie depuis 31 ans. Le sous-inspecteur Poitras comptait 15 ans de service.

Le système d'options destiné à bien adapter les programmes d'études aux besoins et aptitudes de chacun des élèves, suppose un aménagement très complexe et une organisation technique bien précise. Le système sera prévu au ministère, par la direction des programmes, de même que les applications variées qui pourront être faites au niveau local. On ne doit rien laisser au hasard dans cette organisation d'ensemble, sinon on verra vite la confusion et le laisser-aller.

On pressente ainsi une école mentalement active. L'activité dont il s'agit est une activité intellectuelle de recherche et de découverte.

Toute la réforme repose sur la collaboration des maîtres. Les universités devront prévoir des soins particuliers à la préparation des enseignants. Comme dans l'enseignement traditionnel, l'une des meilleures méthodes est encore l'enseignement du maître; des corrections faites avec soin et favorisant le progrès personnel de l'élève exercent parfois sur celui-ci une influence plus durable que l'enseignement collectif ou le travail en groupe.

Un maître consciencieux, attentif, forme souvent des élèves consciencieux, précis, attentifs par la seule vertu de l'exemple. La première morale que l'école doit transmettre, c'est la morale du travail bien fait, la conscience, la persévérance et le courage intellectuels, l'amour de la vérité.

On recommande la nomination d'un tuteur ou d'un groupe de tuteurs dont l'une des fonctions sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux collègues des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle, adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la ténacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaire pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.

Certains de ces enseignements ne dureraient qu'un semestre et devraient constituer un tout complet et assez substantiel. D'autres dureraient deux semestres.

En 11e année, il est suggéré qu'on pourrait ajouter aux cours-options précédents qui se donneraient soit au stade des débutants, soit au stade moyen (option prise pour la deuxième fois) soit au stade avancé (option prise pour la troisième ou la quatrième fois) de nouveaux cours-option offerts seulement en 11e: physique, logique, his-

toire, géographie, sciences sociales, etc.

Le système d'options destiné à bien adapter les programmes d'études aux besoins et aptitudes de chacun des élèves, suppose un aménagement très complexe et une organisation technique bien précise. Le système sera prévu au ministère, par la direction des programmes, de même que les applications variées qui pourront être faites au niveau local. On ne doit rien laisser au hasard dans cette organisation d'ensemble, sinon on verra vite la confusion et le laisser-aller.

On pressente ainsi une école mentalement active. L'activité dont il s'agit est une activité intellectuelle de recherche et de découverte.

Toute la réforme repose sur la collaboration des maîtres. Les universités devront prévoir des soins particuliers à la préparation des enseignants. Comme dans l'enseignement traditionnel, l'une des meilleures méthodes est encore l'enseignement du maître; des corrections faites avec soin et favorisant le progrès personnel de l'élève exercent parfois sur celui-ci une influence plus durable que l'enseignement collectif ou le travail en groupe.

Un maître consciencieux, attentif, forme souvent des élèves consciencieux, précis, attentifs par la seule vertu de l'exemple. La première morale que l'école doit transmettre, c'est la morale du travail bien fait, la conscience, la persévérance et le courage intellectuels, l'amour de la vérité.

On recommande la nomination d'un tuteur ou d'un groupe de tuteurs dont l'une des fonctions sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux collègues des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle, adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la ténacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaire pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.

Certains de ces enseignements ne dureraient qu'un semestre et devraient constituer un tout complet et assez substantiel. D'autres dureraient deux semestres.

En 11e année, il est suggéré qu'on pourrait ajouter aux cours-options précédents qui se donneraient soit au stade des débutants, soit au stade moyen (option prise pour la deuxième fois) soit au stade avancé (option prise pour la troisième ou la quatrième fois) de nouveaux cours-option offerts seulement en 11e: physique, logique, his-

toire, géographie, sciences sociales, etc.

Le système d'options destiné à bien adapter les programmes d'études aux besoins et aptitudes de chacun des élèves, suppose un aménagement très complexe et une organisation technique bien précise. Le système sera prévu au ministère, par la direction des programmes, de même que les applications variées qui pourront être faites au niveau local. On ne doit rien laisser au hasard dans cette organisation d'ensemble, sinon on verra vite la confusion et le laisser-aller.

On pressente ainsi une école mentalement active. L'activité dont il s'agit est une activité intellectuelle de recherche et de découverte.

Toute la réforme repose sur la collaboration des maîtres. Les universités devront prévoir des soins particuliers à la préparation des enseignants. Comme dans l'enseignement traditionnel, l'une des meilleures méthodes est encore l'enseignement du maître; des corrections faites avec soin et favorisant le progrès personnel de l'élève exercent parfois sur celui-ci une influence plus durable que l'enseignement collectif ou le travail en groupe.

Un maître consciencieux, attentif, forme souvent des élèves consciencieux, précis, attentifs par la seule vertu de l'exemple. La première morale que l'école doit transmettre, c'est la morale du travail bien fait, la conscience, la persévérance et le courage intellectuels, l'amour de la vérité.

On recommande la nomination d'un tuteur ou d'un groupe de tuteurs dont l'une des fonctions sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux collègues des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle, adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la ténacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaire pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.

Certains de ces enseignements ne dureraient qu'un semestre et devraient constituer un tout complet et assez substantiel. D'autres dureraient deux semestres.

En 11e année, il est suggéré qu'on pourrait ajouter aux cours-options précédents qui se donneraient soit au stade des débutants, soit au stade moyen (option prise pour la deuxième fois) soit au stade avancé (option prise pour la troisième ou la quatrième fois) de nouveaux cours-option offerts seulement en 11e: physique, logique, his-

toire, géographie, sciences sociales, etc.

Le système d'options destiné à bien adapter les programmes d'études aux besoins et aptitudes de chacun des élèves, suppose un aménagement très complexe et une organisation technique bien précise. Le système sera prévu au ministère, par la direction des programmes, de même que les applications variées qui pourront être faites au niveau local. On ne doit rien laisser au hasard dans cette organisation d'ensemble, sinon on verra vite la confusion et le laisser-aller.

On pressente ainsi une école mentalement active. L'activité dont il s'agit est une activité intellectuelle de recherche et de découverte.

Toute la réforme repose sur la collaboration des maîtres. Les universités devront prévoir des soins particuliers à la préparation des enseignants. Comme dans l'enseignement traditionnel, l'une des meilleures méthodes est encore l'enseignement du maître; des corrections faites avec soin et favorisant le progrès personnel de l'élève exercent parfois sur celui-ci une influence plus durable que l'enseignement collectif ou le travail en groupe.

Un maître consciencieux, attentif, forme souvent des élèves consciencieux, précis, attentifs par la seule vertu de l'exemple. La première morale que l'école doit transmettre, c'est la morale du travail bien fait, la conscience, la persévérance et le courage intellectuels, l'amour de la vérité.

On recommande la nomination d'un tuteur ou d'un groupe de tuteurs dont l'une des fonctions sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux collègues des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle, adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la ténacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaire pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.

Certains de ces enseignements ne dureraient qu'un semestre et devraient constituer un tout complet et assez substantiel. D'autres dureraient deux semestres.

En 11e année, il est suggéré qu'on pourrait ajouter aux cours-options précédents qui se donneraient soit au stade des débutants, soit au stade moyen (option prise pour la deuxième fois) soit au stade avancé (option prise pour la troisième ou la quatrième fois) de nouveaux cours-option offerts seulement en 11e: physique, logique, his-

toire, géographie, sciences sociales, etc.

Le système d'options destiné à bien adapter les programmes d'études aux besoins et aptitudes de chacun des élèves, suppose un aménagement très complexe et une organisation technique bien précise. Le système sera prévu au ministère, par la direction des programmes, de même que les applications variées qui pourront être faites au niveau local. On ne doit rien laisser au hasard dans cette organisation d'ensemble, sinon on verra vite la confusion et le laisser-aller.

On pressente ainsi une école mentalement active. L'activité dont il s'agit est une activité intellectuelle de recherche et de découverte.

Toute la réforme repose sur la collaboration des maîtres. Les universités devront prévoir des soins particuliers à la préparation des enseignants. Comme dans l'enseignement traditionnel, l'une des meilleures méthodes est encore l'enseignement du maître; des corrections faites avec soin et favorisant le progrès personnel de l'élève exercent parfois sur celui-ci une influence plus durable que l'enseignement collectif ou le travail en groupe.

Un maître consciencieux, attentif, forme souvent des élèves consciencieux, précis, attentifs par la seule vertu de l'exemple. La première morale que l'école doit transmettre, c'est la morale du travail bien fait, la conscience, la persévérance et le courage intellectuels, l'amour de la vérité.

On recommande la nomination d'un tuteur ou d'un groupe de tuteurs dont l'une des fonctions sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux collègues des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle, adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la ténacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaire pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.

Certains de ces enseignements ne dureraient qu'un semestre et devraient constituer un tout complet et assez substantiel. D'autres dureraient deux semestres.

En 11e année, il est suggéré qu'on pourrait ajouter aux cours-options précédents qui se donneraient soit au stade des débutants, soit au stade moyen (option prise pour la deuxième fois) soit au stade avancé (option prise pour la troisième ou la quatrième fois) de nouveaux cours-option offerts seulement en 11e: physique, logique, his-

toire, géographie, sciences sociales, etc.

Le système d'options destiné à bien adapter les programmes d'études aux besoins et aptitudes de chacun des élèves, suppose un aménagement très complexe et une organisation technique bien précise. Le système sera prévu au ministère, par la direction des programmes, de même que les applications variées qui pourront être faites au niveau local. On ne doit rien laisser au hasard dans cette organisation d'ensemble, sinon on verra vite la confusion et le laisser-aller.

On pressente ainsi une école mentalement active. L'activité dont il s'agit est une activité intellectuelle de recherche et de découverte.

Toute la réforme repose sur la collaboration des maîtres. Les universités devront prévoir des soins particuliers à la préparation des enseignants. Comme dans l'enseignement traditionnel, l'une des meilleures méthodes est encore l'enseignement du maître; des corrections faites avec soin et favorisant le progrès personnel de l'élève exercent parfois sur celui-ci une influence plus durable que l'enseignement collectif ou le travail en groupe.

Un maître consciencieux, attentif, forme souvent des élèves consciencieux, précis, attentifs par la seule vertu de l'exemple. La première morale que l'école doit transmettre, c'est la morale du travail bien fait, la conscience, la persévérance et le courage intellectuels, l'amour de la vérité.

On recommande la nomination d'un tuteur ou d'un groupe de tuteurs dont l'une des fonctions sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux collègues des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle, adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la ténacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaire pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.

Certains de ces enseignements ne dureraient qu'un semestre et devraient constituer un tout complet et assez substantiel. D'autres dureraient deux semestres.

En 11e année, il est suggéré qu'on pourrait ajouter aux cours-options précédents qui se donneraient soit au stade des débutants, soit au stade moyen (option prise pour la deuxième fois) soit au stade avancé (option prise pour la troisième ou la quatrième fois) de nouveaux cours-option offerts seulement en 11e: physique, logique, his-

toire, géographie, sciences sociales, etc.

Le système d'options destiné à bien adapter les programmes d'études aux besoins et aptitudes de chacun des élèves, suppose un aménagement très complexe et une organisation technique bien précise. Le système sera prévu au ministère, par la direction des programmes, de même que les applications variées qui pourront être faites au niveau local. On ne doit rien laisser au hasard dans cette organisation d'ensemble, sinon on verra vite la confusion et le laisser-aller.

On pressente ainsi une école mentalement active. L'activité dont il s'agit est une activité intellectuelle de recherche et de découverte.

Toute la réforme repose sur la collaboration des maîtres. Les universités devront prévoir des soins particuliers à la préparation des enseignants. Comme dans l'enseignement traditionnel, l'une des meilleures méthodes est encore l'enseignement du maître; des corrections faites avec soin et favorisant le progrès personnel de l'élève exercent parfois sur celui-ci une influence plus durable que l'enseignement collectif ou le travail en groupe.

Un maître consciencieux, attentif, forme souvent des élèves consciencieux, précis, attentifs par la seule vertu de l'exemple. La première morale que l'école doit transmettre, c'est la morale du travail bien fait, la conscience, la persévérance et le courage intellectuels, l'amour de la vérité.

On recommande la nomination d'un tuteur ou d'un groupe de tuteurs dont l'une des fonctions sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux collègues des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle, adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la ténacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaire pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.

Certains de ces enseignements ne dureraient qu'un semestre et devraient constituer un tout complet et assez substantiel. D'autres dureraient deux semestres.

En 11e année, il est suggéré qu'on pourrait ajouter aux cours-options précédents qui se donneraient soit au stade des débutants, soit au stade moyen (option prise pour la deuxième fois) soit au stade avancé (option prise pour la troisième ou la quatrième fois) de nouveaux cours-option offerts seulement en 11e: physique, logique, his-

toire, géographie, sciences sociales, etc.

Le système d'options destiné à bien adapter les programmes d'études aux besoins et aptitudes de chacun des élèves, suppose un aménagement très complexe et une organisation technique bien précise. Le système sera prévu au ministère, par la direction des programmes, de même que les applications variées qui pourront être faites au niveau local. On ne doit rien laisser au hasard dans cette organisation d'ensemble, sinon on verra vite la confusion et le laisser-aller.

On pressente ainsi une école mentalement active. L'activité dont il s'agit est une activité intellectuelle de recherche et de découverte.

Toute la réforme repose sur la collaboration des maîtres. Les universités devront prévoir des soins particuliers à la préparation des enseignants. Comme dans l'enseignement traditionnel, l'une des meilleures méthodes est encore l'enseignement du maître; des corrections faites avec soin et favorisant le progrès personnel de l'élève exercent parfois sur celui-ci une influence plus durable que l'enseignement collectif ou le travail en groupe.

Un maître consciencieux, attentif, forme souvent des élèves consciencieux, précis, attentifs par la seule vertu de l'exemple. La première morale que l'école doit transmettre, c'est la morale du travail bien fait, la conscience, la persévérance et le courage intellectuels, l'amour de la vérité.

On recommande la nomination d'un tuteur ou d'un groupe de tuteurs dont l'une des fonctions sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux collègues des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle, adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la ténacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaire pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.

Certains de ces enseignements ne dureraient qu'un semestre et devraient constituer un tout complet et assez substantiel. D'autres dureraient deux semestres.

En 11e année, il est suggéré qu'on pourrait ajouter aux cours-options précédents qui se donneraient soit au stade des débutants, soit au stade moyen (option prise pour la deuxième fois) soit au stade avancé (option prise pour la troisième ou la quatrième fois) de nouveaux cours-option offerts seulement en 11e: physique, logique, his-

toire, géographie, sciences sociales, etc.

Le système d'options destiné à bien adapter les programmes d'études aux besoins et aptitudes de chacun des élèves, suppose un aménagement très complexe et une organisation technique bien précise. Le système sera prévu au ministère, par la direction des programmes, de même que les applications variées qui pourront être faites au niveau local. On ne doit rien laisser au hasard dans cette organisation d'ensemble, sinon on verra vite la confusion et le laisser-aller.

On pressente ainsi une école mentalement active. L'activité dont il s'agit est une activité intellectuelle de recherche et de découverte.

Toute la réforme repose sur la collaboration des maîtres. Les universités devront prévoir des soins particuliers à la préparation des enseignants. Comme dans l'enseignement traditionnel, l'une des meilleures méthodes est encore l'enseignement du maître; des corrections faites avec soin et favorisant le progrès personnel de l'élève exercent parfois sur celui-ci une influence plus durable que l'enseignement collectif ou le travail en groupe.

Un maître consciencieux, attentif, forme souvent des élèves consciencieux, précis, attentifs par la seule vertu de l'exemple. La première morale que l'école doit transmettre, c'est la morale du travail bien fait, la conscience, la persévérance et le courage intellectuels, l'amour de la vérité.

On recommande la nomination d'un tuteur ou d'un groupe de tuteurs dont l'une des fonctions sera, au cours de brèves réunions hebdomadaires, de fournir aux collègues des méthodes de travail, de leur indiquer une discipline intellectuelle, adaptée à leur âge, de souligner la force, le courage, la ténacité, l'ingéniosité, l'honneur nécessaire pour mener à bien leur travail et, à l'occasion, d'établir un parallèle entre ces vertus scolaires et celles qui ont fait les héros et les grands hommes.

Certains de ces enseignements ne dureraient qu'un semestre et devraient constituer un tout complet et assez substantiel. D'autres dureraient deux semestres.

En 11e année, il est suggéré qu'on pourrait ajouter aux cours-options précédents qui se donneraient soit au stade des débutants, soit au stade moyen (option prise pour la deuxième fois) soit au stade avancé (option prise pour la troisième ou la quatrième fois) de nouveaux cours-option offerts seulement en 11e: physique, logique, his-

toire, géographie, sciences sociales, etc.

Le système d'options destiné à bien adapter les programmes d'études aux besoins et aptitudes de chacun des élèves, suppose un aménagement très complexe et une organisation technique bien précise. Le système sera prévu au ministère, par la direction des programmes, de même que les applications variées qui pourront être faites au niveau local. On ne doit rien laisser au hasard dans cette organisation d'ensemble, sinon on verra vite la confusion et le laisser-aller.

On pressente ainsi une école mentalement active. L'activité dont il s'agit est une activité intellectuelle de recherche et de découverte.

Toute la réforme repose sur la collaboration des maîtres. Les universités devront prévoir des soins particuliers à la préparation des enseignants. Comme dans l'enseignement traditionnel, l'une des meilleures méthodes est encore l'enseignement du maître; des corrections faites avec soin et favorisant le progrès personnel de l'élève exercent parfois sur celui-ci une influence plus durable que l'enseignement collectif ou le travail en groupe.

Un maître consciencieux, attentif, forme souvent des élèves consciencieux, précis, attentifs par la seule vertu de l'exemple. La première morale que l'école doit transmettre, c

TÉLÉVISION

SAMEDI, 12 DÉCEMBRE 1964

10.00-11.00: COURS UNIVERSITAIRES
Principes de science politique.

11.00-11.30: FOUR FEATHER FALLS
SHENNAIGANS
TELE BOBON



SAMEDI, le 12 déc. 1964

- 9.15 Cours de catéchèse: Dieu fait sa route
- 10.00 Cours de catéchèse: Dieu fait sa route
- 10.45 Cours universitaires: Urbanisme
- 11.31 Tour de terre: La souris verte
- 12.00 Pepinot
- 12.30 Le golf et tennis sur table
- 1.00 ELLES
- 2.00 Tira l'aiguille
- 2.30 F.M.A.
- 3.00 Les uns les autres
- 3.30 Petites quilles
- 3.50 Popeye
- 4.00 Sur demande: Pire Noël
- 4.15 Camera 13
- 4.30 Entrevue & Informations
- 4.50 Jeunesse d'aujourd'hui
- 5.00 Thierry La Fronde
- 5.30 Soirée du hockey: "New York à Montréal"
- 5.45 Votre choix
- 6.00 Téléjournal
- 6.15 Le 13 vous informe: Nouvelles locales
- 6.30 Nouvelles sportives
- 6.45 Ciné-soir: "Prisonniers du passé"
- 6.50 CBC-TV News
- 7.00 Fin des émissions.

TÉLÉVISION

DIMANCHE, 13 DÉCEMBRE 1964

10.00-11.00: COURS UNIVERSITAIRES
Le roman canadien-français du XIXe siècle.

11.00-11.30: TIME FOR SUNDAY SCHOOL

11.30-12.00: FAITH FOR TODAY

12.00-12.30: MISE



- DIMANCHE, le 13 déc. 1964
- 9.15 Cours universitaires: Histoire de l'art
- 10.00 Cours universitaires: Le roman canadien-français du XIXe siècle
- 10.45 Cours universitaires: Histoire de l'art
- 11.30 Phares du monde
- 12.00 Aventures vécues
- 12.30 Les travaux et les jours
- 1.00 Football de la ligue nationale: "Philadelphia à St-Louis"
- 1.30 Echos du sport
- 2.00 L'heure du concile
- 2.30 L'heure des quilles
- 3.00 Les jeunes talents
- 3.30 Robin des Bois
- 4.00 Les intrépides
- 4.30 Insolences d'une caméra
- 5.00 L'heure du concert
- 5.30 Conférence de presse
- 6.00 Téléjournal
- 6.30 Supplément régional
- 7.00 Nouvelles sportives
- 7.30 Ciné-soir: "Education sentimentale"
- 8.00 "In des émissions."



- 10.15-11.00: COURS UNIVERSITAIRES
La liturgie du 20e siècle.
- 11.00-11.30: THE CHRISTOPHERS
PORKY PIG
- 11.30-12.00: COURS UNIVERSITAIRES
La physique générale.
- 12.00-12.30: SOUND OF 12



STL DES FORGES 378-8774

POUR LES JEUNES

DIMANCHE

1 h à 5 h

8 h à la fermeture.

"LES BLUES JEANS"

Chanteurs instrumentistes.

MUSIQUE

CHANT

PRIX DE PRÉSENCE

Concours

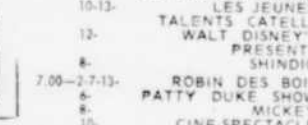
animé par: Jean-C. Paquet

(Aucune consommation sera servie)

VENEZ VOUS AMUSER!

- 10.45-11.00: COURS UNIVERSITAIRES
Urbanisme avec Mme Réjean Charlier.
- 11.00-11.30: DENNIS THE MENACE
STEVES CORNER
- 11.30-12.00: THEATRE DU MYSTÈRE
CASPER CARTOONS
BON PIED BON ŒIL
- 12.00-12.30: TOUR DE TERRE
FURY
BEANY AND LUDY
WOODY WOODPECKER
LA SOURIS VERTE
LAZY LUNCH
THREE STARS BOWL
BUGS BUNNY
EN MATINÉE
"Années héroïques" (trilogie de Terkov, Kourlov, Sagal et Nikitina, film de guerre).
- 12.30-12.45: GET SET GO AND NEWS
ENTRÉE DES ARTISTES
HOPPY HOOPER
LETS FIND OUT
- 1.00-1.15: TENNIS SUR TABLE
Tournoi de golf entre Mike Southerland, Doug Ford, Don Janney et Paul Harvey. Match de tennis sur table entre Eddy Gault et Ron Chapman.
- 1.15-1.30: THIS IS THE LIFE
CULIN
MAGIC LAMP OF ALLAKAZAM
UNCLE BOBBY
- 1.30-1.45: SAVVY FILM
OF THE WEEK
SPORTS MAGAZINE
NEW AMERICAN
BANDSTAND
- 1.45-2.00: ELLES
FUNDAMENTAL
WORLD OF SPORT
SUR LES SATELITES
ALL-STAR WRESTLING
A COMMUNIQUEUR
- 2.00-2.15: TIRE L'AIGUILLE
BIG PICTURE
SATURDAY SHOWTIME
"Thunder in the Valley"
- 2.15-2.30: WORLD OF SPORT
Soccer, Arsenal et Manchester United, Angleters.
- 2.30-2.45: CINÉMALE
"La fugue de Monsieur Pele"
- 2.45-3.00: Avec Noël, Noël et Arlette Poirier. Un pâtissier de province rend le goût de vivre à une jeune dame (D.O.).
- 3.00-3.15: SATURDAY AT THE MOVIES
"The return of Frank James"
- 3.15-3.30: SOCIAL SECURITY
IN ACTION
- 3.30-3.45: TRAVEL WEST
4.00-4.15: LES UNS LES AUTRES
Reportage sur le voyage de S. S. Paul VI à Bombay.
- 4.15-4.30: SÉRIÉMENT PRESTON
FEATURE FILM
- 4.30-4.45: IMAGES EN TÊTE
"Don Quichotte" avec Nicolas Tchernakoff et Yuri Tolbuev.
- 4.45-5.00: Don Quichotte et son écuyer partent à la recherche de grandes aventures. (A.A.)
- 5.00-5.15: INTRIGUES A HAWAII
WRESTLING
LA RAMPE SPORTIVE
WIDE WORLD OF SPORTS
LES PETITES QUILLES
THE BARNSTORMERS
BARN DANCE
MONSIEUR LE MAIRE
BUGS BUNNY
ROCKY AND HIS FRIENDS
BON VOYAGE
AMERICA
ADVENTURES DANS LES LES
POPEYE
COUNTRYTIME
THE ROGUES

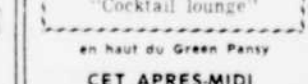
- 10.45-11.00: COURS UNIVERSITAIRES
Histoire de l'art
- 11.00-11.30: CHURCH SERVICE
DE LA BASILIQUE
BULLWINKLE
- 11.30-12.00: THE LIBERAL ARTS
COURS TÉLÉVISÉS
Administration de l'entreprise
- 12.00-12.30: LE JOUR DU SEIGNEUR
SUNDAY SHOWTIME
WE WANT AN ANSWER
- 12.30-12.45: L'HEURE DU CONCERT
TITLES QUILLES
BIEN L'ONJOUR
ITALIAN PROGRAM
LE PROFESSEUR
GUILIEMIN
- 12.45-1.00: LEST WE FORGET
PHARES DU MONDE
- 1.00-1.15: MANCHETTES HORAIRE
1.15-1.30: AVENTURES VÉCUES
VIENS VERS LE PÈRE
EN CE TEMPS
- 1.30-1.45: THE SACRED HEART
PROGRAM
ECHOS DU CONCILE
- 1.45-2.00: LES TRAVAUX ET LES JOURS
COUNTRY CALENDAR
ORAL ROBERTS
LE COIN DU DISQUE
THE DOCTOR
THE LAW
- 2.00-2.15: FOOTBALL DE LA LIGUE NATIONALE
BIG PICTURE
1er FILM DU PROGRAMME DOUBLE
MAGIC TON
TALENT HUNT
- 2.15-2.30: TRAILS WEST
MONTREAL MINOR HOCKEY
- 2.30-2.45: WILD KINGDOM
AFL FOOTBALL
New York vs Houston
- 2.45-3.00: FAMILY THEATRE
2e FILM DU PROGRAMME DOUBLE
ECHOS DU SPORT
SPORTS INTERNATIONAL
- 3.00-3.15: CBC-TV NEWS
5.00-5.15: L'HEURE DU CONCILE
SHOW AFTER FOUR
AFTER FOUR
- 5.15-5.30: L'HEURE DES QUILLES
LES PETITS BONSHOMMES DU DIMANCHE
TELEPOLE
STINGRAY
FLIPPER
- 5.30-5.45: CAMÉRA 64
PROFILES EN COURAGE
ANDY CARRER
LA FAMILLE STONE
LES JEUNES TALENTS CATELLI
WALT DISNEY'S PRESENTS
SHINDIG
- 5.45-6.00: ROBIN DES BOIS
PATTY DUKE SHOW
WICKY
- 6.00-6.15: CINÉ-SPÉCTACLE
7.30-7.45: WALT DISNEY'S WON



Présente

Huguette

et ses chansons.



en haut du Green Pansy

CET APRES-MIDI 3 HRS P.M.

LANCEMENT DU DISQUE "LE PRISONNIER"

de ROLAND MONTREUIL



Tirage de plusieurs de ses disques.

avec Fritz Parent et son trio.

CE SOIR

spectacle continu!

ENTRÉE LIBRE

7. LES JEUNES TALENTS CATELLI
8. THE ADAMS FAMILY
9. A COMMUNIQUEUR
10. LE PÈRE NOËL
11. REVUE
12. THE ADAMS FAMILY
13. TELEJOURNAL
14. OZZIE AND HARRIET
15. C'EST ARRIVÉ CETTE SEMAINE
16. LANGUE VIVANTE
17. CBC TV NEWS
18. AND WEDGIE
19. LA MÊTEO
20. ÉDITION SPORTIVE
21. CHAMP LIBRE
22. THE BEVERLY HILLBILLIES
23. THE LAWRENCE
24. NELA SHOW
25. SOIREE "LADYBONE"
26. THE PATTY DUKE SHOW
27. COMMENT POURQUOI?
28. VOYAGE TO THE BOTTOM OF THE SEA
29. JEUNESSE
30. D'AUJOURD'HUI
31. JEUNESSE
32. D'AUJOURD'HUI
33. LE SAINT NOBEL PRIZE
34. THIERIA FRONCE
35. SATURDAY NIGHT AT THE MOVIES
36. "Star and Peace"
37. ACAPULCO PERFORMANCE
38. "Harry Black and the Tiger"
39. LA SOIREE
40. HOCKEY
41. New York à Montréal
42. THE LAWRENCE
43. A WIDE SHOW
44. LES GRANDS SPECTACLES
45. HOLLYWOOD PALACE
46. THE AVENGERS
47. VOTRE CHOIX
48. JULIETTE
49. PROFIL ET CARACTÈRE
50. THE WORLD'S BEST
51. "Tiger Bay" - "The dark mirror"
52. TELEJOURNAL
53. QUÉBEC SCÈNE
54. DERNIÈRE HEURE
55. LA COULEUR DU TEMPS
56. SUPPLÉMENT RÉGIONAL
57. DERNIÈRE ÉDITION
58. LA RONDE DES SPORTS
59. NATIONAL NEWS
60. LE 13 VOUS INFORME
61. NOUVELLES DU SPORT
62. NOUVELLES DU JOUR
63. FINAL ÉDITION
64. CINÉMA
65. "Fabio" (2e partie) avec Michèle Morgan et Henri Vidal. La fille d'un grand roman s'apprête à se marier.
66. THE SPORT SHOP
67. "Le secret des chandeliers"
68. Avec William Powell et Loretta Young. Plusieurs personnes recherchent des chandeliers dans des documents. (A.A.)
69. CINÉMA
70. PULS
71. CINÉ-NOIR
72. "Prisonniers du passé" avec Green Gerson et Ronald Colman. Une jeune femme s'engage avec son mari dans un accident. (A.A.)
73. "The Cobweb"
74. PALAJA PLAYHOUSE
75. "One Night in Vegas"
76. NEWS, SPORTS, WEATHER
77. CBC-TV NEWS
78. NEWSROOM
79. MEDITATION

- DERFUL WORLD OF COLORS
8. WAGON TRAIN
9. MR. NOVAK
10. ED SULLIVAN SHOW
11. "Artiste" Jerry Lewis
12. Ray Brock et son orchestre.
13. INSOLENCES
14. D'UN CAMÉRA
15. MAGILLA GORILLA
16. BROADSIDE
17. QUI DIT VRAI?
18. THE MAN FROM U.N.C.L.E.
19. "Musique romantique" La Sérénade pour contralto et chœur de femmes (Schubert) Les Concerts pour piano et orchestre, en la mineur, opus 34 (Schumann) Extraits de "Coriannique" (Mahler). Interprètes: Maureen Forrester, des Aloues de l'école de musique Vincent d'Indy, John Neumann et Ronald Turini. Orchestre: dir. Orchestre Wiener.
20. BONANZA
21. SUNDAY NIGHT MOVIE
22. PERRY MASON
23. DICK VAN DYKE SHOW
24. CONFÉRENCE DE PRESSE
25. Mr. Alphonse-Martin Parent
26. MA David C. Munroe et Guy Roger, de la Commission Parent.
27. SEVEN DAYS
28. BON VOYAGE
29. NOBEL PRIZE AWARDS
30. TELEJOURNAL
31. LE QUÉBEC EN MARCHÉ
32. SUPPLÉMENT RÉGIONAL
33. LE QUÉBEC EN MARCHÉ
34. LE PARTI LIBÉRAL
35. EN PREMIÈRE PAGE
36. NOUVELLES DU SPORT
37. LA COULEUR DU TEMPS
38. ÉMISSIONS MÉDICALES
39. LES DE FRANCE
40. CBC-TV NEWS
41. STAR TIME ON 7
42. "Admiral war space"
43. NEWS
44. LA RONDE DES SPORTS
45. CTV NATIONAL NEWS
46. CINÉ-NOIR
47. FINAL ÉDITION
48. FACE A FACE
49. KIPLINGER REPORT
50. L'ES
51. SHOOTING THEATRE
52. THE WORLD'S MOVIE MOVIES
53. "The next voice you hear"
54. THE PIERRE BERTON SHOW
55. "La me posez pas de questions"
56. NEWSROOM
57. MEDITATION



M. MARCEL PARENTEAU

Présente

Huguette

et ses chansons.

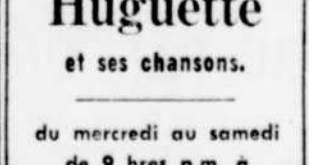


en haut du Green Pansy

CET APRES-MIDI 3 HRS P.M.

LANCEMENT DU DISQUE "LE PRISONNIER"

de ROLAND MONTREUIL



Tirage de plusieurs de ses disques.

avec Fritz Parent et son trio.

CE SOIR

spectacle continu!

ENTRÉE LIBRE

RADIO 55

SAMEDI

4.20 OUVERTURE & INTERMEDE

4.25 NOUVELLES

4.30 MESSE DU SANCY

4.35 NOUVELLES

4.40 DE BONNE HEURE

4.45 DE BONNE HEURE

4.50 COMMENTAIRES

4.55 SPORTS NO 1 (DOU)

5.00 JOURNAL PARLE DU MATIN

5.05 (J. N. Beaudoin)

5.10 (Sundoc)

5.15 CA M'DIT PAS D'ME L'EVER

5.20 NOUVELLES (A & P)

5.25 TINTIN

5.30 HOROSCOPE KELLDOOR

5.35 CHARIVARI

5.40 NOUVELLES

5.45 CHARIVARI

5.50 NOUVELLES

5.55 AU BOUL D'LA SEMAINE

6.00 CONVOCATIONS DU JOUR

6.05 (La Petite Vache de Grondines)

6.10 BON SAMEDI LES COUSINS

6.15 NOUVELLES (O'KEEFE)

6.20 BON SAMEDI LES COUSINS

6.25 NOUVELLES (O'KEEFE)

6.30 BON SAMEDI LES COUSINS

6.35 NOUVELLES (O'KEEFE)

6.40 BON SAMEDI LES COUSINS

6.45 NOUVELLES (O'KEEFE)

6.50 BON SAMEDI LES COUSINS

6.55 NOUVELLES (O'KEEFE)

7.00 LA CHRONIQUE DU CINÉMA

7.05 JOURNAL PARLE DE 400

7.10 (O'KEEFE)

7.15 SPORTS NO 1

7.20 BON SAMEDI LES COUSINS

7.25 LE CHAPELET EN FAUCON

7.30 FAIRE-PART

7.35 DEMAIN C'EST DIMANCHE

7.40 RADIO JOURNAL

7.45 REPORTAGE

7.50 LA SOIREE DU HOCKEY

7.55 (Sally Jack Ado)

8.00 COMMENTAIRES

8.05 SURPRISE PARTY

8.10 CHEZ BEAUDOIN

8.15 LES SPORTS NO 1

8.20 NOUVELLES

8.25 SURPRISE PARTY

8.30 CHEZ BEAUDOIN

8.35 (Sally Jack Ado)

8.40 NOUVELLES

8.45 CHLN LA NUIT

8.50 PENSEE DU JOUR

8.55 FIN DES ÉMISSIONS

DIMANCHE

4.20 OUVERTURE & INTERMEDE

4.25 VIE CROISSANTE

4.30 RADIO MAIRIE

4.35 INTERMEDE

4.40 NOUVELLES

4.45 AU BOUT D'LA SEMAINE

4.50 NOUVELLES

4.55 AU BOUT D'LA SEMAINE

5.00 GRAND-MESSE DE LA CATHÉDRALE

5.05 CAUSERIE

5.10 Init. Actrice

5.15 AU BOUT D'LA SEMAINE

5.20 NOUVELLES

5.25 AU BOUT D'LA SEMAINE

5.30 NOUVELLES (O'KEEFE)

5.35 AU BOUT D'LA SEMAINE

5.40 NOUVELLES (O'KEEFE)

5.45 AU BOUT D'LA SEMAINE

5.50 NOUVELLES (O'KEEFE)

5.55 AU BOUT D'LA SEMAINE

6.00 RADIO JOURNAL (O'KEEFE)

6.05 AU BOUT D'LA SEMAINE

6.10 NOUVELLES

6.15 AU BOUT D'LA SEMAINE

6.20 NOUVELLES (O'KEEFE)

6.25 AU BOUT D'LA SEMAINE

6.30 NOUVELLES (O'KEEFE)

6.35 AU BOUT D'LA SEMAINE

6.40 NOUVELLES (O'KEEFE)

6.45 AU BOUT D'LA SEMAINE

6.50 NOUVELLES (O'KEEFE)

6.55 AU BOUT D'LA SEMAINE

7.00 PENSEE DU JOUR

7.05 FIN DES ÉMISSIONS

GAETAN MARINEAU

Chansonnier

HOTEL ST-MAURICE

TONY MASSARELLI

Grande vedette de la chanson.

No. 1 sur le hit parade.

JACQUES AUGER, M.C.

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

BIENTOT

17 M

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

BIENTOT

17 M

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

BIENTOT

17 M

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

BIENTOT

17 M

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

BIENTOT

17 M

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

BIENTOT

17 M

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

Intéressant concert sacré à Notre-Dame

Où étaient les Jeunesses Musicales?

Les fervents des concerts sacrés ne sont pas nombreux à Trois-Rivières. Éliminez bon nombre de religieux, de religieux, quelques musiciens et la poignée d'auditeurs fervents que l'on retrouve à toutes les manifestations musicales et vous pourriez probablement compter les autres sur les doigts de la main.

Voilà une affirmation qui peut paraître exagérée, mais elle l'est à peine. Le Centre d'Art a du travailler d'arrache-pied à grouper une assistance convenable au recital de Bernard Piché, le 1er novembre. Les Jeunesses Musicales n'ont pu en faire autant, jeudi soir. Elles ont à peine pu réunir plus de cent personnes pour entendre Raymond Daveluy et Napoléon Bisson. Mais où étaient leurs deux mille membres? C'était pourtant pour eux avant tout qu'était donnée cette manifestation hors-série.

Daveluy et Bisson ont offert un recital fort goûté, dans l'ensemble. L'organiste a été impressionnant dans une couple d'œuvres majeures inscrites au programme. Je veux parler de la Passacaille et Fugue en Ut mineur, de Jean-Baptiste Bach, et Prélude, Fugue et Variation, de César Franck.

La Passacaille était, originairement, une danse espagnole à trois temps. Dans sa forme classique, elle groupe un certain nombre de variations construites sur un thème à la basse. Bach en fait une sorte de chaconne. Son thème est pesant, il est d'une splendide colossale. L'œuvre qui nous concerne offre une vingtaine de variations, dont le style a subi l'influence de Buxtehude. C'est d'ailleurs ce compositeur qui a popularisé le genre mais, contrairement à Bach, il plaçait la fugue avant la passacaille.

Prélude, Fugue et Variation est peut-être une œuvre de jeunesse de César Franck. C'est sûrement l'une des mieux inspirées. Voilà une musique tout à fait reposante, un "andantino cantabile" d'une tranquillité remarquable doublée d'une émouvante mélodie en si mineur, sur un rythme de 9/8. Ces œuvres de Bach et de Franck ont été, à mon sens, les sommets du concert de jeudi.

du confort pour ceux qui portent des DENTIERES!

COUSSINET DENTAIRE EZO

épais ou mince

Contribuez à:

- Améliorer votre confort
- Diminuer la pression
- Faire tenir le dentier
- Empêcher les claquements

PROVISION D'UN MOIS: \$1.10

Aux pharmacies et grands magasins

SALLE LEMIRE

LES FORGES

SAMEDI SOIR

ORCHESTRE

"LES PANTOUFLES BLEUES"

en vedette:

REAL ST-PIERRE, chanteur.

DIMANCHE SOIR

ORCHESTRE "LES MORGANS"

RESERVEZ DES MAINTENANT

une de nos magnifiques salles

pour vos réceptions de noces, banquets, etc.

SIGNELEZ: FR. 5-3530

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

BIENTOT

17 M

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

BIENTOT

17 M

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

BIENTOT

17 M

HOTEL ST-MAURICE

ENTRÉE: \$1.00

PAS DE MINIMUM

Spectacles: 9 h. - 10 h. 30 - Minuit

HOTEL ST-MAURICE

Manoir des Vieilles Forges

10,000 boul. des Forges

Atmosphère reposante

Excellente cuisine

Danse tous les soirs.

avec

GASTON BELLEMARE

à l'orgue

LOCATION DE SKI-DOOS

SLEIGHT-RIDE sur réservation: FR. 4-2277

RESERVEZ MAINTENANT POUR VOS RECEPTIONS D'AFFAIRES

CE SOIR

GRANDE SOIREE DANSANTE

de 9 h. P.M. à 2 h. A.M.

avec le formidable ensemble

GUY AND THE PLAYMATES

Dimanche après-midi

CONCOURS "DARD POT" \$40. EN CAISSE

DANSE DE 2 HEURES A 4 HEURES

Dimanche soir. Ne venez pas déçu. arrivez à bonne heure. 1800 ment 425 places de libres. danse de 8 h. à minuit.

LUNDI, MARDI, et JEUDI - Amateurs de Dard, venez prat

L'éducation cinématographique, matière scolaire obligatoire

QUEBEC (PC) — La commission Parent accorde une importance considérable au cinéma dans l'enseignement et elle introduit l'éducation cinématographique comme matière obligatoire dans les programmes scolaires du Québec. "Le cinéma, dit le rapport de

la commission, synthétise tous les arts et formes d'expression. C'est un langage auquel la jeunesse communique

avec une aisance pour ainsi dire immédiate."

"Grâce au cinéma, on lit maintenant le passionnant visage humain autrement que ne le faisait Racine ou Balzac. On a un objet même banal, au cinéma, par sa seule présence, sans aucune explication, avec une intensité et une profusion de symbole jusqu'à l'impalpable."

Sans insister sur la valeur culturelle du cinéma, qu'il présente comme étant une valeur reconnue partout, le rapport Parent fait ressortir la valeur éducative de la formation cinématographique.

"L'éducation cinématographique, dit le rapport, comporte une formation à la fois visuelle, critique, éthique et esthétique."

Selon la commission Parent, apprendre à bien voir est aussi important que d'apprendre à bien parler. "Et apprendre à bien voir un film c'est s'initier à un langage complexe pour en saisir les intentions et les symboles."

D'autre part, le "spectateur de cinéma ou de télévision doit connaître l'éventail des possibilités expressives parmi lesquelles le créateur avait à choisir; il peut ainsi juger de ce choix, savoir si c'était le meilleur" d'ou formation critique par l'éducation cinématographique.

Le rapport affirme encore que "ce n'est pas ceder, en éducation, à une tendance magique cherchant à rejoindre à tout prix la jeunesse que de reconnaître la valeur éducative du cinéma."

"Celui, dit la commission Parent, qui voit un film avec un œil de connaisseur cesse de l'absorber comme une drogue; il recouvre, devant le film sa liberté."

Le rapport Parent nomme des productions cinématographiques récentes qu'il déclare être de grandes œuvres d'art. Elles sont: "Les vacances de Monsieur Hulot", "La Notte", "Il Posto", "High Noon", "Citizen Kane".

En même temps que l'éducation cinématographique est introduite dans les programmes scolaires comme matière obligatoire, on devra, selon le rapport Parent, accorder plus d'importance, qu'actuellement à l'enseignement de la musique et des arts plastiques.

La commission recommande que soit nommé au sein du ministère de l'Éducation un organisateur provincial de chacun de ces trois enseignements qui s'entreferait d'un comité consultatif.

Horaires Cinéma :

CINÉMA DE PARIS — "Le rossignol des montagnes" en 35 mm. 18 h. 30. "Un ange est arrivé" — 80 20. Matinée: 10 h. 30. Cinéma LE BARONNET — "Le grand Caruso" — 35 mm. 7 h. 30. "Le Prince Étudiant" — 35 mm. 9 h. 30. Cinéma LE CAPITOL — "L'assassin est dans l'annuaire" — 35 mm. 7 h. 30. "Le Monté Charge" — 35 mm. 9 h. 30. Cinéma LE CHAMPLAIN — "Jack, le tueur de géants" — 35 mm. 7 h. 30. "Le tueur de géants" — 35 mm. 9 h. 30. Samedi: matinée pour les enfants 10 h. 30. "Jack, le tueur de géants" — 35 mm. 7 h. 30. "Le tueur de géants" — 35 mm. 9 h. 30. Samedi: matinée pour les enfants 10 h. 30. "Houdini" — 35 mm. 7 h. 30. "Houdini" — 35 mm. 9 h. 30.



LE CHANTEUR noir Sam Cooke, interprète de nombreux succès de rock'n'roll, a été tué, à bonne heure, hier matin, par la gérante du motel où il s'était enregistré. Celle-ci a tiré un coup de revolver en direction du chanteur qui, selon la police, frappait à coups de pied dans la porte de son appartement. Lisa Boyer, une Euro-sienne d'extraction anglo-chinoise (au centre), qui demeure à Hollywood, a raconté les événements qui ont déclenché la tragédie. Elle a déclaré avoir fui le motel où elle-même et Cooke s'étaient présentés plus tôt. Peu après, la gérante, une noire, Mme Ber-

tha Lee Franklin, 55 ans, (à droite) a battu Cooke. Celui-ci qui, selon certains aurait 25 ans, et selon d'autres 33 ans, aurait apparemment amené la jeune fille au motel contre son gré. Mlle Boyer, qui a 22 ans, avait réussi à échapper à Cooke, qui enfonce alors la porte de Mme Franklin, croyant la jeune fille dans son appartement. Le chanteur, bien connu aux États-Unis, où il se produisait dans des boîtes de nuit et à la télévision, a été tué d'un seul coup de revolver. Mme Franklin est détenue par la police pour interrogatoire.

DE L'IMAGE AU SON

LA MUSIQUE, vocale et instrumentale, populaire, classique, semi-classique ou folklorique, a inspiré de nombreux films. Si certains étaient médiocres, d'autres étaient d'une classe à part. Les plus grands artistes de notre époque, dans le domaine de la musique, se sont produits à l'écran, soit parce qu'ils étaient déjà célèbres, soit parce que c'était le domaine où ils allaient en arriver à la consécration définitive de leur talent. Chopine, la grande basse russe, fit un film sur Don Quichotte, musique de Jacques Ibert. Il y a eu ensuite les films de Richard Tauber, Paul Robeson, Grece Moore, Lily Pons, Lawrence Tibbett, Nina Martini; les comédies musicales de Nelson Eddy, Jeannette MacDonald, John Boles. Lucien Muratore, Georges Thill, Ninon Vallin, André Beaugé ont fait des films en France. Pinza, Melchior, Gigli, Marjorie Lawrence ont aussi fait de nombreux films. Deanna Durbin a fait au cinéma presque toute sa carrière musicale. Les violonistes Heifetz, Elman et Menuhin ont fait des films. José Hurlb, Alex Templeton et Oscar Levant, pianistes, se sont également révélés de bons acteurs. On ne compte pas les films dont Tina Rossi, Guetory, Luis Mariano ont été les vedettes. J'en passe naturellement bien plus que j'en cite, pour arriver à deux vedettes du film contemporain, le regretté Mario Lanza et le petit chanteur Joselito, qu'on entendra, ces jours-ci, à l'écran de deux de nos cinémas.

UN GALA MARIO LANZA commence aujourd'hui au Baronnet. Lanza avait une voix prodigieuse, qu'il n'a malheureusement jamais exploitée au maximum. Il est sans doute mort avant d'avoir donné toute sa mesure. Tel qu'il fut, il a fait la conquête du monde. Ses disques ont fait des recettes fabuleuses. Ses films ont battu tous les records d'assistance. Lanza était, au surplus, un excellent acteur, débordant de vie. Il avait de la couleur à revendre. Il a donné des films qu'on revoit avec un extrême plaisir. Le festival Lanza présente LE PRINCE ÉTUDIANT et LE GRAND CARUSO (en cinémascope et en couleurs).

Joselito, l'enfant prodige, prend l'affiche au Cinéma de Paris dans LE ROSSIGNOL DES MONTAGNES. Il chante avec plus de joie, plus d'enthousiasme que jamais. Ce film en couleurs fera la joie de tous les jeunes admirateurs de Joselito, mais aussi du public adulte, qui l'adule avec une égale ferveur. Joselito, dont, incidemment, les disques se vendent beaucoup, à l'occasion des fêtes, continue à tourner des films avec une régularité qui étonne et connaît un public de plus en plus nombreux. L'autre film, Marisol, dans UN ANGE EST ARRIVÉ, un film sentimental, à la fois humain et amusant.

AU CAPITOL, le grand, l'unique, Fernandel, dans L'ASSASSIN EST DANS L'ANNUAIRE, une désopilante comédie. Faut-il ou non se méfier des imbéciles? Fernandel, Marie Dea et Noël Roquevert vous aideront peut-être à tirer les conclusions qui s'imposent. L'autre film est LE MONTE CHARGE, avec Robert Hossein et Léa Massari. Un suspense à base d'une machination tout à fait diabolique.

A L'IMPERIAL — Frank Sinatra, Laurence Harvey et Janet Leigh animent eux aussi un formidable suspense, UN CRIME DANS LA TÊTE. Des films de ce genre connaissent actuellement une grande vogue (Voir De l'Image page 19).

Melchers distille

Aucune entente encore sur la T.V. en couleur

HILVERSUM. Hollande (Reuter) — Réunis depuis quatre jours à Hilversum, les représentants des radio-télévisions européennes se sont séparés jeudi sans avoir pu se mettre d'accord sur un système standard européen de télévision en couleur.

Le comité ad hoc de l'Union européenne de radiodiffusion se réunira à Paris du 21 au 28 janvier, pour tenter de choisir un des trois systèmes proposés: l'Américain NTSC, l'Allemand PAL et le Français SECAM.

De source proche de la conférence, on déclare que les Français et les Allemands se sont prononcés avec acharnement en faveur de leurs systèmes respectifs.



(Téléphoto PA)

L'ACTEUR PERCY KILBRIDE, âgé de soixante-seize ans, le Pa Kettle du cinéma, vient de mourir au Sanatorium Chase de Los Angeles. Blessé dans un accident d'auto, le 21 septembre dernier, il a subi une intervention chirurgicale au cerveau à un hôpital de Hollywood, en novembre. Le docteur Barkley Noble dit que Kilbride est mort d'artériosclérose et de pneumonie.

IMPERIAL

LE Foyer des Films Français

CE SOIR JUSQU'À VENDREDI



Quand vous l'aurez vu, vous serez d'avis que vous n'avez jamais rien vu de tel...

"UN CRIME dans la TÊTE"

avec vos acteurs favoris.

Frank Sinatra
Laurence Harvey
Janet Leigh

2e GRAND FILM



"JACK, LE TUEUR des GEANTS"

SAMEDI 12 DÉCEMBRE, POUR ENFANTS A 1.30. "JACK LE TUEUR DES GEANTS" "DEAN, FARFELU DU RÉGIMENT"

ADMISSION 25¢

EN PLUS TIRAGE D'UNE PAIRE DE PATINS

GALA MARIO LANZA

LE GRAND CARUSO



HORAIRE: LE PRINCE ÉTUDIANT - 7.00 LE GRAND CARUSO - 9.15

323 DES FORGES TROIS RIVIERES TEL 374.9955

LE BARONNET CINÉMA D'ART

Champlain

THÉÂTRE DES PRÉMIERS

Un film à ne pas manquer!

EN GRANDE PREMIÈRE CANADIENNE un problème cuisant d'actualité

INTERPOL ATTAQUE LES TRAFIQUANTES DE DROGUE

2e SEMAINE



La sensationnelle vedette internationale "COCCINELLE"



2e GRAND FILM LES GODELUREAUX avec Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont.

Tout le Québec va rêver de la séduisante Ambroise

Cet après-midi, 1 h. 30 ADM. pour les jeunes. En couleurs "HOUDINI" 25¢

ADMISSION GRATUITE pour enfants avec une brulette (chaque samedi Nourry). Aussi tirage d'une paire de patins.

Bientôt grand spectacle de nuit.

Champlain THÉÂTRE DES PRÉMIERS

CAPITOL

COMMENCANT AUJOURD'HUI JUSQU'À VENDREDI 2 GRANDS FILMS D'UN INTERET INTENSE et CONSTANT



FERNANDEL

L'assassin est dans l'annuaire Une désopilante comédie fait-il, ou non se méfier des imbéciles? MARIE DEA • NOËL ROQUEVERT



LE MONTE CHARGE

ROBERT HOSSEIN LEA MASSARI

SUSPENSE... une machination diabolique!

le rhum RON CABANA le dry gin LONDON CLUB le rye whisky canadien ARISTOCRAT

Les Distilleries Melchers Limitée, Berthelville, Qué.



OLEG CASSINI parle aux élégantes

Trouvailles fantastiques dans les tissus de l'avenir

La semaine dernière, je me suis livré de toutes mes idées au sujet des vêtements masculins. Aujourd'hui, j'aimerais à m'exprimer de façon plus concrète au sujet de développements importants au royaume des tissus, changements qui vont avoir un effet très réel dans la tendance de l'avenir pour les vêtements pour les hommes et les femmes.

En premier lieu, mentionnons un nouveau procédé pour texturer la laine qui a d'abord été appliqué aux tricotés, pour les vêtements d'intérieur, les maillots de bain, les robes du soir et les costumes masculins. Prenant exemple sur la tendance vers les crêpes, ce procédé rend les tissus plus opaques, en donnant une texture soyeuse aux fibres.

Dans un autre domaine, il existe une technique qui recouvre les tissus de coton d'une pellicule de vinyle pour les rendre propres à la confection de vêtements de pluie. Récemment, ce procédé a été appliqué aux tissus extensibles, spécialement aux denims.

Saison après saison, les moyens d'améliorer les tissus deviennent plus variés et on a trouvé comment lier ou laminier des tissus entre eux ce qui permet d'obtenir des nouveaux modèles très fonctionnels auxquels on ne pouvait penser auparavant. Ce procédé est particulièrement recherché par les manufacturiers de tissus électriques pour utiliser dans la confection de soutien-gorge et de gaines, lesquels, pour se conformer à la demande, doivent montrer des propriétés de contrôle de plus en plus sophistiquées.

Dans ce domaine, des vêtements de base élastiques on trouve les très fines fibres de coton recouvertes de polypropylène, ainsi que les fibres d'acétate, de rayonne dont on assure qu'elles joueront un rôle de plus en plus important dans les articles en tricot double, la où la plus grande résistance est désirée, avec le poids le plus léger. On n'a pas encore résolu, cependant, le problème de leur résistance au repassage et à la teinture. Dans ce dernier cas, cependant, de nouveaux produits chimiques sont à l'étude lesquels, on l'espère, permettront un meilleur usage de la couleur.

Il se peut que la meilleure trouvaille dans le domaine des vêtements d'hommes et de femmes est l'introduction d'un pressage permanent, un procédé qui ne fait pas qu'ajouter un pli permanent dans une jupe ou un pantalon, mais, mieux encore, dispense de tout repassage, après le lavage, en faisant le premier véritable vêtement à laver et porter.

Triomphant haut la main, cette technique consiste en l'application de produits chimiques (sulfone ou résine) à un tissu ce qui le sensibilise de telle façon que pressé à très haute température (de 350 à 500 degrés Fahrenheit), il prendra un pli qui durera autant que le vêtement. Théoriquement, ce procédé peut être appliqué à presque tous les tissus, coton, laine, fibres synthétiques.



On verra
cet hiver
les robes
demi-longues
à peu près
au milieu
du mollet
et de toutes
largeurs.

ques, mais les meilleurs résultats ont été obtenus avec des mélanges de coton et polyester.

Il reste cependant quelques ennemis à éliminer. A ce jour, la plupart des tissus traités ainsi doivent être assez épais pour conserver les additifs chimiques. De plus, on a remarqué que certaines teintures changent de couleur quand on les presse à température très élevée, ce qui limite le choix des couleurs. De plus, pour enlever le pli permanent, il faut presser de nouveau à la même température élevée, ce qui élimine les transformations du vêtement qu'on peut faire à la maison.

Mais, comme dans toutes choses, le temps et la poursuite des expériences devraient amener des résultats appréciables.

Au miroir de la mode

La nouvelle longueur des robes pour le soir semble être la demi-longueur, ou, plus simplement mais moins précisément, à peu près au milieu du mollet, à quelques centimètres près. Ce qui rend difficile une désignation précise de ces élégantes robes de soie et de chiffon pour après cinq heures c'est l'immense variété de largeurs et de place de l'ourlet, de la très large robe de bergère à la jupe française ou à sections, terminée par un frivole volant bordé de pierreries.

Un conseil à propos

Il n'y a pas si longtemps, les femmes avaient une tendance à rechercher la rougeur. Elles avaient pris l'habitude d'appliquer du rose sur tout le visage pour se donner un air de grande santé. Elles finissaient par avoir l'air d'avoir contracté la rougeole. La femme sage d'aujourd'hui va faire montre d'une plus grande discrétion en s'achetant une brosse spéciale, de type professionnel, et en l'utilisant pour sculpter et souligner les contours de son visage pour ses sorties d'après cinq heures. Pour les heures du grand jour, elle emploiera un rouge en crème d'un ton extrêmement pâle juste sous les yeux et sur les pommettes des joues un ton légèrement plus vif.



MLLE DENISE DESCOTEAUX, fille de M. Reol Descoteaux (décédé), et de Mme Descoteaux, de Trois-Rivières, et M. René Parenteau, fils de M. et Mme Ad-



(Photo Harvey Rivard)
Mlle Edith Arseneault, de Baie-Jolie, dont le mariage sera célébré samedi, le 26 décembre, à 10h.30, en l'église du Très-Saint-Sacrement, dans l'intimité.



MLLE EDITH ARSENEAULT, fille de M. Yves Arseneault, ing. p., et de Mme Arseneault, de Forestville, et M. Jean-Claude Bonenfant, fils de M. Emilien Bonenfant, directeur de police, et de



Mme Bonenfant, de Shawinigan-Sud, dont le mariage sera célébré dans l'intimité le 26 décembre, à 10h.30, en l'église St-Bernardin, de Montréal.



MLLE DENISE LAFOND, fille de Mme Lionel Lafond, de Trois-Rivières, et M. Gilles Robert, fils de M. et Mme Laureat Robert, de Trois-Rivières-Ouest, dont le mariage sera célébré samedi, le 16 dé-



cembre, à 10 h. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par l'abbé Ovide Gagnon, curé de St-Jean-de-Brebeuf, en l'église St-Philippe de Trois-Rivières.



M. ET MME MAURICE BLAIS, de Grand'Mère, annoncent le mariage de leur fille Hélène à M. Germain Martel, fils de M. et Mme Adrien Martel, de Grand'



Mère. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 26 décembre, à 5h.15, en l'église de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère. Pas de faire-part.

La solitude à Noël

DEMANDE: — Etre veuve avec sept enfants c'est une bien triste chose. A l'approche des fêtes, cette situation s'avère encore plus pénible puisque ce sera le premier Noël sans lui. C'est à ce moment que je pense à Madame Jacqueline Kennedy. Tout comme une correspondante vous le disait récemment, ce n'est pas rare de voir des veuves avec six ou sept enfants et qui sont dans le sou. Mais là où est toute la différence, c'est toujours le mot argent qui la fait. Mme Kennedy est assurée que ses enfants auront tout et même plus que ce dont ils ont besoin. Un appartement luxueux, une table superbement garnie, des étrennes magnifiques, etc. Je sais trop bien hélas que cela ne la consolera pas de la perte de son mari. Mais au moins elle n'a pas le souci du lendemain... Et cela, c'est quelque chose. Croyez-moi! A Noël, l'an dernier, je savais que mon mari ne vivait pas celui-ci. Vivre avec une telle menace était atroce... Et maintenant, il faut continuer à vivre pour les enfants.

SINCEREMENT TOUTE SEULE

Reponse: — Si j'ai reproduit votre lettre si pathétique, qui ne contenait aucune demande, c'était pour attirer l'attention des femmes comblées sur le sort de celles qui ont perdu leur mari et qui restent seules pour élever leurs enfants, alors que des soucis de tout genre s'ajoutent à leur immense chagrin. Que la famille et les amis s'occupent de ces seules, au lieu de se complaire dans leur bonheur égoïste. Une visite, une invitation à un repas, des petits cadeaux pour les enfants, apporteront un baume au cœur ulcéré.

S'il y avait plus de femmes dans les gouvernements et l'administration, elles s'occuperaient de faire augmenter la maigre pension des mères. La pitance qu'elles reçoivent suffit à peine à tenir ensemble le corps et l'âme. C'est comme si on voulait les punir d'avoir perdu leur mari. Et les hommes qui partent trop tôt, après avoir supporté de gros

ses charges de famille, n'ont pas été en mesure d'assurer convenablement l'avenir de leur femme et de leurs enfants.

C'est à nous tous qui avons suffisamment des biens de ce monde de nous pencher sur ces détreffées. Nous devons les secourir, pas seulement matériellement, mais aussi moralement, avec délicatesse, avec amitié.

Il n'y a pas que les veuves. Des femmes célibataires âgées connaissent la même solitude. Elles n'ont même pas de souvenirs d'amour pour combler les heures trop longues. C'est à nous, femmes et mères comblées, de penser aux délaissées.

— O —

Demande: Veuillez trans-

mettre ces quelques réflexions à celle qui signe "Deuce par cette vie d'argent". Moi aussi, je suis deuce, mais encore plus des parents que de l'argent. La génération de trentecinq ans et plus a été élevée dans le sacrifice et le renoncement parce que c'était la crise. Par besoin plus que par vertu. Ces privations en bloc n'ont réussi qu'à faire une race d'assoiffés de plaisir, vous avez vu la débâcle quand l'année treize-neuf est arrivée. Avec l'argent l'apport par la guerre, les autos, les tavernes, les avions, de là la naissance de quantité de maisons de finance. Ce ne sont pas nos jeunes gens qui ont favorisé ce système, ce sont les parents, avec leurs desirs, trop longtemps freinés par une pauvreté mal acceptée. Qu'était (Voir Courrier page 19)

M. Guy Massicotte, étudiant à l'université Laval, de Québec, a passé quelques jours dans sa famille, M. et Mme Gérard Massicotte, de St-Luc-de-Vincennes.

— O —

M. Harry Roberts, de Roxboro, a passé quelques jours en voyage d'affaires à Trois-Rivières.

— O —

Le Dr et Mme Jean Albert, de Trois-Rivières, ont séjourné quelque temps au Lac Beauport.

— O —

M. et Mme Russell Trépanier, de Montréal, étaient de passage à Louisville dernièrement.

POUR AIDER VOTRE DIGESTION LES LITHINES DU Dr GUSTIN

Importation de France

Une eau de régime alcaline de qualité. Economique, pouvant être bue aux repas et en tout temps. Fameux pour la ligne de madame, excellent pour les "floaters" de monsieur. Sur le marché depuis 100 ans.

\$1.08 Chez votre pharmacien.

"L'eau bienfaisante et agréable à boire"

SPECIAUX DES FETES AU SALON GINO

259, ST-LAURENT CAP-DE-LA-MADELEINE 378-5844

— PERMANENTES —

Rég.: \$15.00 SPECIAL: \$12.50
Rég.: \$12.50 SPECIAL: \$10.00
Rég.: \$10.00 SPECIAL: \$ 8.00

— SPECIALITES —

COIFFURES DE STYLES PAR J. PROVENCHER

• TEINTURES • COUPE • MISE EN PLIS

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT 378-5844



J. Provencher, prop.

COIFFURE

Bienvenue au nouveau

Salon

Laviolette

qui a acquis les services de

Mlle GERVAISE MORIN

coiffeuse d'expérience.

Empressez-vous de donner

votre rendez-vous

à l'occasion des Fêtes.

623, rue Laviolette

Tél.: 378-2521

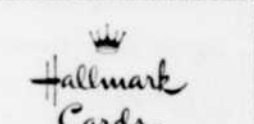


La Boutique du Sac à Main

Assortiment complet de SERVIETTES MALLES DE VOYAGE ARTICLES EN CUIR GANTS ET FOULARDS importés CADEAUX

MISE DE COTE sur toute la marchandise.

1392, Notre Dame FR.: 5-0011 TROIS RIVIERES



COUTTS CANADA

• CARTES pour toutes occasions à l'unité ou à la boîte.

• RUBAN de couleurs

• PAPIER d'emballage

• CARTES imprimées à votre nom.

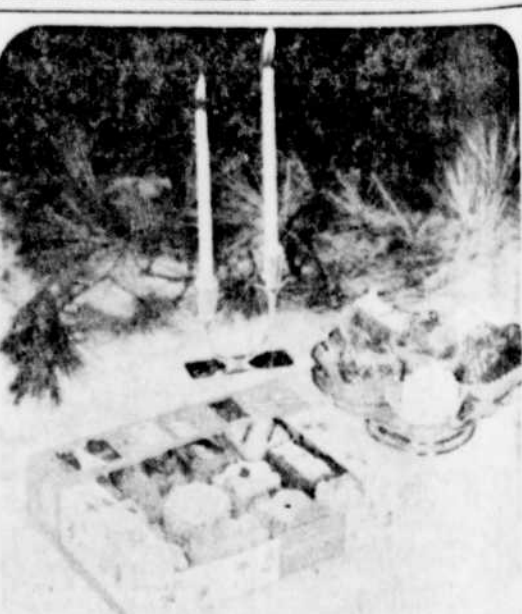
Assortiment de premier choix

chez

PAUL Bellemare

396, des Forges FR 6-7013

Trois-Rivières



GATEAUX VAILLANCOURT MENU DES FETES CHEZ VOTRE EPICIER

Un pays et ses multiples visages

Le Japon est à la fois moderne et traditionnel

par Claire ROY

En Amérique, quand on pense au Japon, on évoque les mousses drapées dans leur kimono et marchant à petits pas parmi les cerisiers en fleurs, ou encore les touches légères des estampes, ou les minuscules tasses de thé et les bâtonnets pour manger le riz. Il y a bien eu la guerre, les avions-suicides et les cuirasses de Pearl Harbor, enfin l'effroyable horreur des bombes sur Hiroshima et Nagasaki. Mais, au fond, que connaissons-nous du Japon ?

Nul ne peut mieux le décrire qu'un missionnaire franciscain, le R.P. Téléphore Lacroix, trépassé qui vit au Japon depuis douze ans. Pour renforcer sa description, il a amené à nos bureaux Mme Yonezuka-Nagai, qui est la sœur d'un certain bien connu, le docteur Paul Nagai, auteur de plusieurs

livres sur la chute de la bombe atomique à Nagasaki. Femme d'âge moyen, elle a revêtu pour nous le kimono brodé et les mignonnes pantoufles de son pays. Elle s'exprime avec aisance en anglais et l'interview se continue en deux langues.

Madame Yonezuka avait perdu son mari et sa petite fille dans la guerre de Mandchourie en 1945. Dix ans plus tard, elle se trouvait à un hôpital où le R.P. Téléphore était aumônier. Comme elle était chrétienne, le Père Lacroix, qui constatait la difficulté d'évangéliser des gens aussi hautement civilisés et polés que les Japonais, a songé à instituer avec elle au Japon, une section de l'Institut Séculier des Missionnaires de la Royauté du Christ, institut pontifical fondé à Milan en 1919. Mgr Nagai, évêque du diocèse d'Irawa, se montra favorable au

projet mais l'œuvre progressa avec difficultés. Au Japon, le célibat de la femme n'est pas encore accepté, vu le manque de responsabilité de la femme, soumise au mari. L'institut compte aujourd'hui vingt Japonaises, infirmières, professeurs, employées de bureau, couturières, qui exercent simultanément leurs fonctions et leur apostolat, comme les missionnaires laïques de chez nous.

Le Japon est à la fois ultra-moderne et très traditionnel. A côté des grands édifices de l'énorme ville de Tokyo, la plus peuplée du monde, on voit de simples maisons japonaises, aux pièces nues, au parquet recouvert d'un tatami (matte de paille de riz) ou on ne marche qu'après avoir enlevé ses chaussures, sur lequel on mange, on dort, on vit. Les gens à l'aise embellissent plutôt leur jardin intérieur que leurs maisons, dit le visiteur. Devant la porte il n'y a pas de parterre, mais, à l'intérieur ou en arrière, on cultive les fleurs que les Japonais aiment plus que tout.

Le jour, Tokyo ressemble à une ville moderne. Pour travailler on revêt le costume occidental mais, le soir venu, on prend un bain—tout le monde y est exécuté propre—et on endosse le costume national. Le soir, on se promène dans les rues où l'illumination est fantastique: il y a plus de néons qu'à New-York. Les Japonais sont très avancés dans les sciences de l'électricité, la mécanique, l'électronique.

Education

Ils sont assouffis de culture. Leur système d'éducation est très poussé. Le Japon, pour ses cent mille habitants, compte quatre-vingt universités, et il y a des écoles maternelles partout. On étudie volontiers jusqu'à vingt et un ans et même plus et les jeunes filles se marient rarement avant vingt-deux et vingt-trois ans.

Les Japonais aiment beaucoup la musique. On joue également les instruments anciens, le samisen ou pour les jeunes, le piano. Ils adorent le cinéma, la télévision, qu'on trouve dans presque toutes les maisons. Ils sont connaisseurs en cinéma et c'est le pays qui produit le plus grand nombre de films.

La condition de la femme

La femme japonaise est très soumise. A ses parents, puis à son mari et à sa belle-mère. Pour l'époux, sa mère passe avant sa femme. Le devoir filial se rattache au culte des ancêtres.

Les religions du Japon sont le bouddhisme et le shintoïsme et les catholiques ne sont qu'environ quatre cent mille malgré le dévouement des missionnaires qui comptent plusieurs Japonais. Il y a aussi un grand nombre de religions canadiennes qui sont très aimées.

On dit que le Japon s'est américanisé. C'est vrai sous certains aspects, surtout chez la jeunesse, mais le Japon conserve quand même son âme. Les Japonais, fatalistes, ont pardonné aux Américains mais ils accordent le plus clair de leur amitié aux Canadiens.

Il y aurait encore mille choses à dire sur ce pays étonnant dont le R.P. Lacroix parlera plus longuement, lundi soir, à la salle Notre-Dame, lorsqu'il présentera la première missionnaire laïque japonaise, Mme Yonezuka.

Le Kiwanis du Cap reçoit ses lettres patentes

Le Club Kiwanis du Cap-de-la-Madeleine a reçu son affranchissement officiel. En effet, un avis en a été donné en vertu de la Loi des Compagnies par le lieutenant-gouverneur. La formation de cet organisme revient à M. Jules Lemay, vendeur, Val-Mauricie, M. Alfred Morin, industriel, 219 des Érables, et M. Fernand Laioie, comptable, 1029 rue Thibault, au Cap-de-la-Madeleine. Toutefois, la corporation peut acquiescer et posséder un montant sur des biens immobiliers qui ne doit pas dépasser \$50,000.

Au coût de \$25,217

Le conseil achète trois camions par soumissions

Le conseil de ville a décidé d'acheter trois nouveaux camions chez Charest et Frère Inc., au coût de \$25,217. Trois autres soumissionnaires avaient présenté des cotations: Sirois Automobiles Ltd., \$22,556.12, Trois-Rivières; Chevrolet, \$21,772.40 et Trois-Rivières Chrysler Ltd., \$25,440.

Comme le choix du conseil s'était porté sur la plus haute soumission, S. H. le maire Gérard Dufresne a expliqué qu'il en avait été décidé ainsi à la suggestion de l'ingénieur en chef, M. Georges Héroux.

Ce dernier avait basé sa recommandation sur le fait que les autres camions, propriétés de la ville sont de marque International comme ceux offerts par Charest et Frère et qu'à la longue, il n'en coûte pas plus cher, car la ville épargne en facilitant l'entretien, la réparation, etc.

L'échevin Fernand Goulet

Les patientes recherches d'un registraire

Pour donner des titres clairs à Sidébec il a fallu remonter au cadastre de 1873

par Fernand GAGNON

L'emplacement de la Sidérurgie Sidébec, à Bécancour, a déjà absorbé une vaste étendue du territoire bécancourien et a découvert de cette localité agreste et pastorale de la rive sud, qui plonge ses racines aux débuts mêmes de la colonisation de l'Amérique du Nord par la France, du temps célèbre de la monarchie.

Comme Gaspé, Québec, Trois-Rivières et Montréal, Bécancour occupe une place bien définie au temps du régime français, en terre canado-américaine.

Cet ancien fief des Abénakis fut l'une des premières possessions de l'empire colonial français en Amérique, un poste de colonisation et d'évangélisation, mais aussi un poste de traite et d'échanges commerciaux, avec les premiers occupants du sol de la vallée du St-Laurent.

Pour y situer le complexe sidérurgique, le Trust Général du Canada, au nom de la Société Générale de Financement et du Gouvernement de Québec, a pris option et a fait l'acquisition d'à peu près quatre-vingt-dix terres. L'emplacement de Sidébec s'étend de l'embouchure de la rivière Gentilly à l'embouchure de la rivière Bécancour et représente une superficie de neuf milles carrés.

Les titres et les recherches du registraire du comté de Nicolet

L'achat de ces terres, en partie boisées de sapin, d'épinette, d'érable, de tremble et de merisier, et en partie consacrées à la grande culture, aux pâturages et à l'élevage de troupeaux de bovins, a nécessité des recherches laborieuses. Le registraire provincial du comté de Nicolet, M. Pierre-Albert Dumont, a travaillé d'arrache-pied pendant de longues journées et même durant la nuit. Il dut remonter le cours de l'histoire du cadastre jusqu'à son origine, en 1873, c'est-à-dire 91 ans en arrière.

Ce fut en somme un travail de bénédictin, comme on dit, pour qualifier ces patientes et longues recherches, souvent fastidieuses, mais aussi maintes fois passionnantes, surtout dans le cas de M. Dumont, dont le violon d'Ingres est la passion de l'histoire du Canada et surtout de la petite histoire de son patelin. M. Dumont nous le disait d'ailleurs bien candidement comme suit:

"Une recherche de titres au cadastre étant nécessaire, le travail fut ardu, si l'on tient compte que le cadastre fut établi le 15 juillet 1873, ce qui fait presque un siècle.

L'étude des titres fut confiée, par la Société Générale de Financement, à l'École légale Blain, Piché, Bergeron, Gauthier et Emery, de Montréal.

M. Dumont nous rappelle que l'étude légale précitée a été confiée à l'exécution de ce travail à Bécancour, les avocats Paul-Emile Blain, Claude Tellier, Edouard Angers et Guy Marcotte.

M. le notaire René Blondin, de St-Gregoire, fut chargé de la préparation des actes notariés qui ont confirmé les transactions et les procédures légales d'achat et de vente des terres en vue de la réalisation de ce gigantesque projet.

Et M. Dumont ajoute, avec une pointe de nostalgie, d'humour et de vive satisfaction, mais sans l'ombre d'un regret ou d'une récrimination, que le bureau d'enregistrement qu'il dirige, au cœur même du village de Bécancour, dans une maison d'un style vieillesse, genre manoir, fut ouvert très souvent du

Il est amant de la nature, de la pêche et de la chasse. Rien ne lui fait plus plaisir que d'organiser une bonne boustifaille, au petit poisson des chenaux par exemple, avec des grillades de lard et du... d'bit blanc.

Mais M. Dumont est le descendant d'une lignée de notaires. Au cours de ses recherches au sujet de la Sidérurgie, il lui arrive fréquemment de compulsier à même ses archives, des actes notariés rédigés par son père, son grand-père, le notaire J.-Eugène Marchand et son arrière-grand-père, le notaire Bonaventure Maurault... sans parler de



(Photos Studio Roland Lemire)

LE REGISTREUR Pierre-Albert Dumont...

rant la nuit. La besogne à abattre fut énorme; elle l'est encore d'ailleurs.

Un registraire sympathique et pas bourru du tout

Cet admirable M. Pierre-Albert Dumont, homme sympathique et pittoresque, qui a l'allure d'un bon notaire, la bonne humeur d'un paysan cultivé (c'est un autodidacte), la simplicité du gars qui connaît bien son village et ses habitudes paisibles et pastorales et qui possède aussi les us et coutumes de la ville, notamment cette qualité que l'on nomme urbanité, est registraire à Bécancour, pour le comté de Nicolet, depuis quinze ans. Il fut maire du village pour la durée d'un mandat, soit de 1961 à 1963. Il occupe un bureau très simple, presque d'allure monastique.

Sur les murs, on voit le plan cadastral qui date de 1873. Des cartes géographiques et topographiques, où se dessinent les limites de l'emplacement de la future Sidébec.

C'est un chercheur professionnel, de par ses fonctions de registraire, mais aussi un passionné de l'histoire et de la petite histoire.

C'est son violon d'Ingres, son passe-temps et son "hobby".

ceux des oncles et des cousins.

La Sidérurgie aux sources de notre histoire

Cette rapide rétrospective de la participation du registraire P.-A. Dumont, à Bécancour, nous a permis de parler d'un gentilhomme d'un historien et d'un sympathique, personnage, qui bien profondément ancré au sol "bécancourien", a des attaches de parenté et d'amitié avec les Trifluviens et les Mauriciens. Elle nous a aussi permis de démontrer que le complexe sidérurgique, Sidébec, symbole du nouvel effort, gigantesque, à bien des points de vue, déployé par le Gouvernement libéral de Québec, pour rompre les liens de notre dépendance - l'allais dire de notre esclavage - économique, aura, par un curieux retour de l'histoire, de profondes racines dans nos ascendances françaises. C'est donc nous, de la génération présente, et ceux de la génération qui suivra, qui aurons contribué à divers titres, avec la grosse part du mérite à quelques-uns de nos dirigeants les plus éclairés et les plus sincères, à réaliser dans le concret la Nouvelle-France, sur les bords du fleuve St-Laurent. Une Nouvelle-France, à la mode canadienne et québécoise d'aujourd'hui.



(Photo Normand Rouette)

SUR CETTE PHOTO, nous reconnaissons le Père Noël remettant un cadeau à un petit garçon qui semble fort heureux. A gauche, le sergent Roger Fréchette qui a largement contribué au succès de la fête annuelle des orphelins organisée par les policiers.

Les policiers apportent un peu de joie à 250 orphelins

Mercredi soir, avait lieu à Ville-Joie St-Dominique un dépouillement d'arbre de Noël pour les orphelins. Cette tradition, qui se déroule vers la même époque chaque année, est due à l'initiative de la force policière de Trois-Rivières.

Près de 250 enfants participaient à cette fête où le Père Noël a distribué de nombreux cadeaux. Le sergent Roger Fréchette en était l'organisateur et il n'a pas craint de donner de son temps pour que ces petits enfants ne soient pas oubliés à l'époque des fêtes. La plupart des marchands de la cité trifluviennaise ont apporté leur appui financier pour contribuer au succès de cette soirée.

Parmi les invités, nous remarquons la supérieure de la maison, Sœur Marie Rachel, Mgr Charles-Edouard Bourgeois, président du conseil d'administration du Centre de Service Social de Trois-Rivières. Également M. Amédée Delage, directeur de la police de Trois-Rivières et le capitaine Henri Lavoie, tous deux accompagnés de leurs épouses, étaient présents. De plus, une délégation de 25 policiers en uniforme y assistait.

Les festivités ont débuté à 7 h. 30 et M. Jacques Auger, annonceur au poste de télévision CKMTV, agissait comme maître de cérémonie. L'ensemble de Bobby Jemmes a fait les frais de la musique et le populaire chanteur Tony Massarelli était l'invité surprise. Le bon Père Noël était personnifié par M. Charles Vincent, pharmacien avantageusement connu à Trois-Rivières.

LOUEZ UNE NOUVELLE Olympia

La machine à écrire portative de précision



Voici un cadeau de Noël pratique et indispensable pour l'étudiant, l'employé, le parent, l'écritain. Idéal pour la maison, l'école et le bureau.

Gaston Bedard Enr.

FR. 5-9191

1015, Ste-Julie, Trois-Rivières.

(Photo Roland Lemire)
MADAME YONEZUKA-NAIGAI, première missionnaire laïque du Japon, et le R.P. Téléphore Lacroix, Trifluvien missionnaire au Japon depuis douze ans.

Soyez pleine d'ENTRAIN



Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES

AMELIOREES
Elles sont peu coûteuses, Toniques à base de fer, préparées contre l'anémie. 250

Le Japon est à la fois ultra-moderne et très traditionnel. A côté des grands édifices de l'énorme ville de Tokyo, la plus peuplée du monde, on voit de simples maisons japonaises, aux pièces nues, au parquet recouvert d'un tatami (matte de paille de riz) ou on ne marche qu'après avoir enlevé ses chaussures, sur lequel on mange, on dort, on vit. Les gens à l'aise embellissent plutôt leur jardin intérieur que leurs maisons, dit le visiteur. Devant la porte il n'y a pas de parterre, mais, à l'intérieur ou en arrière, on cultive les fleurs que les Japonais aiment plus que tout.

Le jour, Tokyo ressemble à une ville moderne. Pour travailler on revêt le costume occidental mais, le soir venu, on prend un bain—tout le monde y est exécuté propre—et on endosse le costume national. Le soir, on se promène dans les rues où l'illumination est fantastique: il y a plus de néons qu'à New-York. Les Japonais sont très avancés dans les sciences de l'électricité, la mécanique, l'électronique.

Ils sont assouffis de culture. Leur système d'éducation est très poussé. Le Japon, pour ses cent mille habitants, compte quatre-vingt universités, et il y a des écoles maternelles partout. On étudie volontiers jusqu'à vingt et un ans et même plus et les jeunes filles se marient rarement avant vingt-deux et vingt-trois ans.

Les Japonais aiment beaucoup la musique. On joue également les instruments anciens, le samisen ou pour les jeunes, le piano. Ils adorent le cinéma, la télévision, qu'on trouve dans presque toutes les maisons. Ils sont connaisseurs en cinéma et c'est le pays qui produit le plus grand nombre de films.

La femme japonaise est très soumise. A ses parents, puis à son mari et à sa belle-mère. Pour l'époux, sa mère passe avant sa femme. Le devoir filial se rattache au culte des ancêtres.

Les religions du Japon sont le bouddhisme et le shintoïsme et les catholiques ne sont qu'environ quatre cent mille malgré le dévouement des missionnaires qui comptent plusieurs Japonais. Il y a aussi un grand nombre de religions canadiennes qui sont très aimées.

On dit que le Japon s'est américanisé. C'est vrai sous certains aspects, surtout chez la jeunesse, mais le Japon conserve quand même son âme. Les Japonais, fatalistes, ont pardonné aux Américains mais ils accordent le plus clair de leur amitié aux Canadiens.

Il y aurait encore mille choses à dire sur ce pays étonnant dont le R.P. Lacroix parlera plus longuement, lundi soir, à la salle Notre-Dame, lorsqu'il présentera la première missionnaire laïque japonaise, Mme Yonezuka.

L'achat de ces terres, en partie boisées de sapin, d'épinette, d'érable, de tremble et de merisier, et en partie consacrées à la grande culture, aux pâturages et à l'élevage de troupeaux de bovins, a nécessité des recherches laborieuses. Le registraire provincial du comté de Nicolet, M. Pierre-Albert Dumont, a travaillé d'arrache-pied pendant de longues journées et même durant la nuit. Il dut remonter le cours de l'histoire du cadastre jusqu'à son origine, en 1873, c'est-à-dire 91 ans en arrière.

Ce fut en somme un travail de bénédictin, comme on dit, pour qualifier ces patientes et longues recherches, souvent fastidieuses, mais aussi maintes fois passionnantes, surtout dans le cas de M. Dumont, dont le violon d'Ingres est la passion de l'histoire du Canada et surtout de la petite histoire de son patelin. M. Dumont nous le disait d'ailleurs bien candidement comme suit:

"Une recherche de titres au cadastre étant nécessaire, le travail fut ardu, si l'on tient compte que le cadastre fut établi le 15 juillet 1873, ce qui fait presque un siècle.

L'étude des titres fut confiée, par la Société Générale de Financement, à l'École légale Blain, Piché, Bergeron, Gauthier et Emery, de Montréal.

M. Dumont nous rappelle que l'étude légale précitée a été confiée à l'exécution de ce travail à Bécancour, les avocats Paul-Emile Blain, Claude Tellier, Edouard Angers et Guy Marcotte.

Hamel & Malouin

- Ingénieurs-Conseils
- Mécanique - Electricité
- Structure - Municipal

480, St-Jean Drummondville GR. 8-4151

DUR D'OREILLE?

OFFRE GRATUITE LIMITEE

Demandez aujourd'hui-même, une réplique du plus petit appareil derrière l'oreille, le sérénade de

Ecrivez ou téléphonez aujourd'hui-même, quantité limitée, sans obligation il est pour vous et vous le gardez.

Belstone

Vous par vous-même comment le sérénade se porte si bien derrière l'oreille que vos amis auront de la difficulté à le voir.

Le cœur du sérénade et le secret de sa performance sont le circuit micro-mouche (Pat. Pend.) un exemple extraordinaire des ingénieurs Belstone, si petit qu'il doit être assemblé au microscope.

S.V.P. m'envoyer gratuitement la réplique du modèle dérivé de Belstone.

JEAN-C. TRUDEL Audiologiste 157, Bonaventure Trois-Rivières.

NOM ADRESSE VILLE

GBS GENERAL BEARING SERVICE

LIMITÉE Distributeur de ROULEMENTS à BILLES ou à ROULEAUX

505, ST-GEORGES TEL. 378-8233 TROIS-RIVIERES.

ACHETEZ MAINTENANT! Pour occupation au printemps. LE BONI DE \$500.00 EST GARANTI

—Comptant aussi bas que \$300.00 —Et des paiements mensuels aussi bas que \$88.00 Pas d'extra — Tous frais et taxes inclus.

PHIL BLOUIN IMMEUBLES 56, rue Fusry — Cap-de-la-Madeleine — FR 5-3401

Les Plateaux de la Ferté

Centre Résidentiel Distinctif au Cap

ACHETEZ MAINTENANT! Pour occupation au printemps. LE BONI DE \$500.00 EST GARANTI

—Comptant aussi bas que \$300.00 —Et des paiements mensuels aussi bas que \$88.00 Pas d'extra — Tous frais et taxes inclus.

PHIL BLOUIN IMMEUBLES 56, rue Fusry — Cap-de-la-Madeleine — FR 5-3401

ACHETEZ MAINTENANT! Pour occupation au printemps. LE BONI DE \$500.00 EST GARANTI

—Comptant aussi bas que \$300.00 —Et des paiements mensuels aussi bas que \$88.00 Pas d'extra — Tous frais et taxes inclus.

PHIL BLOUIN IMMEUBLES 56, rue Fusry — Cap-de-la-Madeleine — FR 5-3401

ACHETEZ MAINTENANT! Pour occupation au printemps. LE BONI DE \$500.00 EST GARANTI

Les Prévoyants

DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

MAINTENANT A TROIS-RIVIERES POUR VOUS SERVIR

—EDIFICE BONAVENTURE—

550, rue Bonaventure.

M. Tancrede Sicard, C.L.U.

Directeur des Agences, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Armand Desharnais, comme gérant de la division Trois-Rivières.

M. Desharnais, est avantageusement connu dans le domaine de l'assurance-vie et saura vous conseiller avec compétence dans tous vos besoins d'assurance.

ce.

M. Armand Desharnais gérant de division

LES PREVOYANTS

DU CANADA

SERVICE dans toutes les ASSURANCES

VIE - PENSION - VIAGERE

- MALADIE - ETC.

En pantoufles En tête de la ligue Mauricienne Molson

La Tuque a toujours une avance de 3 points

La ligue intercollégiale, à sa première année d'expérience, a présenté jusqu'à deux rencontres intéressantes. La première joute locale sera présentée dimanche après-midi, au Colisée local, entre le STR et le Centre des Etudes universitaires. Présentement, le STR a une fiche d'une victoire et le CEU a un record d'une défaite. Bernard Tournant, ex-porte-couleurs des Reds, André Turcotte, Michel Fontaine, sont des membres du CEU, pendant que le STR, avec Normand Meunier, Jean Ouellette, Gilles Chevalier, devraient faire une belle lutte avec leurs coéquipiers...

La ligue Interscolaire de ballon-panier, du président Roméo Paré, présentera, ce soir, un intéressant programme triple. D'abord, à l'Institut de Technologie, les clubs T.R.H.S. et le Séminaire Ste-Marie s'affronteront pour décider de la première position. On s'attend à un duel corsé entre ces deux clubs. Cette rencontre sera suivie du match Tech - St. Pat's, deux équipes qui n'ont pas connu la chance cette année.

L'autre partie mettra aux prises le STR au De La Salle. Cette partie devait être présentée au DLS, mais aura lieu au STR. Ce changement est dû à une représentation théâtrale dans cette salle. Cependant, on devrait penser que ces gymnases, dans ces écoles supérieures, ne doivent pas servir uniquement à des débats oratoires, conventions, conférences ou à des saynètes. Il faudrait, avant de faire des plans définitifs, consulter des personnes d'expérience pour ne pas commettre ces erreurs que nous rencontrons dans la construction de nos gymnases. Il est temps que nos architectes y pensent.

Nos patinoires municipales, comme le veut la tradition trifluvienne, n'ont pas encore entrepris leurs activités. Leurs employés n'entreront en service que vendredi, le 18. Il serait temps que nos hommes de service mettent à profit les suggestions que nous avons déjà faites et recommandées par M. Percy Whissell et l'O.T.J., d'engager des hommes dans la semaine du 8 décembre. Chaque année, nos jeunes en souffrent durant la période des Fêtes. Nous formulons le vœu que nos autorités concernées sauront, pour les années à venir, en prendre note et laisser l'initiative aux personnes compétentes.

En parlant de patinoires publiques, il faut féliciter les responsables de la patinoire de Ste-Marthe pour la magnifique "rand" qu'ils ont aménagée pour les gens de ce coin. Et ceci dans un endroit où il n'y a pas d'eau... quand on s'en donne la peine, on réussit.

Claude MONGRAIN

Les pirates suivent de près

Les Rockets jouent à Verdun dimanche

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les Rockets de Drummondville de l'instructeur Bob Pepin, ont encaissé une fois de plus un revers de 3 à 2 aux mains des Vics de Granby, jeudi soir, pour quand même se maintenir en troisième place du circuit O'Donnell avec seulement un point de différence avec ces derniers et les Gaulois de St-Hyacinthe qui sont présentement sur un pied d'égalité, en deuxième place.

Cette joute s'est déroulée devant une faible assistance, (moins de 1,000) et de l'avis des personnes présentes, du moins des supporters des Rockets, ce fut une partie monotone, sans enthousiasme, comparativement aux années passées, alors que ces deux équipes attiraient des foules nombreuses, et prenaient la vedette des journaux par l'émulation qu'elles créaient dans la foule. Au début du troisième engagement jeudi soir, alors que les

Vics menaient par 3 à 0, et que les protégés de Bob Pepin tentaient de prendre Payette en défaut, les Rockets devraient commencer leurs rencontres à reculons, car lorsqu'ils sont en déficit, ils ouvrent toute grande la machine, et réussissent assez souvent à prendre le dessus, mais ce ne fut pas le cas jeudi soir, puisque la joute s'est terminée au compte de 3 à 2 malgré la poussée de dernière minute et avec l'avantage d'un homme durant plus d'une minute de l'engagement final.

Demain après-midi, les Rockets se rendent à Verdun pour la première fois dans une joute dominicale disputée l'après-midi, et comme les Pirates, de Dollard St-Laurent, occupent la caverne du classement, ils ne sont qu'à deux points des Rockets, et une victoire signifierait pour eux un encouragement à continuer leur poussée qui les conduirait près de la tête, car (Voir L's Rockets page 19)

NOUS VOUS SUGGERONS UN CADEAU DE NOEL

idéal et pratique pour l'étudiant, l'étudiante et l'homme d'affaires.

Remington "Fleetwing" chariot de 11"

Cette minuscule portable est pourvue de tous les avantages caractérisant les grosses machines, tels que :

- Support de papier pliant
- Réglage graduel du pupitre
- Guide de feuille réglable
- Renvolement automatique du mouvement du ruban
- Clavier de 47 touches, 4 rangs, 86 caractères.

Ronaldo Girard, gérant La Maison du Service

Gérald Martineau
1547, NOTRE-DAME
FR 5-1433

LA TUQUE — Pierre Lord, des Loups de La Tuque, tentera vraisemblablement de s'emparer de la première place des compteurs de l'équipe des Loups au cours de la prochaine joute, soit dimanche, opposant l'équipe locale aux Cats de Shawinigan, au Colisée municipal.

Jusqu'à date, Lord talonne de près le meneur des Loups, André Lahaie, qui, jusqu'à date, a accumulé 25 points en 13 joutes, contre 23 en 12 joutes pour Lord. C'est donc dire que seulement deux points séparent les deux meneurs des Loups.

Pour sa part, le joueur-instructeur Gaetan Desy se dit confiant que ses hommes remporteront la victoire sur les porte-couleurs shawiniganais. Les Loups tenteront de faire oublier la défaite qu'ils ont subie jeudi soir alors que les Cats de St-Tite remportaient une victoire de 4 à 3.



Pierre Lord

Nul doute que les hommes de Jack St-Onge tenteront, eux aussi de batailler ferme dans le but de s'approcher des premières positions. Depuis le début de la saison, ces deux équipes se sont rencontrées trois fois. Les Loups ont eu l'avantage puisqu'ils ont

remporté deux victoires et subi une défaite. La joute de dimanche, au Colisée municipal de La Tuque, débutera, comme le mentionnait le gérant général des Loups, Roger Mulligan, à 19 h 30 au lieu de 20 h 30. Lors de cette même joute, les amateurs de hockey de La Tuque pourront voir à l'œuvre le jeune Denis Lacombe qui, jusqu'à date, a abattu de la belle besogne avec les porte-couleurs de La Tuque.

Pendant que les Loups de La Tuque conservent une maigre avance de trois points en première place de la ligue Mauricienne Molson, et que Ste-Thécle suit de près en deuxième place, on assiste à une autre course pour la troisième position.

En effet, les équipes de Shawinigan, Grand'Mère et St-Tite se suivent de très près et une victoire ou une défaite peut influencer de beaucoup sur le classement du circuit Léonce Giguère.

A Grand'Mère

"Notre équipe a joué pendant 45 minutes dans le territoire des Cats, mais un changement de cerbère en dernière heure a aidé le Shawinigan à nous vaincre par le compte de 13 à 5, jeudi", de dire le gérant

Gilles Houde, du Victoria. "Demain, ce sera différent car Denis Maurais devrait garder les buts pendant que Jacques Marotte se remet d'une légère grippe." Aussi, tous les joueurs devraient être en uniforme pour cette importante joute.

Dans le camp du Ste-Thécle, le gérant d'affaires Paul Ro-



Denis Maurais

bert a confiance que ses hommes sauront donner le meilleur d'eux-mêmes en vue de continuer à talonner les détenteurs de la première position. Nul doute que les joueurs tels que Lemay - Beggs - Denomme, à la suite d'un repos d'une semaine, devraient afficher une tenue digne de mention.

Le spectacle annuel des Policiers - Partie hors-concours contre les Artistes du Canal 10



Pierre Sénécal



André Bertrand

Cinq comités récemment formés

La Commission des Loisirs du Cap-de-la-Madeleine se lance au travail

par Claude MONGRAIN

Cinq comités ont été formés par la nouvelle Commission des loisirs du Cap-de-la-Madeleine en vue d'aider à une meilleure planification. C'est ce qu'a déclaré le président, Me Yvon Monfette lors de l'assemblée de tous les membres jeudi à l'hôtel de ville de la cité madelineoise. S. H. le maire J. Real Desrosiers assistait à cette cérémonie.

Me Yvon Monfette, dans son bref exposé, expliqua aux personnes présentes le but de cette Commission des Loisirs qui est l'instrument du début en vue de la municipalisation des loisirs. Ce comité sera d'ailleurs consultatif.

Fondée en août 1964 par une résolution du conseil, la commission n'a pas tardé à se mettre au travail et d'y lancer toute une série de projets qui devraient rapporter des dividendes à la population adulte comme enfants. On veut ainsi coordonner toutes les activités de loisirs pour tous les âges.

"Pour en arriver à une meilleure solution", de dire Me Monfette, "il faudrait l'enga-

gement d'un professeur d'éducation physique. Nous étudions présentement le problème. Nous avons plusieurs personnes qui ont manifesté le désir de remplir cette fonction. Chaque sera étudié et nous tâcherons d'engager le meilleur homme pour notre ville et ce, nous espérons, pour 1965".

Entre-temps cinq comités ont été formés pour aider au développement de plusieurs projets. D'abord, un calendrier d'activités a été tracé en vue d'éviter un trop grand nombre d'événements à la même heure et à la même journée. Une autorisation devra être demandée pour tous les événements qui se dérouleront sur les terrains ou parcs-écoles que dessert la Commission.

Comités

Le comité du hockey, qui verra à la promotion du hockey dans la cité madelineoise, sera épaulé par Marcel Label, Laurent Rocheleau, un vieux routier dans cette branche. Il sera épaulé par Marcel Label, Claude Paquin et Michel Laroché.

Ce comité s'est déjà mis au travail en organisant les ligues mineures avec un calen-

drier des parties déjà fait. De plus, un rapport a été fait sur le site des patinoires, les bandes, les locaux et autres points intéressants de cette discipline.

Le deuxième comité est celui du baseball avec Charles-Emile Mongrain, Roger Gravel, Maurice Toupin et Gaston Marion. Encore là, un inventaire se fera sur les terrains, locaux et les possibilités d'une meilleure promotion pour ce sport.

Le troisième et quatrième comités sont celui des soirées populaires avec Gérard St-Louis comme responsable et le comité féminin. Plus récemment la Commission des Loisirs avait signé une entente avec les autorités de la Commission scolaire pour lancer l'idée des parcs-écoles. Enfin, mais non le moins, celui de la Police Juvenile avec les vues animées.

S. H. le maire J. Real Desrosiers, dans son exposé, invita les gens à collaborer avec cette commission consultative car chez-nous, cit-il "nous sommes une ville qui veut bien s'organiser surtout dans les loisirs. Nous avons aussi besoin de dames ou demoiselles car les ligues féminines ont été négligées."

La tâche ne sera pas facile

La 19e partie des Reds cette saison à St-Jérôme dimanche

Les Reds de Trois-Rivières joueront dimanche dans leur 19e partie cette saison dans la ligue Junior "A". Provincialement, la tâche ne sera pas facile puisqu'ils auront à se rendre à St-Jérôme affronter les Alouettes, les meneurs du circuit.

Deux autres parties sont également au programme de ce circuit pour dimanche. À St-Jérôme, les Royals auront la visite des As de Québec pendant qu'à Victoriaville, les Bruins seront les hôtes des Eperviers de Thetford Mines.

Les Reds, comme on le sait, sont depuis lundi en pratiques et depuis jeudi en parties régulières, dirigés par Jack Toupin, un type qui a déjà connu des succès comme instructeur dans le hockey junior "A", d'il y a plusieurs années. Jeudi soir, à Victoriaville, le revers aux mains des Bruins a été de 10-3. Les Reds affichant une assez bonne tenue dans les premières et troisième périodes mais étant déclassés en seconde.

Jeudi soir, de plus, les Reds alignaient deux joueurs de calibre juvénile, deux joueurs qui auraient toutefois bien fait, le cerbère Gilles Robit et l'arrière-garde André "Vasko" Du-

pont. Les absents étaient nombreux chez les Reds jeudi. Real Joly ne pouvant garder les buts parce qu'il a été retenu à son travail et Jacques Durand, l'autre cerbère, étant malade.



Jacques Durand

Le joueur de défense Robert Griffin n'a pu jouer à cause d'une blessure à la nuque et les joueurs d'avant Marcel Joly, Roger Deschênes et Roger Sauvageau n'étant pas rétablis de blessures subies der-

nièrement. La plupart de ces joueurs devraient être de retour pour la partie de demain après-midi à St-Jérôme.

Le jeune Robit, des Tigers juveniles de Ste-Marguerite, a affiché une bonne tenue et n'aurait été faible que sur un des dix buts réussis contre lui. Des erreurs des Denis Longpré, Jacques Sévigny, Jean-Guy Gagnon et de Real Boisvert auraient contribué à sept des buts marqués par Victoriaville. Denis Courcelle n'aurait pas de plus affiché une meilleure tenue.

Le pilote Toupin est fort confiant de voir ces erreurs commises jusqu'ici, corrigées dans un avenir prochain.

St-Jérôme détient présentement une mince avance de deux points en tête sur Victoriaville, Thetford Mines et St-Jérôme. Les Reds, du côté de la Colisée local, ont une position pendant que Québec n'est qu'à deux points de ces deux équipes. Les Reds, durant ce temps, traînent toujours le "lunch".

La prochaine partie locale sur la glace du Colisée local aura lieu mercredi soir prochain alors que St-Jérôme sera le club visiteur.

La deuxième position en jeu chez les Pee-Wee

Herman Renaud, un jeune athlète de l'équipe des Dominos de Notre-Dame, dans la ligue Pee-Wee de hockey "Bédard" a rejoint Pierre Michaud, qui détenait la première place des compteurs, depuis le début de la saison. Renaud a le plus grand nombre d'assistances, 10, tandis que Maurice Gahais a réussi le plus grand nombre de buts, 7.

Dans le classement des clubs, les Dominos, qui affrontent les Aigles de Chapais, ce soir, sont au premier rang avec un total de 16 points. Ces derniers sont installés en deuxième place avec le Ste-Marguerite. Cette dernière équipe affronte le Ste-Bernadette dans la deuxième partie tan-

dis que les Ecureuils et le St-Philippe évolueront dans la dernière rencontre de la soirée.

POSITION	CLUBS	G	P	N	P	P	P	P	P
1	Notre-Dame	8	0	0	35	4	16		
2	St-Marguerite	4	2	1	17	18	9		
3	Ecureuils	2	2	2	11	10	9		
4	St-Philippe	3	4	1	14	16	7		
5	St-Bernadette	2	5	1	15	25	5		
6	St-Jérôme	1	7	0	8	30	2		

MEILLEURS COMPTES

	G	A	P
P. Michaud, N.D.	8	3	15
H. Renaud, N.D.	5	10	13
L. Tardif, N.D.	6	6	12
R. Gervais, Ste-Marg.	6	4	10
L. Abreu, N.D.	2	1	10
M. Gahais, Ecure.	7	2	9
J.-F. Mente, Chap.	6	3	9
A. Bourassa, St-Phil.	4	3	9
R. Nolin, Ecure.	4	4	8
F. Laquerre, Chap.	2	3	8

CLUB SKI LAC DES FORGES



UN NOUVEAU CHALET "SUISSE" avoisinant la pente de ski est maintenant à votre disposition.

BIENVENUE A TOUS

— HORAIRES —

Mardi - Mercredi - Jeudi

LE JOUR :

1 h. 30 p.m. à 4 h. 30 p.m.

EN SOIRÉE :

7 h. 30 p.m. à 10 h. p.m.

Samedi et Dimanche

10 h. a.m. à midi et

1 h. p.m. à 4 h. 30 p.m.

Durant les vacances

OUVERT TOUTS LES JOURS

ET EN SOIRÉE

d'après l'horaire

SUGGESTIONS DE CADEAUX



- SKIS POUR ENFANTS
- TRAINES SAUVAGES
- EQUIPEMENT POUR LA CHASSE ET LA PECHE
- JEUX DE DARDS, ETC...

Choix illimité de RAQUETTES et ACCESSOIRES

Depositaire dans Trois-Rivières et le Cap
DES HOCKEYS CHOQUETTE
DE HAUTE REPUTATION — BAS PRIX ET QUALITE
PRIX SPECIAUX AUX EQUIPES ET LIGUES

ROGER LEMYRE ENR.
1793, rue Royale — Tél. 378-4242 — Trois-Rivières



LA COMMISSION des Loisirs du Cap-de-la-Madeleine a été assemblée, jeudi, à l'hôtel de ville de l'endroit. Sur cette photographie, de gauche à droite, MM. Emile Morin, président de la Fédéra-

(Photo Roland Lemire)
tion des OTJ; Son honneur le maire J. Real Desrosiers, Me Yvon Monfette, président, prêtant le serment, et Julia Cayer, président de la commission scolaire madelineoise.

PAR LA PRESSE CANADIENNE

[illegible]

PAR LA PRESSE CANADIENNE

[illegible]

1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 26

[illegible]

Kenville	1500	25		
Irish Cop	11700	34%	3	34

[illegible]

lumina	500	19		
satellite	6000	11%	11	11%

[illegible]

Collective Mutual	3.80	6.3
Commonwealth Intl	10.80	11.4
Commonwealth Mtg Inv	9.20	10.0

Personalized Income A	29.13
Personalized Income B	5.83 6.41
Unlisted Shares	2.76 4.17
Domination Compound	4.35 4.68
Domination Dividend	1.94 3.75
Domination Equity	22.66 22.12
Veruplus	20.82 22.83
Veruplus Growth	26.27 6.96
Veruplus Growth	5.83 6.77
Veruplus Oil and Gas	5.44 3.85
Veruplus Collectif A	7.26 7.29
Veruplus Collectif B	8.49 3.84
Veruplus Collectif C	8.07 8.72
Veruplus	9.16 9.11
Veruplus Income	8.85 1.97
Veruplus Oil and Gas	11.31
Veruplus Growth	4.26 5.44
Veruplus Growth	8.79 8.01
Veruplus Intl. Mutual	5.04 3.33
Veruplus Intl. Mutual	14.60 13.87
Veruplus Accumulating	4.76 3.50
Veruplus Income	6.27 6.83
Veruplus Fund	8.17 8.15
Veruplus Intl. Mutual	8.85 1.97
American of Canada	11.38 14.34
American of Canada	5.02 3.33
Veruplus Intl. Mutual	5.82 3.33
Veruplus Growth	9.57 10.46
Veruplus	5.02 3.33
Veruplus Investing	13.70 14.97
Veruplus Investment	7.10 7.16
Veruplus Investment of Cda	8.07 8.72
Veruplus Electronic	8.03 8.75
Veruplus Investment	7.05 7.73
Veruplus Electronic	8.03 8.75
Veruplus Growth	5.81 4.76

Montréal connaît, au domaine de la construction une autre année record

MONTREAL (PC) — Qu'on regarde de n'importe quel côté à Montréal, les vieux immeubles sont demolis et de nouveaux sort érigés. Sous terre, un mètre de \$178.000.000, c'est également en construction.

L'année en cours sera un record, au chapitre des permis de construction et pourrait bien être surpassée l'an prochain, selon M. Romeo Mondello.

Le chiffre cette année devrait être aux alentours de \$215.000.000 de nouvelles constructions, au regard de \$185, en l'an dernier et le record de \$209,1 millions en 1959, l'année où le "boom" de la construction a commencé.

C'était l'année où la Place Ville-Marie, un projet de \$88.000.000, dont le centre est un immeuble cruciforme de 42 étages, devenu presque le symbole du nouveau Montréal, a été mise en chantier. A peu près au même moment, à deux mètres de distance, un immeuble de béton et de verre s'élevait à 604 pieds de hauteur et les Montréalais ont commencé à parler du boulevard Dorchester comme étant "le canton des gratte-ciel".

Cette effervescence ne se confine pas au quartier des affaires, mais se reflète de la ville. Elle s'étend jusque dans la banlieue où des immeubles de 15 et 20 étages surgissent de

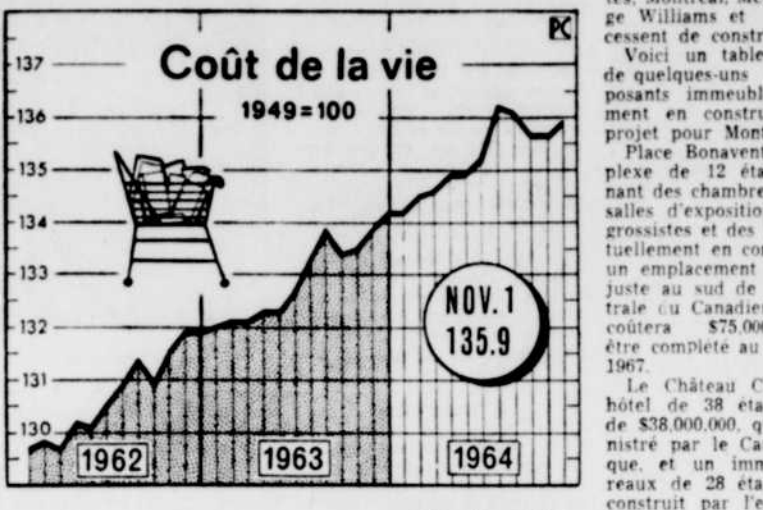
terre pour loger habitants, des bureaux, industrie légère.

Nombreux

Il y a de nombreux derrière ce "boom" montréalais. L'un est le suscité par la comme ce qui a permis la construction universelle en 1967.

L'Exposition e qui incite M. Mondello à dire que 1965 était la meilleure année pour la construction de la ville. La construction débutera au printemps.

Un autre facteur est la valeur de la construction institutionnelle.



L'INDICE DU coût de la vie a atteint un nouveau sommet record de 135.9 le 1er novembre, soit une augmentation de 3/10 de point sur le mois précédent. Six des sept commodités qui entrent en ligne de compte dans l'indice ont augmenté durant le mois d'octobre. Seul le coût du transport est demeuré au même point. Les prix des aliments, des loyers, des vêtements, des soins personnels, des soins médicaux et des divertissements ont augmenté. L'indice est basé sur les prix en vigueur en 1949. Le graphique illustre les fluctuations de l'indice du coût de la vie depuis 1962.

Il devient de plus en plus difficile de tromper le percepteur de l'impôt

OTTAWA (PC) — Les citoyens qui réussissent à se libérer d'une certaine partie de leur impôt, du fait de la déduction sur leur formule T4, seront bientôt à la merci d'un ingénieur cerveau électronique.

Finir le temps où le contribu-

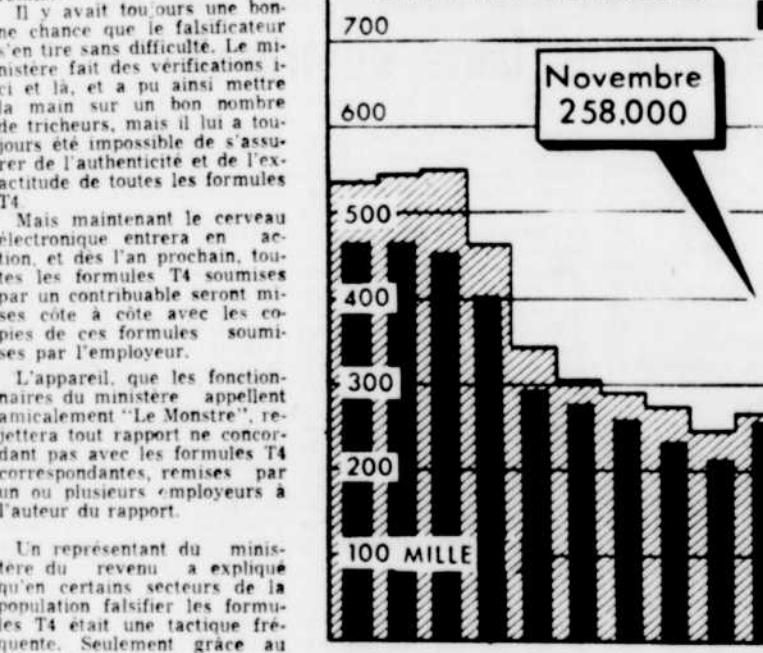
Unis procédent jusqu'ici avec autant d'attention à la vérification des rapports d'impôt. Ils ont maintenant le "Monstru" qui est utilisé pour s'assurer que les sommes versées au ministre concordaient bien avec les chiffres rapportés par le citoyen.

Greber et Gaudin

M. Mondello

immédiatement les 20 stations doivent être inaugurées de 1966. Ce sera "taxeux" pour Montréal. (voir Montreux

CHÔMAGE



Plus de 6.500.000 contribuables font parvenir leur rapport d'impôt chaque année au ministère du Revenu. Le nouveau système électronique de vérification fonctionnera à plein lorsque le gouvernement commencera à collecter les con-

**NATURELLEMENT,
LES MEILLEURS
CHASSEURS**

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez une chance à votre organe de se faire en prenant un baume unique, renforcé avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES

MORO

Tonique pour les hommes
"Vieillesse fatiguée" **4-500**



... viscou

McGre

par

Dans tous les bo
magasins.



Panabaker, M.A., au poste
vice-président et trésorier.
Panabaker avait été nommé t
sorier le premier janvier 1964



Cran-Mar Limitée est une compagnie québécoise, conçue, bâtie et financée par des québécois.

à la disposition de l'architecture et de la construction moderne une formule dynamique dans l'emploi économique de nouveaux matériaux de construction.

M. Cyrille Drolet, président de Cran-Mar Limitee, annonce la nomination de M. Jean-Paul Marcoux comme comptable au Conseil d'administration de cette compagnie. M. Marcoux est secrétaire-tresorier de Crédit Mining Limited, directeur de la Compagnie de Sable Limitee, directeur de la Societe Anonyme des Placements et propriétaire d'un gros moulin dans la region de Montmagny.

Le recteur des Placements Financiers, membre de la Chambre de Commerce, membre actif du Club Optimiste Champlain, est également Chevalier de Colomb, membre du Comitee d'Etude et membre du Conseil d'administration du Conseil St-Francois d'Assise. Les grandes qualites de M. Marcoux profiteront certainement à cette nouvelle industrie qui devient.

■

Les céréales

On signale la vente de 1.100 tonnes de lin au Japon et d'une quantité indéterminée à un pays européen. Cette denrée accusait néanmoins des baisses fractionnaires.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (FC) — Voici le tableau qui indique par le signe «+» l'augmentation du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux producteurs pour les grosses tomates en fruits et légumes par les marchands, au Marché Central de Montréal.

Pommes: Wolke River, fameuses \$1 à \$2,25. Cortland, \$2,50 à \$2,75. Golden Wonder, de fameuse \$3 à \$3,50. Le minot.

Betteraves: \$1 à \$1,25. Petites \$1,50 les 50 livres.

Carottes: \$1,15 à \$1,25 les 50 livres. Les 25 à \$2,75 les 24 carottes de deux livres.

Choux: 90 à \$1 les 50 livres; rouennes du Savoie \$1,25 à \$1,50 la douzaine.

Choux chinois: \$1,50 à \$1,75 la douzaine.

Navets: No 1, \$1,75 les 50 livres; No 2, \$1,25 les 50 livres.

Oignons: jaunes \$2,25 à \$2,50; rouges \$2,25; petits \$1,75 les 50 livres.

Patates: \$1,35 à \$1,40 les 50 livres.

Pommes: \$2 à \$2,25 les minot, \$1,25 les 50 livres. \$2,50 la douzaine de cent.

Poireaux: \$5 à \$1,25 la douzaine; petits \$5 à \$1 la douzaine.

Salsifis: \$1,25 à \$1,50 la douzaine.

de Montréal

MONTREAL (FC) — Il semble que le port de Montréal s'achemine vers une année record. Le gerant du port, Guy Beaudet, a déclaré mercredi que les cargaisons manipulées dans le port au cours de l'année s'élèveront probablement à près de 23.000.000 tonnes. La veilleuse assure qu'à connue le port de Montréal jusqu'ici a été 1961 avec un total de 22.915.287 tonnes.

Au cours d'une conférence de presse, B. Beaudet a révélé que 3445 océaniques et 2360 navires de l'année dernière ont fait des navires de tonnage 5.816 tonnes, se sont amarrés au port au cours de l'année. Il reste encore plus de 70 navires dans le port dont une cinquantaine d'océaniques.

M. Beaudet a révélé qu'il prévoit une hausse des importations de la prochaine année de cargos russes renforcés pour la navigation dans les glaces et que 11 navires danois pionniers de la navigation d'hiver s'arrêteront à Montréal.

Le plus laborieux est facile avec une Snow Bird



Quand il neige, vous pouvez en avoir dix pouces dans votre entrée de voiture, mais la charrue à neige de la ville vous accumule des pieds et des pieds en bordure du trottoir, souvent en mètres. C'est alors que la Snow Bird manifeste sa puissance... elle le force d'aller même, lentement et sûrement, dans

Le poids de la Snow Bird s'équilibre à l'avant, là où il importe et c'est pour-quoi elle se rit de toute neige. Elle débale avec autant de facilité la neige lourde, humide ou durcie que la neige la plus folle.

une Snow Bird pour votre propriété. Trois modèles au choix. Nous vous indiquerons volontiers celui qui vous convient le mieux.

SNOW • BIRD
LA DENEIGEUSE LA PLUS RENOMMÉE

Montcalm Neault

707 - 7^{ème} Avenue — Grand'Mère

Tél.: LE 8-4242

VENTE ET SERVICE

• QUALITE
• ECONOMIE
• SATISFACTION

Guide D'achats Pour Vos Cadeaux Des Fêtes

DIVERS •
SERVICES •
CADEAUX •

Convocations

Samedi

TROIS-RIVIERES
A la Bâtisse Industrielle, exposition de l'Association des artistes tris-riviérois.
A l'école Normale Duplessis, journée d'étude de la Fédération des écoles normales de la province de Québec.
10h30, hôtel de ville, réunion de la Société de Promotion touristique.
10h30, au Château de Blois, dîner annuel de la Société de Promotion touristique.
10h30, au Château de Blois, dîner annuel de la Société de Promotion touristique.
10h30, au Château de Blois, dîner annuel de la Société de Promotion touristique.
10h30, au Château de Blois, dîner annuel de la Société de Promotion touristique.

1- Evénements prochains

Soirée Bazar

DIMANCHE SOIR

8 heures

ORGANISE PAR

ASSOCIATION SPORTIVE

Ste - Cécile

PARC LEMIRE, RUE HERTEL

5 PRIX DE PRESENCE

Tirage du prix du mois

12 tours \$0.25

A 11 T 38

Soirée Bazar

Ce soir à 8 hres

Kiosque Lemire

RUE ST-PAUL

organisé par la

VILLA DES SAISIRS

ST-CECILE

GROS LOT : \$50.

5 PRIX DE PRESENCE

12 TOURS : \$0.25

X 1 T 38

2- Cartes d'affaires

Alcide Caron

IMMEUBLE

"Edifice Bonaventure"

(500 BONAVENTURE)

Bur: 378-2757

Rés. FR 4-3774

10 AGENTS POUR

MIEUX VOUS SERVIR

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

4- Propriétés à vendre

Pour vente ou achat d'un chevron.

Immeubles MME GEORGES HÉROUX

FR 6-6496 A 14 T 38

NORMANVILLE

Rue Des Mûres, bungalow de 5

pièces plus salle de bain et buanderie.

Finies au sous-sol. Très belle

location, près église, écoles et Centre

d'achats.

J.-P. DESAULNIERS

Courtiér en immeuble

378-4521

H 4 T 38

ST-FRANÇOIS D'ASSISE - 3 LOGE-

MENTS 4 pièces, rapportant 1260.00

annuellement. Prix 9500.00. Comptant

discutable. FAUT VENDRE. GÉ-

RAUD FAUCHER, COURTIER, 6300.

B 4 T 38

BUNGALOW NEUF

5 pièces : grand salon, cuisine mo-

dernes, 3 chambres de grandes di-

mensions, chauffage au climat.

Terrain, clôture et paysage. P.V.

\$11,300. Versements mensuels \$72.00

pour capital, intérêts et taxes, moins

restitution provinciale. Pour visites ou

renseignements :

S. A. F.

Société d'Administration

et de Fiducie

SERVICE DES IMMOBILIERS

145, RUE RADISSON

378-4567

H 4 T 38

PREST. ST. MAURICE PAPER, 2 loge-

ments, bureau solide, 4 pièces, chauf-

fage, BAS DISPONIBLE. Comptant

discutable. JEAN-PAUL FAUCHER, 6300.

B 4 T 38

Maison modèle

CAP-DE-LA-MADELEINE, maisons

modernes à vendre et à louer.

Aussi avoir \$500.00 travaux d'inter.

S'adresser : 85 Chamberlain, FR 4-3833.

Une seule visite vous convaincra.

C 4 T 38

CAP-DE-LA-MADELEINE, 237 DU

SANGUINET, Secteur neuf, 3 pièces,

modernes, toutes taxes, chauffage

carport, gaz, toutes commodités.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX. S'adresser :

GERARD FAUCHER, COURTIER, 6300.

B 4 T 38

PREST. TOUKE - MAGNIFIQUE BUN-

GALOW, 5 pièces, moderne, carport,

garage, salon, tapis mur à mur, com-

plémentaire, chauffage, terrasse, etc.

GERARD FAUCHER, COURTIER, 6300.

B 4 T 38

ST-LOUIS-DE-FRANCE - 3 logements

4 pièces, entrée 220, chauffage

chauffage, PRIX 7,000.00. Comptant :

1,500.00 Balance, 5,500.00 par mois.

GERARD FAUCHER, COURTIER, 6300.

B 4 T 38

GRAND-MER - Propriété à vendre,

sur 780.00. 5 pièces, avec

salle bain complète, très bonne con-

dition. S'adresser : 7-1177.

A 4 T 38

SHAWINIGAN - A VENDRE (propr.

été) 1620 logements, Centre de

vente S.A.T.E. PAS D'AGENTS

D'IMMOBILIER. S'adresser : 1333

FR 4-3739

Propriétés, AUBAINES, Ex. 1000000

14- Locaux à louer

Environ 7 mille pieds carrés de plancher, en entier ou en

partie, dans édifice moderne, à l'épreuve du feu, servi-

ce d'ascenseur, air conditionné, chauffage, éclairage,

le tout inclus dans le bail. Situé dans le centre des af-

aires.

EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Ange Des Forges et Hart - Ecrivez C.P. 428,

Trois-Rivières, ou téléphonez à 378-2771.

M. J. Campbell, gérant

X 14 T 38

11- Magasins à louer

TROIS-RIVIERES - 924 St-Maurice,

ROLAND POIRIER Local à louer,

premier étage, 1500 pieds, sous-

sol 1500 pieds, chauffé, très moderne,

idéal pour chaussures et autres

chambres. Pour visiter ou

renseignements :

SHAWINIGAN - A LOUER, maga-

sin 21 x 38, chauffé, situé Centre

St-Marc, 560 par mois - Aussi louer

4 pièces, chauffé, 545 - S'adresser :

LE 9-4754. H 4 T 38

13- Garages

GARAGE ENTREPOSÉ général, com-

mercial, central, garage d'auto,

Chambre, cuisine, toutes commodités,

chauffage, 1200, 1200, 1200, 1200,

S'adresser : 7-0249, Shawinigan.

H 4 T 38

17- Terrains à vendre

SHAWINIGAN - Terrain à vendre, Ave

des Erables, 1500 pieds, 17 x 28-42

Tél. : LE 4-6461.

H 4 T 38

23- Logements à louer

SPRINT - Beau logement chauffé,

à appartements, salle bain, planchers

bois franc, grande veranda. PRIX 4-

500.00. S'adresser : 1333

FR 4-3739

TROIS-RIVIERES-DU, 2 logements

refait à neuf, à pièces plus salle bain,

chauffage central, 220, eau chaude,

extérieur briqué, 6500.00. S'adresser :

GERARD FAUCHER, COURTIER, 6300.

B 4 T 38

CATHÉDRALE - 327 St-Fr-Xavier,

grand logement, 5 pièces, chauffé,

chauffage, 1200, 1200, 1200, 1200,

S'adresser : 7-0249, Shawinigan.

H 4 T 38

LOGEMENT A LOUER 3 1/2 pièces

chauffé, entrée, cuisine, salle bain,

planchers bois franc, 1200, 1200,

S'adresser : 7-0249, Shawinigan.

H 4 T 38

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION

ET DE FIDUCIE

378-4567

H 4 T 38

TROIS-RIVIERES - Beau logement

chauffé, à pièces, 220, 220, 220,

S'adresser : 7-0249, Shawinigan.

H 4 T 38

DANS ST-ODILON - Logement de 5

pièces, chauffé, 1200, 1200, 1200,

S'adresser : 7-0249, Shawinigan.

H 4 T 38

LOGEMENT A LOUER 3 1/2 pièces

chauffé, entrée, cuisine, salle bain,

planchers bois franc, 1200, 1200,

S'adresser : 7-0249, Shawinigan.

H 4 T 38

CAP-DE-LA-MADELEINE - Logement

à louer, à pièces, 220, 220, 220,

S'adresser : 7-0249, Shawinigan.

30- Chambres et Pensions à louer

CHAMBRE ET PENSION - Dans cen-

tre de la ville, usage eau chaude, 14-

loges, 14-loges, 14-loges, 14-loges,

S'adresser : 7-0249, Shawinigan.

H 4 T 38

34A- Remboursement

NOUVEAU MONDRIAN REMBOUR-

SEUR Spécial d'assurance, nouvelle

La taxe scolaire fixée à \$1.00 à Nicolet

NICOLET (J.L.C.) — A la dernière session de la commission scolaire de Nicolet, le secrétaire a accusé réception du budget approuvé du ministère de l'Éducation. Ce budget avait été soumis en septembre au ministre. C'est avec anxiété que les commissaires, à la session de décembre, ont vu enfin leur revenir leur budget.

Il avait été retardé vraisemblablement à cause du chambardement au sein du ministère, du service des finances.

Approuvé, le nouveau budget détermine une taxe de \$1 du cent dollars d'évaluation. C'est une hausse de 21 cents par rapport à l'an dernier. Cette hausse avait été justifiée par la participation à la Régionale. La taxe est maintenant due. Les contribuables pourront s'acquitter de leurs taxes scolaires dans le plus bref délai.

La commission scolaire coopérera avec la ville de Nicolet pour voir à l'aménagement des locaux extérieurs pour les étudiants et tous les enfants de la ville. Le commissaire Gabriel Cossette a été chargé de

voir à la construction de deux glissoires devant servir à tous les jeunes de Nicolet. Le coût de cette glissoire devra être défrayé par la ville et la commission scolaire.

C'est à une courte séance que les commissaires ont été conviés pour la session de décembre. Le commissaire Georges Robin était absent. Les autres ont approuvé des comptes pour un montant de \$1.100.

Les commissaires ont entamé l'étude de la réparation possible au système de chauffage de l'école Cuis-Bassard. Ils désirent apporter une amélioration à la situation actuelle.

Réseau d'aqueduc projeté pour une partie de St-Maurice

ST-MAURICE (DNC) — A la séance régulière de décembre du conseil municipal de St-Maurice, une requête signée par 89 contribuables des rangs St-Alexis et St-Jean, lesquels souffrent actuellement d'un problème d'eau était remise aux membres du conseil.

Par cette requête, ces gens demandent "de faire faire des études pour voir, s'il y aurait possibilité de fournir l'eau potable et aussi un système de bornes-fontaines, pour toute la paroisse St-Maurice, et si possible nous laisser savoir un approximatif de ce que cela coûterait aux paroissiens de St-Maurice".

A la foule des propriétaires présents, M. le maire Roland Clément, a dit qu'il avait étudié le projet, avec l'aide d'un ingénieur, et qu'il avait pris les renseignements nécessaires auprès des autorités gouvernementales, pour en venir à la conclusion que le projet tel que demandé n'était pas réalisable financièrement.

Il a continué en disant: "Après discussion avec les conseillers, on est venu à en déduire qu'on pourrait construire un nouveau réseau d'aqueduc pour les gens du village et des rangs St-Alexis et St-Jean. En plus, on fournirait au village une protection contre l'incendie par un système de bornes-fontaines, ce qui emmènerait une baisse considérable dans les taxes d'assurance - incendie".

Pour arriver à cette fin, il faudra municipaliser le réseau

d'aqueduc actuel, lequel fournit l'eau à 115 abonnés, soit les résidents du village et d'une partie du Rang St-Jean. J'ai déjà rencontré les actionnaires de la Cie d'Aqueduc St-Maurice pour en faire l'achat; et je crois bien qu'après des pourparlers, les deux parties en viendront à une entente pouvant donner satisfaction aux deux parties intéressées.

Ces travaux seront d'un coût d'environ \$260.000. On sait que le gouvernement en paie une partie par des octrois. L'autre partie sera payée par les résidents du village et des rangs St-Alexis et St-Jean. Ce nouveau réseau, d'une longueur de 64.180 pieds, desservira 205 abonnés et le taux moyen pour chaque abonné sera de \$50 par année.

Rejoint chez lui, M. le maire Clément précisait: "J'ai déjà fait au gouvernement les demandes d'octrois et de prêts pour la réalisation de ces travaux. J'entends mener ce projet à bonne fin dans le plus court délai possible car les gens des rangs St-Alexis et St-Jean sont dans un besoin pressant d'avoir l'eau. Le conseil veut fournir aux gens du village et des deux rangs ci-haut mentionnés un réseau d'aqueduc tout neuf et aux villageois une protection contre l'incendie par bornes-fontaines".

Au conseil de comté de Berthier

L'annexion du Canton Courcelles demandée

BERTHIERVILLE (M.R.) — Parmi les délibérations qui ont eu cours lors de l'assemblée trimestrielle de la Corporation municipale du comté de Berthier, tenue sous la présidence du préfet M. Jean-Marie Poulette, au Palais de Justice, mercredi après-midi, on y a passé une résolution demandant au lieutenant-gouverneur

l'annexion du Canton Courcelles, à la municipalité de St-Damien.

On aura remarqué, aussi, que les 17 maires du comté étaient présents.

On a fait lecture d'une lettre circulaire du ministre des Affaires Municipales, l'hon. Pier-

re LaPorte, pour une renégociation, par un projet de loi, être présentée à la prochaine session provinciale, impliquant les conseils de comté. Ce serait un groupement des conseils municipaux, et les conseils de villes comme de municipalités rurales, en feraient partie.

Les pouvoirs actuels des conseils de paroisses en seraient accrues, en plus d'autres prérogatives qui seraient accordées à ces municipalités faisant partie des conseils de comté. Les maires des villes siègeraient avec les maires des paroisses rurales.

Un garage est détruit de fond en comble par le feu

LA TUQUE (R.L.) — Un incendie a détruit de fond en comble le garage, propriété de M. Gerry Sullivan, situé au 726 Castelnau à La Tuque. C'est vers une heure et trente dans la nuit de mercredi à jeudi que l'alerte fut donnée. Ce sont les policiers qui se sont aperçus les premiers que le garage de M. Sullivan était la proie des flammes.

L'incendie aurait lourdement endommagé l'auto de M. Sullivan. La petite voiture européenne qui est propriété de la Compagnie Internationale de Papier, serait considérée comme étant une perte totale puisque le feu aurait détruit complètement l'intérieur.

Immédiatement 12 pompiers sous la direction du capitaine Boucher, se sont rendus pour combattre l'élément destructeur. Les dommages s'évaluaient approximativement entre \$1.500 et \$1.800. Il serait assez difficile de dire pour le moment ce qui a pu causer cet incendie, mais apparemment le tout serait imputable à une défectuosité du système électrique.

ASEPTA REDONNE L'ENTRAIN
LAXATIVE-PURGATIVE

Étienne Lamontagne
OPTICIEN D'ORDONNANCES
1065, RUE ST-PROSPER, TROIS-RIVIÈRES, Qué.

Un nouveau pont est en voie de construction à St-Pierre

ST-PIERRE LES BECQUETS (J.L.C.) — Le ministère des Travaux publics vient de publier une série de travaux qui sont ou seront faits dans la province d'ici quelques mois. Dans la dernière série, un montant de \$157.000 était autorisé pour la construction d'un pont dans la paroisse de St-Pierre les Becquets.

Ce pont est sur la route No 3 enjambant la rivière aux Originaux. Il est situé vers la limite de la paroisse de St-Pierre vers Gentilly. Le pont actuel sans être en mauvais état est dangereux à la circulation. Il est situé au bas d'une côte très profonde. Au bas de la côte, en

passant sur le pont, le véhicule, à cause de l'angle de la route fait un bond qui peut devenir dangereux.

Le chantier est déjà en marche et a érigé un pont temporaire. La compagnie R. Desilets Inc., démolit actuellement l'ancien pont. Le nouveau qui sera construit d'ici la fin des travaux d'hiver sera situé plus haut que l'ancien. C'est une compagnie de St-Hyacinthe qui a le contrat. Le ministère de la Voirie verra aussi à refaire les approches du pont.

M. Claude Gagné devient président du club Richelieu

LOUISEVILLE (M.B.) — Le nouveau président du Club Richelieu est M. Claude Gagné qui a succédé à M. J. Roland Bellemare. Ce dernier avait remplacé le Dr Martin Trépanier, au cours de son mandat d'office, obligé d'aller demeurer à l'extérieur, par de nouvelles fonctions.

Les autres membres de la direction sont: MM. Yvon Trudeau, vice-président, Marcel Bruneau, secrétaire, Robert Voisard, trésorier, Victor Milot, J.-Emile Michaud, Maurice Perreault et Leonce Trempe, directeurs.

Un chevreuil se jette sur l'auto de Me Hamel

LA TUQUE (R.L.) — Un accident, d'un genre assez inusité, s'est produit jeudi après-midi à quelques 40 milles de La Tuque. Un citoyen de La Tuque, M. Gaston Hamel, circulait en direction de Trois-Rivières au moment où un chevreuil sortit brusquement du bois pour aller donner contre son auto.

Même si le conducteur du véhicule circulait très lentement, le jeune chevreuil, qui pesait entre 150-200 lbs, s'est subitement jeté devant le véhicule de M. Hamel. Les dommages causés à l'automobile se chiffrent à environ \$400. C'est l'agent Yves Desjardins du bureau de la Police provinciale de La Tuque qui s'est rendu faire les constatations d'usage. Pour un automobiliste, c'est une chasse qui coûte excessivement cher!

QUALITE — QUANTITE — SERVICE

Le bas prix de notre huile n'est égalé que par son excellent rendement.

Ce n'est pas le prix AU GALLON qui compte... C'est le COUT TOTAL la saison terminée.

CHARBONNERIE ST-LAURENT

CIE LTEE



FR 4-6221

Toutes les catégories d'huiles de chauffage.

ENTENDRE + VOIR = FIDELITY
LA LUNETTE AUDITIVE d'une qualité acoustique



sans égale

D'une extrême simplicité d'emploi. Légère et discrète, présente l'apparence extérieure d'une élégante lunette de type courant.

FIDELITY:

La solution des temps modernes au problème de la SURDITE. Les appareils correcteurs d'audition FIDELITY, la perfection dans l'entendement.



Mme E.-H. RAINVILLE
Spécialiste en surdité.
21 ans de service en Mauricie.



Mme E.-H. RAINVILLE

835, Des Ursulines Tél.: 378-2131

Trois-Rivières

DECOUPEZ CE COUPON

Sans obligation de ma part veuillez me donner des renseignements plus complets sur la fameuse lunette auditive, de haute fidélité.

Nom

Adresse

Ville

De la visite?

Vous ne pouvez que plaire



avec ces trois bières:



ça c'est une bière, ça c'est la solution!



maintenant, plus que jamais la bonne bière de chez nous



par les temps qui courent, ça c'est bon!

Pour satisfaire tous les goûts, les bières Molson **ÇA SE SERT BIEN**